

DET KGL. DANSKE VIDENSKABERNES SELSKAB
HISTORISK-FILOLOGISKE MEDDELELSER
BIND XXXIII, NR. 1

LE PROBLÈME DE L'ACCORD
EN FRANÇAIS MODERNE

ESSAI D'UNE TYPOLOGIE

PAR

ANDREAS BLINKENBERG

DEUXIÈME ÉDITION



KØBENHAVN
KOMMISSIONÆR: MUNKSGAARD
1968

Kr. 18.-

DET KONGELIGE DANSKE VIDENSKABERNES SELSKAB udgiver følgende publikationsrækker:

THE ROYAL DANISH ACADEMY OF SCIENCES AND LETTERS issues the following series of publications:

	<i>Bibliographical Abbreviation</i>
Oversigt over Selskabets Virksomhed (8°) (<i>Annual in Danish</i>)	Overs. Dan. Vid. Selsk.
Historisk-filosofiske Meddelelser (8°) Historisk-filosofiske Skrifter (4°) (<i>History, Philology, Philosophy, Archeology, Art History</i>)	Hist. Filos. Medd. Dan. Vid. Selsk. Hist. Filos. Skr. Dan. Vid. Selsk.
Matematisk-fysiske Meddelelser (8°) Matematisk-fysiske Skrifter (4°) (<i>Mathematics, Physics, Chemistry, Astronomy, Geology</i>)	Mat. Fys. Medd. Dan. Vid. Selsk. Mat. Fys. Skr. Dan. Vid. Selsk.
Biologiske Meddelelser (8°) Biologiske Skrifter (4°) (<i>Botany, Zoology, General Biology</i>)	Biol. Medd. Dan. Vid. Selsk. Biol. Skr. Dan. Vid. Selsk.

Selskabets sekretariat og postadresse: Dantes Plads 5, København V.

The address of the secretariate of the Academy is:

*Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab,
Dantes Plads 5, København V, Denmark.*

Selskabets kommissionær: MUNKSGAARD's Forlag, Prags Boulevard 47,
København S.

The publications are sold by the agent of the Academy:

MUNKSGAARD, Publishers,
47 Prags Boulevard, København S, Denmark.

LE PROBLÈME DE L'ACCORD
EN FRANÇAIS MODERNE

PAR

ANDREAS BLINKENBERG

DET KGL. DANSKE VIDENSKABERNES SELSKAB
HISTORISK-FILOLOGISKE MEDDELELSER
BIND XXXIII, NR. 1

LE PROBLÈME DE L'ACCORD
EN FRANÇAIS MODERNE

ESSAI D'UNE TYPOLOGIE

PAR

ANDREAS BLINKENBERG



KØBENHAVN

I KOMMISSION HOS EJNAR MUNKSGAARD

1950

Printed in Denmark
Bianco Lunos Bogtrykkeri

Avant-propos

Par le présent volume de syntaxe du français moderne, nous reprenons l'étude de la phrase que nous avons commencée dans notre travail sur l'*Ordre des Mots en français moderne*, I—II (Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab. Hist.-filol. Medd. XVII, 1 et XX, 1) Copenhague 1928 et 1933. Nous développons, dans les cadres d'une étude descriptive, certaines idées générales que nous avons déjà formulées dans notre premier travail et qui sont ici maintenues et précisées. On trouvera, dans un des premiers paragraphes de notre Introduction, les explications nécessaires sur la méthode que nous avons adoptée pour présenter notre sujet.

Nous remercions notre ami, *M. Ole Olesen*, qui a bien voulu lire l'ouvrage entier en manuscrit, pour ses précieuses suggestions, dont la rédaction définitive a largement profité, ainsi que *M^{me} Marcelle Jousse-rand*, qui a eu l'extrême obligeance de lire le livre entier sur épreuves et de nous communiquer ses remarques sur la forme comme sur de nombreuses questions de détail.

Nous présentons enfin nos respectueux remerciements à la direction de la Fondation Carlsberg pour la subvention libéralement accordée à notre travail.

Aarhus, mars 1950.

ANDREAS BLINKENBERG

Introduction

I. Etat présent des études sur l'accord en français.

1. Le problème de l'accord a été traité souvent par les grammairiens, du point de vue normatif surtout, plus rarement d'un point de vue plus strictement linguistique. Pour le français, en plus des grammaires, qui d'habitude consacrent quelques pages assez sommaires à ce problème, deux monographies sont plus particulièrement à nommer: *Kr. Nyrop: Kongruens i fransk*, et *Poul Høybye: L'accord en français contemporain*¹.

L'étude de *Kr. Nyrop*, reprise plus succinctement dans sa Grammaire historique (vol. V, pp. 58—112), a pour but de traiter l'histoire de l'accord à travers toute la période du français et peut encore rendre quelques services comme introduction à ce sujet. La documentation n'en est cependant pas très développée, et l'on regrette surtout l'absence d'une méthode syntactique sûre; la délimitation de la matière traitée est incertaine et l'exiguïté de bien des parties de la documentation induit parfois l'auteur à des généralisations qui ne résistent pas toutes à l'épreuve des faits.

M. Poul Høybye a voulu donner une description et une analyse de l'ensemble des problèmes de l'accord en français contemporain pour aboutir à une synthèse. Pour ce faire, il a réuni une documentation d'une très grande richesse, et il nous présente ainsi une sorte de somme de toutes les études de détail antérieures à son propre travail, enrichie d'une documentation personnelle

¹ *Kr. Nyrop: Kongruens i fransk* (Festskrift udgivet af Københavns Universitet i Anledning af Hans Majestæt Kongens Fødselsdag den 26. Sept. 1917, Copenhague 1917).

Poul Høybye: L'accord en français contemporain (Thèse, Copenhague 1944).

Pour une bibliographie plus complète, nous renvoyons au travail de *M. Høybye* (pp. 315 sqq.).

minutieusement exacte et sur bien des points réellement exhaustive. On peut discuter sur l'utilité de certaines parties de cette documentation, qui parfois déborde sur d'autres parties de la grammaire, comme aussi sur le bien fondé de certaines dispositions dans la présentation même des matériaux réunis. On remarque surtout une prédilection pour l'arrangement alphabétique des matières, qui fait dévier assez souvent l'étude de syntaxe pour lui faire prendre l'aspect d'un simple catalogue ou lexicque des faits à étudier. On préférerait un point de vue plus organique, des idées directrices plus nettes et plus sûres, bref un peu plus de cette synthèse que l'auteur nous promet et qu'il sacrifie volontiers à une description analytique très détaillée, et très précise. Il nous paraît souvent réaliser surtout, en fait de synthèse, un simple groupement et un premier classement des faits. Il distingue plus qu'il ne généralise, et c'est sans doute pour cette raison aussi qu'il ne nous paraît pas être arrivé à une typologie et à une terminologie tout à fait satisfaisantes.

Ces réserves faites, nous soulignons qu'il s'agit d'une étude descriptive d'une très grande valeur, absolument indispensable à tous ceux qui voudront s'occuper dans l'avenir de ces problèmes. On verra que c'est le manuel dont nous nous sommes servis nous-même constamment, dont nous discutons à maintes reprises les analyses, et que nous avons pour ainsi dire mis en coupe réglée, en essayant de présenter un peu différemment le problème de l'accord et surtout d'en dégager certaines idées générales qui ne nous semblent pas avoir été jusqu'ici mises suffisamment en lumière.

2. Le sous-titre que nous avons donné à notre travail nous permet de ne donner en principe pour chaque phénomène qu'un ou deux exemples plus ou moins schématiques, arrangés ou construits selon les cas, souvent repris à M. Høybye, et le plus souvent sans indication de source. Nous visons ainsi à présenter des modèles simplifiés des différents types de constructions; on trouvera les spécimens réels qui correspondent à ces types dans les collections de M. Høybye, auxquelles nous renvoyons constamment, et par des renvois précis, pour permettre au lecteur de prendre une vue plus nuancée des phénomènes étudiés. La casuistique ne sera pas exclue systématiquement de notre étude,

mais elle sera établie surtout dans le but de réduire des exemples un peu compliqués à un type d'accord donné.

Comme il nous importe ainsi avant tout de faire l'inventaire des types existants et d'éclaircir le problème général des forces en jeu dans la réalisation de l'accord, le problème particulier de la valeur stylistique des types mentionnés sera laissé presque entièrement de côté. Une étude spéciale sur l'accord et le style reste donc à faire.

Nous essayerons de donner un relevé complet des différents types de phrases et de groupes de déterminations qui présentent l'accord normal. Assez souvent les études d'accord négligent de les exemplifier, devenant ainsi surtout des études de non-accord.

Tel quel notre travail voudrait contribuer non seulement à l'étude des problèmes d'accord que nous présente le français moderne, mais en même temps à une conception plus précise du problème de l'accord en général, notamment en ce qui concerne le rapport entre l'accord de terme à terme et l'accord de terme à sens. C'est pour cette raison que nous nous attarderons assez longuement sur ce chapitre liminaire.

II. Définition de l'accord. Discussion préalable.

3. Pour l'historique du problème de l'accord nous pouvons nous contenter de renvoyer à l'exposé rapide de M. Høybye. Nous devons nous arrêter cependant à la tentative faite par lui-même d'arriver à une nouvelle définition du concept¹. Cette définition est ainsi formulée:

L'accord est le fait que, dans le même énoncé, une ou plusieurs catégories morphologiques sont exprimées dans deux ou plusieurs mots qui se rapportent à une même chose.

Il ne nous paraît pas que cette nouvelle définition constitue un progrès par rapport à celles qu'elle voudrait remplacer; elle ne serre pas de plus près le problème, et le bref commentaire dont M. Høybye l'accompagne ne contribue pas non plus à donner une idée plus exacte de cette notion.

D'abord, M. Høybye ne précise pas ce qu'il entend par les mots: *dans le même énoncé*. «Énoncé» n'est pas un terme grammatical très précis, et l'auteur ne nous dit pas expressément si

¹ v. Hb. § 5, pp. 14—15.

«le même énoncé» peut comprendre une phrase, une période ou peut-être même un passage entier. Et il importe pourtant de savoir si l'accord dûment défini peut avoir une fonction qui transgresse les limites de la proposition. Dans le corps même de son étude, l'auteur présente bon nombre d'exemples qui transgressent cette limite et qui exemplifient une forme particulière de l'accord à laquelle M. Høybye donne le nom d'*accord contextuel*, terme peu heureux, car quels sont les accords qui ne sont pas contextuels, d'après la définition même de M. Høybye? Ce terme nouveau excluerait tout au plus le seul accord avec le sens, celui justement que discute M. Høybye, après d'autres grammairiens, sous la dénomination d'accord contextuel. Nous reviendrons ci-dessous à ce problème de la délimitation du concept.

Avant de proposer sa propre définition, M. Høybye cite celle du *Lexique de la terminologie linguistique* de M. Marouzeau, qui est formulée ainsi :

Expression grammaticale, caractérisée par une variation de forme, d'un rapport établi entre des appartenants syntaxiques tels que sujet-verbe, substantif-épithète, etc., dont l'un apparaît comme déterminé par rapport à un autre dit déterminant.

Parlant de cette définition, M. Høybye dit qu'il lui semble nécessaire d'insister davantage sur le rapport entre déterminant et déterminé; cette remarque peut surprendre, puisque la définition de M. Høybye, en parlant seulement de *deux ou plusieurs mots qui se rapportent à une même chose*, n'introduit même pas les notions de *déterminant* et de *déterminé*. Rien ne fait discerner, dans la définition de M. Høybye, un terme morphologiquement dominant, par rapport à un autre, qui serait dominé par le premier quant à la forme. La définition de M. Høybye insiste seulement sur le fait qu'une même catégorie morphologique est marquée deux fois, sans indiquer une *direction* de terme à terme dans ce rapport.

La nature du lien qui unit les groupes de mots à l'intérieur desquels se fait l'accord est exprimée elle aussi assez vaguement dans la définition, par ces mots: *qui se rapportent à une même chose*. Ces termes paraissent insuffisants; le commentaire de M. Høybye essaie de pallier à ce manque de clarté en insistant sur le côté négatif de cette partie de la définition, qui d'après lui exclut le rapport existant entre sujet et verbe d'un côté et

régime de l'autre. On verra d'ailleurs par la suite qu'il arrive à M. Høybye d'oublier parfois cette exclusion au cours de son exposé. Même complétée par le commentaire, l'expression *qui se rapportent à une même chose* (le commentaire ajoute: *totalemment ou partiellement*), en parlant par exemple du sujet et du prédicat dans la phrase *les généraux le savent*, cette expression, disons-nous, reste peu satisfaisante et ne constitue pas une terminologie grammaticale adéquate. Elle aurait du moins le mérite de pouvoir servir à insister sur le rôle joué dans le mécanisme de l'accord par le rapport entre la forme et le contenu de l'énoncé. Mais ni la définition en elle-même, accompagnée du commentaire, ni le corps de l'exposé de M. Høybye, dans lequel d'ailleurs la définition qu'il nous propose joue un rôle tout à fait effacé, ne nous renseignent suffisamment sur ce point capital de savoir si M. Høybye a voulu voir essentiellement dans l'accord un rapport entre les termes et le sens ou bien un rapport de terme à terme.

On sait que les grammairiens qui s'occupent de l'accord parlent depuis longtemps de *syllipse* ou de *constructio ad sensum*. M. Høybye n'emploie nulle part ce dernier terme et le premier une seule fois, lorsqu'il cite la définition de *Gustave Lanson* et donne quelques exemples qui appartiennent tous au domaine de l'«accord contextuel». Pour lui comme pour d'autres, l'idée d'une construction *ad sensum* ne se présente guère que dans les cas où la construction en question comporte une opposition de deux formes qui normalement devraient s'accorder. M. Høybye est naturellement forcé de s'occuper des phénomènes qui rentrent dans cette catégorie dans de nombreux endroits de son étude, mais il se contente souvent de remarques telles que «cet accord nous semble tout à fait naturel», sans essayer d'élucider le problème et de dégager l'idée qui se trouve à l'état latent dans sa définition. Pour nous c'est là le problème essentiel; nous y reviendrons par la suite.

La tentative faite par M. Høybye d'arriver à une nouvelle définition nous paraît donc peu réussie, faute de précision dans les termes. Il nous semble que ni la définition en elle-même, ni le commentaire de M. Høybye ne contribuent à faire entrer le problème de l'accord dans l'ensemble plus vaste auquel il appartient. Dans son introduction, M. Høybye nous dit, en s'appuyant sur *V. Brøndal*, qu'il faut regarder la théorie des problèmes de

l'accord comme une discipline grammaticale distincte. Plus féconde sera selon nous une méthode qui cherche au contraire à élargir la vue en traitant le problème de l'accord comme une partie du problème de la constitution de la phrase, pour arriver par là à ce problème plus général encore que constitue dans le langage le rapport entre le plan de l'expression et celui du sens ou du contenu. Ces problèmes sont en puissance dans les deux parties de la définition de M. Høybye dont nous venons de nous occuper: *le même énoncé et qui se rapportent à une même chose*. Mais la théorie reste à faire.

4. Si l'on voulait essayer de remédier au manque de concision dans les termes relevé dans la définition que nous venons de discuter, tout en faisant entrer l'idée d'une direction du rapport, on pourrait la formuler ainsi:

L'accord est ce phénomène morpho-syntactique qu'un mot qui sous forme de prédicat ou d'épithète détermine un autre mot de la même phrase, est déterminé morphologiquement par le mot qu'il détermine syntactiquement.

Cette définition nous paraît exprimer en termes grammaticaux d'une netteté suffisante ce fait qu'à une détermination syntactique prédicative ou épithétique à l'intérieur de la phrase correspond une détermination morphologique en sens inverse; la définition insiste donc sur le double rapport entre déterminant et déterminé.

La formule proposée ci-dessus, qui garde un caractère provisoire, comme on le verra par la suite, est suffisamment générale pour pouvoir s'adapter à n'importe quelle langue donnée, puisqu'elle ne spécifie pas quels sont les groupes qui présentent l'accord. La détermination morphologique peut varier théoriquement de la totalité des membres de phrase à zéro (langues bantoues — chinois). Le but d'une étude descriptive sur l'accord dans une langue donnée sera donc de déterminer d'abord le nombre de groupes dans lesquels l'accord se fait, ensuite de préciser le degré d'exactitude avec lequel se réalise l'accord dans ces groupes, enfin d'étudier et de rendre compte des forces perturbatrices qui peuvent contrecarrer le fonctionnement normal de l'accord, tantôt en remplaçant un accord par un autre, tantôt en éliminant l'accord.

5. A la lumière de ces différentes tentatives de définitions nous reprendrons certains problèmes concernant la délimitation du domaine du concept, en nous occupant d'abord plus particulièrement du côté négatif des définitions proposées, et en nous basant sur le français.

M. Høybye a déjà souligné ce fait que les différents compléments de la phrase sont en dehors du domaine normal de l'accord. Les compléments sont morphologiquement indépendants des autres termes primaires de la phrase. Soit les phrases suivantes:

je prends mon livre — je prends tes livres — vous prenez mon livre — vous prenez ses livres, il prend sa chaise, etc.

Les accords et les désaccords qui existent dans les phrases quant à la personne, le nombre et le genre, entre le groupe sujet-verbe d'un côté et le régime direct de l'autre, dépendent uniquement du sens à exprimer; il y a variation libre quant aux trois catégories morphologiques nommées. Et ce qui est vrai pour les régimes directs et indirects de la phrase l'est également pour les autres compléments, par exemple les compléments de comparaison. Il serait évidemment absurde d'analyser les deux phrases que voici:

elle pleure comme une petite fille — il pleure comme une petite fille

de façon à parler d'accord dans la première, de non-accord ou de désaccord dans la seconde. Nous sommes ici dans le domaine des variations de sens libres. Si nous avons peut-être l'air de nous appesantir un peu sur cette question de la délimitation, c'est dû en partie au fait que M. Høybye, malgré la clarté de son propre commentaire sur ce point, n'a pas su respecter avec assez de précision la délimitation indiquée. C'est ainsi qu'il traite, dans son livre, des membres de comparaison, de l'emploi distributif du singulier, de l'influence de chacun sur l'accord, et enfin de la personne du régime réfléchi¹. Comment M. Høybye ne voit-il pas qu'à la variation indiquée par lui d'après les grammaires élémentaires:

¹ v. Hb. §§ 200—202, 11—14, 209—211, 204—208. Seuls le § 14 et une remarque du § 13 touchent à notre problème.

je me cache, tu te caches, il se cache, etc.,

s'oppose une multitude d'autres :

je me cache, je te cache, je le cache, je la cache, etc. etc.,

qui prouvent, d'accord avec sa propre théorie, que nous sommes ici nettement en dehors du domaine que nous nous proposons d'étudier sous le nom d'accord.

Il est vrai qu'on peut constater certains cas d'accord entre un complément et le prédicat de la phrase en question. Mais il s'agit là d'accords irréguliers qui posent des problèmes particuliers, assez importants d'ailleurs, et dont nous nous occuperons dans la suite sous la rubrique des accords irréguliers de terme à terme.

Les définitions proposées contiennent, implicitement, cette limitation que les prédicats et les épithètes en question doivent déterminer directement le terme auquel ils se rapportent sans autre terme de liaison que la simple copule. Entre-t-il au contraire une préposition dans le groupe, de sorte que le déterminant est régi par elle, ce terme retrouve l'indépendance de forme normale d'un complément par rapport au sujet de la phrase. S'il en est autrement, nous nous trouvons devant l'effet de quelque force perturbatrice, comme nous le verrons ci-dessous (chapitre de la métanalyse).

6. Non-exprimé dans la définition provisoire demeure ce fait, qui demande à être examiné de plus près, que certains déterminants peuvent se combiner avec le déterminé d'une manière plus déliée, comportant le plus souvent une pause plus ou moins longue avant le second terme; la qualification, ajoutée après coup et pour ainsi dire en parenthèse, peut rester parfois réfractaire à l'accord. Le groupe le plus important de ces cas est formé par les déterminants composés indiquant une couleur. La jonction est ici, du moins à l'origine, plus relâchée que celle qui existe dans les termes adjoints normaux, et même dans les appositions ordinaires. Elle constitue pour ainsi dire une apposition non-organisée, de caractère brachylogique. L'exemple suivant, que nous empruntons à M. Høybye, est significatif à cet égard :

Elle portait une robe bleue, bleu pervenche.

La virgule indique la pause qui révèle l'origine de cette forme. Il s'agit en effet d'une qualification ajoutée après coup et dans

laquelle le mot qui indique la couleur reçoit lui-même une détermination ultérieure par rapport à laquelle il fait fonction de terme primaire. Le procédé n'est pas différent de celui qui a fait des mots *châtaigne*, *rose*, *violette* et *puce* des déterminants dénotant une couleur. Il faut poser en principe que le caractère simple ou composé de ces déterminations de couleur secondaires ne les différencie pas à l'origine quant à leur résistance à l'accord. Seulement les déterminants simples s'alignent plus facilement aux épithètes normales (cf. *châtain*, *violet*).

Il n'est pas nécessaire de penser à une ellipse, malgré l'existence de formes plus pleines comme celle-ci: *d'un bleu de pervenche*. On peut voir simplement dans cette brachylogie une qualification relativement indépendante, qui est souvent une comparaison, et qui reste un peu en dehors de la phrase, comme une phrase à terme unique, mais avec la possibilité de se souder à la phrase précédente par l'écrasement successif de la pause¹. M. Høybye caractérise les deux mots d'un groupe tel que *brun foncé* d'«adjectifs juxtaposés invariables», en se basant probablement sur la théorie de V. Brøndal sur les parties du discours. Une conception plus souple de ce qui constitue les parties du discours, et qui n'écarte pas de parti pris des critères morphologiques et syntactiques, n'hésitera pas à voir dans le premier membre du groupe un mot substantivé. D'après une telle conception, la question de savoir s'il y a accord ou non-accord avec le membre de phrase précédent sera le critère même de la fonction substantive ou adjective du terme en question.

Un groupe peu nombreux de déterminants encore plus détachés est celui pour lequel M. Høybye donne ce seul spécimen: *un demi blonde*. L'exemple qu'il a noté chez Lavedan: *Vite un demi! . . . blonde!* indique déjà par sa forme typographique que la genèse du type se trouve dans une juxtaposition non-organisée des composants du groupe. Nous voyons ainsi que ce type s'apparente au type précédent; ici cependant l'explication par une ellipse (*bière blonde*) ne peut pas être écartée. Pour les deux types, l'invariabilité de nombre aussi bien que de genre souligne le caractère particulier du second terme:

Garçon, deux demis brune!

(Ch.-L. Philippe: Croquignole, p. 210).

¹ Cf. ci-dessous, § 127.

III. Le problème de l'accord pronominal.

7. Par le terme «accord contextuel» M. Høybye comprend l'accord qui existe normalement entre la forme d'un pronom personnel et un substantif précédent qu'il représente¹. M. Høybye n'est pas le premier à ranger la correspondance en question sous la rubrique «accord»; elle figure régulièrement dans ce chapitre dans les grammaires².

Les manuels ne s'intéressent en général à cet accord que dans les cas où il y a discordance de forme et donc accord seulement avec le sens, comme dans le cas suivant, que cite M. Nyrop d'après C. M. Robert:

*Une poignée de républicains poignarda César qu'ils auraient
laissé vivre, s'il n'eût pas eu la fantaisie de s'appeler roi.*

Nyrop, et avec lui Høybye, rangent sans commentaire de tels cas sous le concept de l'accord, malgré le fait qu'il s'agit là de correspondances et d'oppositions qui transgressent la phrase et qui n'affectent donc pas les membres des groupes prédicatifs ou déterminatifs.

Il est vrai que le vague même de la définition de M. Høybye laisse la porte ouverte à un tel élargissement du concept. Au contraire la formule plus nette et plus strictement grammaticale que nous avons proposée exclut de propos délibéré les correspondances en question de l'accord proprement dit. Malgré les ressemblances qu'il peut y avoir entre les deux sortes de phénomènes, tant par la variation parallèle normale entre deux formes «qui se rapportent à une même chose» que par l'existence d'une constructio ad sensum intervenant souvent pour rompre la correspondance régulière des formes, il nous paraît évident qu'il s'agit ici dans tous les cas d'une correspondance sui generis, qu'on peut regarder comme constituant un domaine limitrophe de celui de l'accord proprement dit et qui par là peut servir à mieux délimiter ce dernier, mais que de toute façon il faut en maintenir séparé. Ce n'est probablement pas par hasard qu'on s'arrête surtout dans ce domaine aux seules oppositions de forme, pour les expliquer après par la construction avec le sens; car c'est

¹ Cf. ci-dessus, § 3.

² V. p. ex. Brunot et Bruneau: *Précis de grammaire historique de la langue française*, 3^e édit. 1949 § 430: Accord du pronom représentant et du nom.

justement d'une telle constructio ad sensum qu'il s'agit ici tout à fait normalement, dans les cas d'accord entre les formes aussi bien que dans ceux où il y a désaccord, puisqu'un pronom personnel peut toujours se rapporter directement au sens qu'il représente, sans l'intervention préalable dans la chaîne parlée d'un substantif. Il ne s'agit plus d'un groupement syntactique constitué par des termes réciproquement dépendants; au contraire, le pronom personnel est un terme syntactiquement indépendant. Il vaut donc mieux considérer ce rapport à part; nous ne voyons cependant pas d'inconvénient à garder le vocable «accord» dans la dénomination de ce phénomène, mais «contextuel» nous paraît un contresens. Nous l'appellerons donc simplement l'*accord pronominal*.

IV. Le problème de l'unité: l'accord comme expression d'une cohésion moyenne.

8. Nous avons dit déjà que le problème de l'accord n'est en vérité qu'un problème partiel à l'intérieur du problème de la constitution de la phrase. Le problème général qui se pose est en effet celui-ci: quel est le degré d'unité qui constitue la phrase normale à plusieurs membres par rapport à une série de «phrases à un seul terme», représentant un état encore inorganisé de l'expression, et quelles sont les conséquences morpho-syntactiques des gradations qui existent dans le degré de cohésion? Et d'autre part: quel est le degré d'unité qui constitue le mot composé par rapport au groupe de mots?

La langue parlée présente encore parfois des suites de phrases à un seul terme, à savoir dans certaines exclamations où l'émotion peut empêcher l'organisation grammaticale de l'expression:

Moi, mentir! — Moi, malheureuse!

Dans de telles expressions, la cohésion est très faible entre les deux termes, et l'on voit que les verbes qui, au contraire des adjectifs, possèdent une forme neutre, non-marquée, peuvent être représentés par cette forme à ce niveau inorganisé de l'expression. Pour chacun des deux termes juxtaposés il y a «accord» avec le sens seulement, unique solution, si le degré de cohésion entre

les termes approche de zéro. Au contraire, l'accord à proprement parler suppose une certaine cohésion entre les termes, ce qui est le propre de la phrase organisée.

D'un autre côté, la cohésion peut atteindre un maximum qui lui aussi exclut l'accord. C'est le cas en français pour des groupes de mots tels que *bonheur*, *malheur*, *bonjour*, qui depuis longtemps forment chacun une unité qui de sémantique est devenue phonétique et morphologique; un mot composé s'est constitué; les composants se sont soudés, et il ne peut plus être question d'accord. Le mot *bonhomme* hésite entre les deux solutions: groupe de mots ou mot composé, accord ou non-accord?

Entre l'indépendance complète des unités successives d'une série de phrases à terme unique et la soudure complète qui peut faire de deux mots une unité nouvelle, se trouve donc cette zone intermédiaire à l'intérieur de laquelle une langue flexionnelle peut réaliser l'interdépendance *morpho-sémantique* qui est à la base de la dépendance *morpho-syntactique* que nous nommons accord. Autrement dit: l'accord suppose une cohésion moyenne à l'intérieur d'un groupe de mots. C'est justement cette cohésion moyenne qui constitue la phrase comme telle. Dans une langue à flexion, l'ordonnance des termes par groupes syntactiques prédicatifs s'accompagne naturellement d'un accord de forme entre les composants des groupes, cet accord formel étant la conséquence même du rapport de sens établi entre les composants du groupe.

Dans un état de langue donné, l'accord devient ainsi le critère de la réalisation de tels groupes à termes interdépendants, de même que l'absence d'accord sera le critère d'une perturbation de cet équilibre, d'un écart de la cohésion moyenne dans un sens ou dans l'autre.

Le degré de cohésion étant une grandeur variable, comme celle de «pause», on voit que dès le moment où l'on aborde le domaine des réalisations, la régularité de l'accord peut être impossible à déterminer d'avance; elle sera fonction du degré d'unité réalisé dans une expression donnée; une étude descriptive d'un état de langue donnée aura à s'occuper non seulement de la détermination antithétique accord — non-accord, mais aussi de ces variations possibles dans la régularité qui mettent en lumière le dynamisme réel de la fonction du langage.

9. Si nous avons essayé de déterminer l'accord comme étant lié par nature à cette cohésion moyenne des termes dans laquelle nous voyons le trait principal d'une phrase régulièrement constituée, il faut ajouter cependant qu'une nouvelle évolution syntactique peut amener une langue donnée à se débarrasser de l'accord. Dès qu'une même forme est marquée deux fois, et c'est là l'accord, il y a au fond une superfétation de l'expression, surtout si un ordre des mots plus rigide finit par créer un moule de phrase plus uniformément reconnaissable, dans laquelle la détermination s'exprime par l'ordre même des termes en dépendance. Si dans un tel état de langue l'accord est négligé et peut être finalement abandonné, la raison n'en est évidemment pas dans une perturbation de l'équilibre de la phrase, mais dans la constitution de cet équilibre sur une base nouvelle. La cohésion des termes, l'unité de la phrase n'est pas en jeu. C'est le principe même de la flexion qui perd son utilité.

V. Construction de terme à sens et construction de terme à terme. Rapport de ce problème avec la définition de l'accord.

10. Si nous revenons maintenant aux tentatives de définitions discutées plus haut, on voit que celle de M. Høybye exprime un double marquage morphologique, tout en mettant d'ailleurs les deux termes (déterminant et déterminé) sur le même pied, tandis que notre définition provisoire, conforme sur ce point à celle de M. Marouzeau, regarde la variation morphologique du déterminant comme dépendant d'une variation morphologique correspondante du déterminé.

La définition de M. Høybye l'amène naturellement à formuler ses règles d'accord d'après le modèle suivant: *le sujet et le prédicat prennent la même forme*. La nôtre suppose une autre formule, qui est en général celle de la pratique courante des grammaires: *le prédicat prend la même forme que le sujet*.

Cette différence n'est pas une question de simple convenance pratique; l'idée d'une dominance formelle d'un des termes en rapport n'existe que dans la dernière formule.

Est-ce que nous possédons des critères pour déterminer si l'une ou l'autre formule s'adapte mieux aux faits, ou si peut-

être les deux ne voient chacune qu'un côté du problème, le rapport en question pouvant être trop compliqué pour s'exprimer dans des formules aussi simples? A moins de répondre à cette question, aucune terminologie claire et univoque ne sera possible.

Le problème essentiel posé par l'opposition des deux formules est celui-ci: les termes d'un groupe qui réalise un accord sont-ils morphologiquement indépendants dans ce sens que chacun d'eux se rapporte directement au sens qu'il s'agit d'exprimer, ou bien existe-t-il une dépendance morphologique de terme à terme? Nous voyons dans ce problème: construction de terme à sens ou construction de terme à terme, le problème central de toute la discussion sur l'accord.

Quelques exemples très simples serviront à nous faire entrer dans le vif de ce problème. Dans les deux phrases suivantes:

Le petit est souffrant — la petite est souffrante

rien n'empêche de se servir des deux formules proposées pour caractériser les variations morphologiques; il y a en même temps accord de terme à terme et accord de terme à sens. Mais comment caractériser la variation correspondante qui existe pour

Je suis souffrant — je suis souffrante

et ainsi de suite pour toutes les phrases où un sujet pronominal, *je, tu, nous, vous, qui*, qui comporte une plurivalence systématique sans changer de forme, est accompagné d'un prédicat qui varie? Dans ces cas, les variations de l'attribut ne cadrent pas avec la définition de l'accord proposée par M. Høybye, car dans les phrases en question la catégorie *morphologique* du féminin n'est exprimée qu'une seule fois, à moins de vouloir ranger une même forme dans deux catégories morphologiques à la fois. Reconnaître une telle bivalence morphologique nous paraîtrait un artifice de méthode peu heureux. Pour nous il y a forme neutre et bivalence de sens. Mais les variations ne cadrent pas non plus avec notre définition provisoire, proposée pour rectifier sur un point déterminé celle de M. Høybye; car ce n'est pas la forme du sujet, mais son contenu dans la situation donnée, donc le sens du sujet qui détermine la variation de l'attribut. Comme il serait absurde d'exclure ces variations du concept de l'accord, la définition demande encore une rectification.

11. En nous basant sur les remarques précédentes nous arrivons à la définition suivante, à laquelle nous nous en tiendrons dans la suite de notre exposé :

L'accord est ce phénomène morpho-syntactique qu'un mot qui sous forme de prédicat ou d'épithète détermine un autre mot de la même phrase est déterminé morphologiquement par la forme et/ou le sens du mot qu'il détermine syntactiquement.

Si l'on accepte cette définition, il faudra arriver à fixer une terminologie permettant de distinguer les différentes formes d'accord qui dérivent des solutions possibles du facteur composé déterminant l'accord: *la forme et/ou le sens*. L'accord déterminé en même temps par la forme et le sens, nous l'appellerons *accord complet*, celui déterminé par la seule forme sera un *accord de terme à terme*, ou plus simplement un *accord avec le terme* ou *accord formel*, celui déterminé par le seul sens: un *accord de terme à sens*, ou plus simplement un *accord avec le sens*, ce dernier terme constituant ainsi un emploi généralisé et régularisé du terme consacré *constructio ad sensum*.

12. Pour approfondir un peu plus cette idée centrale d'une convergence ou d'une opposition de la construction de terme à terme et de la construction de terme à sens, nous nous arrêterons à quelques séries d'exemples supplémentaires. Soient d'abord les phrases suivantes :

On est souffrant — on est souffrante
on est souffrants — on est souffrantes.

Le sujet de la phrase: *on*, est à l'origine nettement marqué comme un substantif masculin au singulier. Mais depuis longtemps le mot tend vers une plurivalence systématique d'un caractère très général, puisqu'il peut désigner indéfiniment n'importe quel sujet personnel, par où le genre aussi bien que le nombre et la personne se trouvent neutralisés. Rien n'oblige pourtant à changer l'accord; le sens généralisé admet toujours l'emploi de la 3^e pers. sg. masc., cette forme pouvant justement se neutraliser, en même temps que le sujet tend vers la plurivalence. Si l'on peut parler dans une certaine mesure d'une neutralisation en français moderne de la 3^e pers. sg. masc., l'emploi étendu de *on* et de *ce/cela*

plurivalents y est sans doute pour beaucoup¹. Les remarques qui précèdent rendent compte d'un emploi généralisé du type: *on est souffrant* avec n'importe quel sens précis attribué dans la situation donnée au sujet de la phrase. Seulement, comme *on* peut servir à indiquer sous forme imprécise un sujet précis, une tension peut se faire sentir entre la forme et le contenu de l'énoncé. Cette tension ne desserre jamais en français commun le lien de l'accord formel entre le sujet et le verbe; mais le lien entre le sujet et l'attribut, un peu plus éloigné dans la chaîne parlée, est moins solide, et l'attribut peut ainsi se réaliser dans une forme qui représente un accord avec le sens, ce qui veut dire que l'accord se fait non pas avec le sens généralisé de *on*, mais avec le sens précis que la situation attribue au sujet dans la réalisation en question. Cette solution de la tension entre forme et sens rend compte des trois derniers types mentionnés ci-dessus. On voit que notre exemple sert en même temps à préciser ce que nous entendons par construction de terme à terme et construction de terme à sens et à indiquer l'existence d'une gradation dans la régularité de l'accord avec le terme. On voit en outre que les trois derniers types ne cadrent qu'avec la définition de l'accord que nous venons de proposer comme celle à laquelle nous nous arrêtons, puisque c'est la seule qui couvre naturellement tout le domaine de l'accord.

13. La définition proposée permet également de voir la parenté étroite qui existe entre l'accord proprement dit et les variations qui peuvent être constatées dans des phrases à forme impersonnelle:

Maintenant il faut être prudente. — Le tout est d'être prudente. — C'est mon état d'être perverse,

de même que celles des phrases à un seul terme:

Délicieuse! Charmante! Excellente! Malheureuse!

Tous ces types présentent l'accord avec le sens dans la forme la plus pure.

14. Les exemples que nous avons donnés jusqu'ici pour illustrer l'accord avec le sens ont tous été choisis de façon à

¹ Cf. ci-dessous, § 49.

comporter un sujet de forme indéterminée, ou même inexprimé; dans la mesure où l'on peut parler d'une opposition, celle-ci se fait dans ces cas entre un prédicat marqué et un sujet non-marqué. Mais l'accord avec le sens peut comporter aussi une opposition de forme entre un prédicat nettement marqué et un sujet aussi nettement marqué, et c'est uniquement à cette opposition qu'on a réservé jusqu'ici la dénomination de *constructio ad sensum*. Qu'on considère les phrases suivantes:

- (1) *La plus grande partie est arrivée.*
- (2) *La plupart est arrivée.*
- (3) *La plupart sont arrivés, la plupart viendront.*
- (4) *Beaucoup sont arrivés, beaucoup le disent.*
- (5) *L'orateur n'est ni jeune ni belle.*

De ces types de phrases les trois derniers présentent une opposition de forme entre le sujet et le prédicat; il y a accord avec le sens et désaccord entre les termes. Une comparaison entre les types (2) et (3), qui sans être de fréquence égale sont tous les deux possibles en français moderne, fait ressortir nettement la différence entre l'accord formel et l'accord avec le sens. On notera que dans ces derniers types la forme du verbe est engagée aussi dans l'accord avec le sens, contrairement aux types avec le sujet *on*. L'opposition constatée repose sur la possibilité d'une tension sémantique à l'intérieur du sujet, dont le contenu peut être regardé tantôt sous l'aspect d'une quantité, tantôt sous celui d'un nombre.

Dans le dernier type, (5), il y a également désaccord formel et accord avec le sens tel qu'il se réalise dans une situation particulière donnée. La tension sémantique possible à l'intérieur du sujet vient du fait que le concept «orateur» peut être sexué ou asexué à volonté, le masculin pouvant remplir la fonction d'une forme non-marquée dans les parties du vocabulaire français où l'usage n'a pas fixé des paires de mots à sens nettement sexué (père-mère, frère-sœur, etc.); le masculin peut être dans ces cas ambivalent quant à la notion de sexe. Le type se rapproche donc sur un point des types traités au § 10.

15. Le problème de l'accord se pose d'une façon particulière dans les cas où le terme morphologiquement dépendant est un

substantif. En ce qui concerne le nombre, l'accord fonctionne de façon régulière :

Il est son ami. — Ils sont amis.

En ce qui concerne le genre, le même problème peut se poser que celui que nous venons de considérer au sujet d'*orateur* en fonction de sujet, à savoir la possibilité d'une neutralisation de l'élément sexué du concept en question. Voici quelques types de phrase ayant un attribut substantif :

- (1) *Il est instituteur. — Elle est institutrice. — Elle est une excellente institutrice. — Elle est sa meilleure amie.*
- (2) *C'est une excellente institutrice. — C'est sa meilleure amie.*
- (3) *Elle a été son premier instituteur. — Elle est son meilleur ami.*

Les types (1) sont tout à fait réguliers et cadrent avec les différentes définitions discutées ci-dessus. Les types (2) ne cadrent pas avec la définition de M. Høybye, puisque la catégorie du genre n'est marquée qu'une fois; ils cadrent avec notre définition modifiée et présentent un accord avec le sens après un sujet non-marqué, plurivalent.

Les types (3) semblent présenter des cas d'absence d'accord. Le fait est que l'attribut dans ces cas possède un sens relativement indépendant de celui du sujet; le substantif en question indique une notion suffisamment générale pour permettre l'effacement de l'élément sexué. L'indépendance relative de l'attribut est la conséquence directe du fait qu'il s'agit d'un substantif; il indique une personne possédant telle ou telle qualité, et non pas, comme c'est le cas pour un adjectif nettement caractérisé, la qualité seule, rapportée par la prédication au sujet de la phrase. On sait que le français moderne possède en même temps des noms qui sont différenciés nettement en substantifs et adjectifs et d'autres pour lesquels cette différenciation n'intervient pas. Cette systématisation d'une partie importante du vocabulaire français selon deux lignes divergentes établit pour l'accord de l'attribut une grande hésitation entre accord et non-accord, pour l'étude de laquelle M. Høybye a réuni une riche documentation.

Nous y reviendrons dans le cours de notre étude; ici nous voulons souligner seulement cette considération générale d'une certaine portée, que le fonctionnement de l'accord suppose d'un côté une dominance — de forme et/ou de sens — dans le terme de départ de l'énoncé, c'est-à-dire le sujet de la phrase; mais il suppose également comme contre-partie, dans le terme d'arrivée de l'énoncé, c'est-à-dire le prédicat, un degré moindre d'indépendance conceptuelle, un allègement du sens, qui fait plier le mot sous le sens indiqué dans le terme de départ. L'adjectif est plus typiquement prédicatif que le substantif, le premier seul présente sans aucune hésitation possible l'accord; le substantif avec son sens plus complet, et par là plus indépendant, reste plus réfractaire à l'accord, même dans les cas où la possibilité existe d'une variation de forme d'après le genre; le nom indifférencié, fonctionnellement neutre, hésite entre les deux tendances, pour certains mots du vocabulaire avec un parfait équilibre entre les deux fonctions, pour d'autres avec une pente plus ou moins prononcée vers l'un ou l'autre des deux pôles. Dans ces types de phrases, l'automatisation n'est pas complète, aucun moule de phrase n'est préétabli pour tous les cas. La variation qu'on constate n'est pas d'ordre morpho-syntactique; elle est morpho-sémantique; elle est à l'exacte limite du domaine de l'accord.

Ce que nous venons de dire sera vrai aussi en partie pour les groupes de détermination; il faut noter cependant que l'accord aura plus de chances de se réaliser dans ces groupes qui sont de nature plus dense que les groupes sujet-attribut et qui admettent par là moins facilement un déterminant non-réduit à la simple notion de qualité¹.

16. Nous venons d'examiner quelques cas typiques de discordance entre la forme et le contenu de l'expression et les conséquences qui en découlent pour l'accord, à savoir une opposition possible entre l'accord avec le terme et l'accord avec le sens. N'oublions pas cependant que la très grande majorité des phrases présente une concordance entre les deux accords; ces phrases constituent ainsi le groupe prédominant des accords complets.

Les cas de tension ne dérivent pas, on l'a déjà vu, d'une particularité dans le rapport syntactique comme tel; ce n'est pas

¹ Cf. ci-dessous, § 126.

le procédé de la prédication ou de la détermination qui présente des variations dans les cas qui nous occupent ici. Les tensions se localisent à l'intérieur de l'un des termes en jeu, le plus souvent dans le sujet, qui peut présenter ou bien une forme neutre régulière ou bien, dans une forme à sens plus précis, la possibilité de plusieurs aspects d'une même notion, pouvant amener une opposition entre forme et contenu.

L'opposition se résoudra tantôt par un accord formel, tantôt par un accord avec le sens. La résolution de cette tension dans les réalisations particulières se fera ou bien sous l'influence de l'individualité de celui qui parle ou qui écrit, ou bien sous celle du style d'un genre donné, des habitudes d'une époque donnée ou enfin de la norme fixe de la langue en question. Cette tension entre le sens et la forme, et la façon dont elle se résout dans le jeu possible entre deux accords différents sera donc un point d'observation d'où il sera possible de caractériser le style d'une personne, d'une époque, d'une langue. Une étude descriptive de l'accord dans un état de langue donné doit porter l'attention sur ce point central du problème: quel est en général l'équilibre réalisé entre la prépondérance de la forme et celle du sens dans les cas où une tension peut exister? Si le problème de la base de l'accord est avant tout celui de savoir si les termes prédicatifs gardent ou non leur relation directe au sens qu'ils expriment, de sorte que leur mise en forme est l'effet d'une construction «verticale»:

$$\begin{array}{c} \text{contenu} \\ \updownarrow \\ \text{forme} \end{array}$$

plutôt que «horizontale»:

$$\text{terme} \rightleftarrows \text{terme}$$

morpho-sémantique plutôt que morpho-syntactique, il va sans dire que la considération de ce problème central doit déterminer la présentation de la documentation destinée à élucider l'ensemble de la question étudiée.

17. Nous avons établi tout à l'heure une dégradation allant des réalisations individuelles à la norme fixe d'une langue. Les

réalisations individuelles peuvent constituer des cas aberrants, quelquefois des lapsus; elles se présenteront ainsi comme des cas isolés restant normalement réfractaires à l'imitation et par là à la systématisation. Dans d'autres cas, elles peuvent former au contraire le point de départ de généralisations qui peuvent amener à leur tour des transformations durables dans les rapports entre les membres de phrase.

VI. Rôle particulier des groupes de coordination et de subordination dans le fonctionnement de l'accord.

18. L'existence, dans le premier membre du groupe sujet-prédicat, de deux ou plusieurs termes coordonnés ou d'un groupe de subordination pose certains problèmes d'accord que nous retrouvons aussi, *mutatis mutandis*, dans les groupes de détermination. Un aperçu des conditions générales dans lesquelles ces problèmes se présentent servira à faire voir sous un nouvel aspect le problème essentiel de l'accord avec le sens; voilà pourquoi nous faisons ici une place assez large à l'analyse de ces groupes au moment où nous essayons de dégager les traits essentiels de la théorie de l'accord.

A. Le sujet est un groupe de coordination.

19. La coordination se fait normalement à l'aide des conjonctions simples *et*, *ou*, comme aussi des conjonctions doubles *et — et*, *ou — ou*, *ni — ni*. Elle peut être nuancée en outre à l'aide d'adverbes ou de locutions adverbiales qui jouent un rôle dans l'équilibre des termes coordonnés. La coordination peut se faire enfin par une *asyndète*, simple juxtaposition des termes.

Nous examinerons ici ces différentes possibilités dans leur aspect général, pour faire ressortir les variations qui existent dans le rapport entre la forme et le sens et les conséquences de ces rapports pour la réalisation de l'accord.

20. *La conjonction et*. Cette conjonction, qui paraît signifier clairement et simplement une addition, présente cependant dans la variété des réalisations un spectre sémantique assez varié. En

effet, une analyse permet de distinguer les variétés suivantes pour le groupe *A et B*:

(a) *Addition d'objets > pluriel.*

Normalement, l'addition signifiée par *et* établit une pluralité réelle d'objets résultant de la somme des composants restant distincts et en équilibre, que ceux-ci soient eux-mêmes des singuliers ou des pluriels ou un mélange des deux¹.

Formule: A et B > pl.

Exemple: La maison et le jardin sont vendus.

On voit que dans ce cas l'accord complet, avec le sens et avec le terme en même temps, est exclu. Ce type très commun reste en dehors de la définition de l'accord proposée par M. Høybye. Car la catégorie *morphologique* du pluriel ne s'y trouve exprimée que dans le prédicat. L'attribut au pluriel représente un accord avec le sens, que nous appellerons avec M. Høybye un *accord global*. L'attribut au singulier, commun en ancien français, mais rare en français moderne:

La maison et le jardin est vendu.

représentera un accord irrégulier avec le terme le plus rapproché.

(b) *Addition de possibilités ou choix entre possibilités > pluriel ou singulier.*

Si le sens du verbe de la phrase s'y prête, *et* peut indiquer plutôt une addition de simples *possibilités*, qui le cas échéant peuvent nécessiter un choix et s'exclure. La conjonction *et* est donc ici bivalente: conjonctive/disjonctive. Les termes conjoints forment un groupe dont le sens est selon les cas, et quelquefois tout à fait arbitrairement, pluriel ou singulier. L'aspect conjonctif qui détermine un prédicat au pluriel ramène directement au type (a); l'aspect disjonctif, par l'exclusion d'un des termes,

¹ Nous supposons dans les pages suivantes, pour simplifier l'expression par symboles, que les deux termes du groupe sujet sont au singulier. Si l'un d'eux est au pluriel, ou s'ils le sont tous les deux, les critères formels manquent plus ou moins complètement; placer ces cas dans les rubriques des types différents d'accord sera donc arbitraire et la discussion oiseuse.

se résout en accord complet avec le terme restant; ce type s'apparente ainsi au type (e), mais en gardant un caractère plus précis de choix conscient entre possibilités.

Formule: A sans B et B sans A > pl./sg.

Exemples: L'un et l'autre se dit ou se disent.

Tout sénateur et tout député peut poser une question écrite.

(c) *Addition de qualités et non de substances > singulier.*

L'addition marquée par *et* peut quelquefois n'additionner que les qualités et non les substances signifiées par les termes qu'elle joint; l'addition n'établit donc pas une pluralité d'objets, mais pose seulement un objet possédant plusieurs qualités. Dans un groupe sujet tel que: *mon ami et collègue*, la non-répétition de l'adjectif possessif constitue en français moderne un signe extérieur de l'unité d'objet; au contraire, tout signe extérieur est absent dans *ma maison et la tienne*, qui comporte deux sens nettement distincts dont l'un correspond à l'exemple précédent, tandis que l'autre ramène au type (a).

Formule: A (a et b) > sg.

Exemple: Ma famille et la sienne est très connue dans la région.

Ici encore, c'est un cas absolument net et probant d'un accord pur avec le sens; rien dans la *forme* du sujet ne détermine la différence essentielle de sens entre *ma famille et la sienne est connue dans la région* et *ma famille et la sienne sont connues dans la région*.

(d) *Addition marquant unification > singulier.*

Il arrive que la somme des composants unis par *et* est à envisager comme une unité complète, dans laquelle les composants fusionnent, de sorte que l'idée d'une pluralité réelle ne se présente pas. Le prédicat au singulier amené par la fusion des composants en une unité de concept, constitue encore un cas très net de l'accord avec le sens.

Formule: (A et B) > sg.

Exemple: Le pour et le contre n'est pas ici à sa place.

(e) *Addition par parenthèse ou substitution d'un terme à l'autre > singulier.*

Dans certains cas, les deux termes joints par *et* peuvent présenter, quant au sens, un poids inégal, un degré différent d'« actualité », qui peut donner au terme le plus léger une valeur effacée à l'intérieur du groupe. Le signe extérieur de cette inégalité de poids réside dans une accentuation inégale, à laquelle peut s'ajouter une pause, surtout si le dernier des deux termes est le terme léger. Dans ce cas, nous qualifierons sa fonction par le mot de *parenthèse*. Dans le cas inverse, où c'est le dernier terme qui est accentué et qui efface le premier, nous parlerons de *substitution*:

Formules: A (et B) > sg.; (A et) B > sg.

*Exemples: Delille, et aussi Doumergue, écrit comme cela.
Lui, et surtout elle est malheureuse.*

L'effacement d'un des termes qui caractérise ces cas doit être regardé comme plaçant le terme en question en dehors du sujet qui détermine l'accord, car il n'y est rattaché que d'une façon très incertaine; l'accord se fait avec le terme dominant, seul sujet pleinement « actuel ». Il s'agit donc d'une coordination incomplète et nous rangerons ces cas parmi les accords complets; il y a concordance de forme et de sens avec le vrai sujet, qui est le terme dominant.

Nous ne sommes cependant pas sans reconnaître la rigidité de ces rubriques par rapport à la réalité mouvante des cas particuliers, pour lesquels bien souvent il peut être très difficile de décider — autrement que par l'accord même, et dans ce cas on entre dans le cercle vicieux — si les termes du groupe examiné sont en équilibre (a) ou en déséquilibre (e), si la coordination est complète ou incomplète. Pourtant, ces difficultés ne sont pas toujours insurmontables; nous avons déjà mentionné quelques signes extérieurs qui peuvent servir d'indices: la différence d'accentuation, l'existence d'une pause, même d'une parenthèse

(aspects phonétique et orthographique de l'effacement du terme ainsi marqué). Les différences sémantiques des termes en coordination peuvent être par elles-mêmes assez nettes pour établir sans conteste le climax qui explique la substitution. Enfin, le terme dominant est souvent accompagné, comme dans notre second exemple ci-dessus, d'un autre terme (adverbe ou locution adverbiale) qui indique directement l'accentuation particulière que reçoit le mot auquel s'ajoute ce terme, et par là le déséquilibre du groupe. C'est ainsi que des intensificateurs tels que *surtout*, *avant tout*, *avant toute autre chose*, *plus que toute autre chose*, *plus encore*, *pour mieux dire*, *même*, tendent tous à mettre l'emphasis sur le terme du groupe qu'ils accompagnent, et par là à effacer par contre-coup l'autre terme. Ces expressions sont ainsi des indices d'une substitution probable, qui cependant ne se réalise pas d'une façon automatique. Les deux termes peuvent rester suffisamment en équilibre pour déterminer un accord global, amenant un prédicat au pluriel. Et même dans les cas où le prédicat est au singulier, il reste, à l'analyse, une zone-limite indéfinie entre la substitution qui détermine un accord régulier avec le dernier terme, regardé comme se substituant au terme précédent, et la construction simplement un peu relâchée qui donne un accord irrégulier avec le terme le plus rapproché; c'est cet accord relâché qui est si commun, nous l'avons déjà dit, en ancien français. Dans l'absence, pour ces deux possibilités, d'un critère formel, l'analyse qui voudra départir ces cas, équivaldra tout simplement à une analyse du sens même de l'énoncé en question.

21. A travers ces différences, l'outil grammatical, la conjonction *et*, reste toujours le même; c'est pour ainsi dire par son spectre fonctionnel, à savoir par les gradations dans l'unité qu'il établit, que le mot présente une polysémie, qu'il admet plutôt qu'il ne l'exprime. Le corollaire de cet état de choses, en ce qui concerne l'accord, est le suivant: dans les phrases du français moderne où le sujet contient un groupe de coordination réalisé à l'aide de *et*, c'est uniquement, ou du moins d'une façon tout à fait prépondérante, *le sens à exprimer* qui dans une réalisation donnée détermine l'accord du prédicat avec le sujet. Et inversement, pour celui qui entend ou qui lit la phrase, c'est l'accord réalisé

qui permet de saisir le sens qu'on a voulu exprimer dans le groupe coordonné. C'est un exemple frappant de l'importance de l'accord avec le sens. Et l'étude des autres conjonctions ne fera que mettre cette constatation encore plus clairement en relief.

22. *La conjonction et — et.* Le dédoublement de *et* sert à accentuer l'addition et l'équilibre des termes, et par là l'idée d'une pluralité. C'est donc une précision du cas (a) de la conjonction simple. L'attribut sera toujours au pluriel, qui représente l'accord avec le sens.

Formule: Et A et B > pl.

Exemple: Et mon père et ma mère sont vieux.

23. *La conjonction ou.* Cette conjonction indique un choix entre plusieurs possibilités ou une somme de possibilités; c'est une précision du cas (b) des valeurs de la conjonction *et*, la fonction en même temps conjonctive et disjonctive, mais accentuée autrement, donc disjonctive/conjonctive. Si l'accord porte sur le choix entre les possibilités exprimées, valeur disjonctive, un seul des termes domine l'énoncé et amène l'idée d'un singulier, toujours à condition naturellement d'exprimer lui-même une notion au singulier. L'accord se fait dans ce cas par un attribut au singulier, accord complet avec le terme dominant. Si, au contraire, l'accent porte sur l'addition de possibilités, valeur conjonctive, l'idée du pluriel prévaut, et l'accord se fait par un attribut au pluriel, accord global. L'idée d'une pluralité peut être quelquefois exclue par le sens des mots qui forment l'énoncé, à savoir si l'action en question est nécessairement accomplie par une seule personne. Sauf dans ces cas, c'est l'accord réalisé qui est le seul — et suffisant — critère du sens précis de l'énoncé. Notons cependant que le dernier terme, introduit par *ou*, peut être effacé par parenthèse ou au contraire être accompagné d'un indice de substitution: *plutôt, pour mieux dire, surtout, même, etc.* (correction, synonymie ou climax), qui accentue la valeur disjonctive et tend à effacer le premier terme; ces cas rentrent donc dans le groupe des accords complets avec le terme dominant, et ce type est à rapprocher de la valeur (e) de la conjonction *et*; l'affinité avec cette valeur est évidente.

Formule: A sans B ou (et) B sans A > sg./pl.

Exemples: Le père ou la mère doit signer l'acte.

Une surprise ou un miracle sont toujours possibles.

24. *La conjonction ou — ou.* Le dédoublement de *ou* sert à accentuer la valeur disjonctive de la conjonction; l'accent porte sur le choix entre les possibilités indiquées, et l'accord se fait normalement avec un seul des termes disjoints, accord complet avec le terme dominant¹.

Formule: Ou A sans B ou B sans A > sg.

Exemple: Ou lui ou elle le saura.

25. *La conjonction ni — ni.* Cette conjonction négative double, qui en français moderne l'a emporté sur la conjonction négative simple, établit une somme de possibilités exclues, et qui, le cas échéant, peuvent elles-mêmes s'exclure réciproquement. Elle est conjonctive/disjonctive, et ainsi, par la double accentuation possible de l'addition ou du choix, neutre par elle-même quant à la notion du nombre. L'accord sera donc réalisé tantôt comme un accord global, tantôt comme un accord complet avec un seul des termes. Cette dernière solution peut être seule possible, si le sens même de l'énoncé exclut l'idée d'une pluralité (cf. ci-dessus, la conjonction *ou*), ou si le dernier terme est un mot négatif qui amène nécessairement une substitution: *personne, aucun, rien*.

Formule: Non A et (ou) non B > pl./sg.

Exemples: Ni son père ni sa mère ne sont vieux.

Ni le duc ni le comte ne sera nommé ambassadeur d'Espagne.

26. A côté des conjonctions normales, un certain nombre d'autres mots dont le sens s'y prête peuvent faire fonction de locutions conjonctionnelles, entre autres: *comme, ainsi que, puis, avec, accompagné de, suivi de, non seulement — mais aussi*, qui correspondent tous plus ou moins directement au simple *et*; la valeur négative peut s'exprimer par *pas plus que*. Le plus souvent, ces mots qui par leur contenu indiquent un élément secondaire

¹ Ce type de coordination ne se trouve pas mentionné chez M. Høybye.

de la pensée, donc en principe un déséquilibre du groupe dans lequel ils entrent, réalisent une addition parenthétique qui reste sans action sur l'accord. Il n'est cependant pas rare de voir les groupes ainsi composés constituer une somme, dont le sens pluriel se résout par un accord global.

27. *La coordination par asyndète.* La coordination par simple juxtaposition des termes est neutre quant à la valeur conjonctive ou disjonctive de la juxtaposition. Certaines nuances de sens s'expriment cependant par la présence ou l'absence d'une forte unité d'accentuation, une pause pouvant indiquer l'hésitation, le choix, et accentuer par là la valeur disjonctive. Mais la pause ne paraît jamais indiquer une parenthèse, comme c'est souvent le cas pour la coordination conjonctive ordinaire, la diminution d'intensité dans la série asyndétique paraissant ainsi exclue. Le type qui représente l'accord complet avec le premier terme de l'asyndète n'existe donc pas. Au contraire, l'effacement du premier ou des premiers termes est extrêmement fréquent; la progression de la série asyndétique est souvent accompagnée d'un accroissement d'intensité qui amène l'effacement des termes précédents. Dans l'asyndète, l'accord complet de l'attribut avec le dernier terme, par substitution, est donc assez fréquent. Si ce dernier terme est plus compréhensif que les termes précédents, nous nous trouvons à la limite de l'asyndète conjonctive et de l'asyndète appositive. Ainsi, tandis que le simple *tout* est le dernier terme d'une asyndète en climax, *tout cela* résume, en apposition, les termes précédents. L'accord se résoudra de la même façon, mais le rapport grammatical n'est pas exactement le même.

Les différents types de coordination par asyndète peuvent être illustrés par les formules et exemples suivants, présentés dans le même ordre que ceux donnés pour les coordinations à l'aide de conjonctions, et illustrant le même principe fondamental:

(a) *Formules:* $A - B > pl.$; $non A - non B > pl.$

Exemples: *Tout luxe, toute gentillesse sont engouffrés.*
Aucun nom, aucune date n'y étaient inscrits.

(b) *Formules:* $A \text{ sans } B, B \text{ sans } A > sg.$; $non A \text{ sans } non B,$
 $non B \text{ sans } non A > sg.$

Exemples: *Tout officier, tout sous-officier peut le faire.*

Nul individu, nul groupe ne doit se soustraire à cette obligation.

(c) *Formule: (A — B) > sg.*

Exemple: Pour lui, noblesse, intelligence, célébrité, situation, manières, était inexistant.

(D) *Formules: \underline{A} (— B): manque; (A —) \underline{B} > sg.*

Exemple: Une saison, une année entière me paraît écoulée.

B. Le sujet est déterminé par une préposition avec régime.

28. En principe et normalement, le fait que le sujet est déterminé par la préposition *de* avec son complément, n'a aucune influence sur l'accord, qui se fait avec le déterminé, le terme primaire. Cependant, si le complément de la préposition est au pluriel et que le déterminé soit susceptible de participer à l'idée d'un pluriel sans en avoir la forme, c'est-à-dire s'il s'agit d'un collectif, la détermination de ce collectif dans le sens du pluriel par un mot qui en présente directement la forme, renforce sensiblement la tendance, existant déjà pour les collectifs en eux-mêmes, à se faire suivre d'un prédicat au pluriel. L'accord avec le sens est renforcé par la tendance à l'accord avec le terme le plus rapproché.

La correction de tels accords n'est en général pas reconnue par la grammaire normative, et le respect de la stricte logique sur laquelle veut se baser en général celle-ci, est suffisamment enraciné dans la conscience des bons écrivains d'aujourd'hui pour les mettre en garde contre la tendance indiquée. Malgré cela, les exemples pullulent, comme la documentation très riche de M. Høybye en fait foi. On peut évidemment interpréter les solutions divergentes comme présentant une nuance de sens, mais le choix entre les deux accords paraît assez arbitraire dans la très grande majorité des cas. On dira donc:

Une foule de personnes y courut.

Une foule de personnes y coururent.

29. Si le complément de la préposition est composé de deux ou plusieurs compléments coordonnés au singulier, ce fait ne

change rien, normalement, à l'accord de l'attribut avec le déterminé.

Exemple: La présence de sa mère et de sa femme l'empêchait de parler.

Cependant, tout dépend ici, encore une fois, du sens de l'énoncé. Car la même forme grammaticale peut servir à exprimer deux sens différents, les deux compléments coordonnés pouvant comporter une idée de pluriel dans le déterminé bien qu'il soit au singulier. Cela sera, sauf bigamie, le cas dans le groupe que voici:

la femme du notaire et du premier président.

Ce groupe se résoudra donc par un accord au pluriel (cf. l'exemple cité par M. Høybye).

Mais le groupe suivant serait nettement bivalent:

la cousine du notaire et du premier président.

Selon qu'il y a «zeugme» ou non, et notons que c'est là une simple étiquette pour distinguer non pas la forme, mais le sens, l'accord se fera avec un prédicat au pluriel ou au singulier, accord avec le sens dans les deux cas, accord complet dans le dernier seulement¹.

Il va sans dire qu'un style châtié évitera de telles constructions bivalentes, et préférera donc, dans le groupe cité, quand il s'agit de deux personnes, cette forme plus explicite: *la cousine du notaire et celle du premier président*; on aura ainsi un groupe normal de coordination suivi d'un accord global avec le sens. Dans la langue écrite, la construction à zeugme est actuellement d'un emploi très réduit.

VII. Formes principales de l'accord.

30. Accord complet. L'accord complet est celui dans lequel la forme du membre de phrase dépendant est déterminée par la forme aussi bien que par le sens du sujet (ou du substantif déterminé). Les accords complets constituent la grande majorité

¹ Cf. ci-dessus, § 20, c: *ma famille et la sienne.*

de tous les accords, la base de tout le système. Or, la double détermination de l'accord, formelle et conceptuelle, implique en même temps la possibilité d'accentuer plus particulièrement un seul des deux éléments de la détermination et de choisir entre les deux dans les cas où un tel choix s'impose. Les pages précédentes ont démontré qu'il existe un type de phrase très commun qui ne comporte pas de solution normale sous la forme d'un accord complet, à savoir la phrase dont le sujet est un groupe de coordination.

Pour un autre type de phrase, moins fréquent, mais aussi nettement caractérisé, la solution par l'accord complet est, pour ainsi dire par définition, impossible; c'est la phrase dont le sujet est un titre de livre. Deux solutions sont possibles, que l'exemple suivant peut illustrer:

- (1) *Les Illusions perdues a été publié en 1835 et 1843.*
- (2) *Les Illusions perdues ont été publiées en 1835 et 1843.*

Le premier est un accord avec le sens impliqué, sous-entendu, le second un accord avec le terme. Il est curieux de noter que pour les noms de bateaux, la langue a résolu normalement le même problème en concentrant l'opposition forme/sens dans le sujet même: *le Normandie*¹.

31. *Accord avec le sens.* L'accord avec le sens se présente sous une des formes principales suivantes, déjà mentionnées²:

- (1) comme une opposition entre un sujet plurivalent, non-marqué, et un prédicat marqué;
- (2) comme une opposition dans le sujet et le prédicat entre deux formes nettement et différemment marquées;
- (3) comme une opposition entre un sujet composé, contenant un groupe de coordination, et un prédicat simple.

Seuls, les deux derniers types comportent en même temps que l'accord avec le sens un désaccord formel entre les termes, dans le dernier cas sous la forme particulière d'un désaccord entre le prédicat et chacun des termes coordonnés qui composent le

¹ Cf. ci-dessous, chap. V, § 155.

² Cf. ci-dessus, §§ 10—11, 12—13, 19 sqq.

sujet. Pour ce dernier type d'accord avec le sens, nous avons adopté, d'après M. Høybye, la dénomination d'*accord global*.

Les états de tension sémantique dans le sujet qui sont caractéristiques du groupe (2) peuvent affecter toutes les catégories grammaticales qui sont en jeu dans le domaine de l'accord, *nombre, genre et personne*. Les tensions se présentent surtout pour la catégorie du nombre, où deux aspects s'opposent souvent dans le contenu d'un mot donné: d'un côté celui du nombre, de l'autre celui de la quantité, de la place dans une série donnée ou simplement du chiffre. Les emplois particuliers seront examinés dans les différents chapitres de notre étude. Pour la catégorie du genre aussi, il existe assez souvent une possibilité de tension entre forme et contenu. Nous nous sommes déjà occupés de certains mots typiques (orateur, etc.), dans lesquels l'élément sexué existe en puissance dans la forme et le genre du mot, mais sans prédominer nettement dans tous les emplois. Dans d'autres cas, un mot à contenu abstrait, qui souvent indique une action, un emploi, permet une interprétation orientant le concept vers l'idée concrète de la personne qui exécute l'action ou qui tient l'emploi, introduisant par là un élément sexué qui peut se trouver en opposition avec le genre du mot (exemples: *garde, sentinelle*). La tension qui intervient ainsi peut mener à un changement définitif de genre; dans ce cas nous sortons de la partie descriptive d'une étude de l'accord, et donc de la syntaxe, pour entrer dans l'histoire du genre et du vocabulaire. Mais tant que ce mouvement n'a pas abouti, la possibilité d'une double réalisation à genre variable constitue un domaine nettement caractérisé à l'intérieur de l'accord avec le sens.

Le genre comme expression de l'idée de sexe ne forme qu'une petite partie du domaine du genre en français moderne, comme dans bien d'autres langues. Pour le reste, il faut regarder la variation de genre comme une variation de forme, déterminée non pas par des variations dans le contenu, mais simplement par la tradition; les tentatives qu'on pourrait faire pour y voir encore une nuance possible de sens, d'ordre quantitatif ou sentimental, nous paraissent vouées à l'insuccès. Si tel est le cas, l'accord avec le sens ne peut exister pour le genre que lorsque celui-ci exprime le sexe. En dehors de ce domaine, aucune tension entre contenu et forme n'est possible. L'accord formel reste seul en jeu.

Il existe cependant, quant au genre, une tension d'une espèce très particulière, à savoir dans les cas où deux synonymes de genre différent se rencontrent dans la pensée de celui qui parle, au moment de la mise en moule de la phrase. Une contamination peut en résulter qui se manifeste par un désaccord formel; à ce désaccord ne correspond donc pas un accord véritable avec le sens; nous proposons pour cet accord spécial le nom d'*accord par contamination avec un synonyme*. On le rencontre surtout dans les accords pronominaux; mais sous forme de lapsus de la parole, surtout dans une élocution hésitante qui cherche sa forme, il est extrêmement fréquent aussi à l'intérieur de la phrase, par exemple dans le groupe article-substantif¹.

32. *Accord avec le terme (ou accord formel)*. L'accord avec le terme seul est l'accord régulier pour la catégorie du genre dans la mesure où la variation de genre est à regarder comme une variation purement formelle. Une neutralisation de la forme correspond souvent à cette neutralisation du contenu, un accord pronominal à l'aide de *ce* ou *cela* pouvant remplacer la variation *il/elle*; seulement, cette neutralisation déborde la catégorie du genre, et nous l'étudierons à part².

Nous avons mentionné déjà deux autres types communs d'accord avec le terme: les phrases dont le sujet est un groupe de coordination et pour lesquelles une des solutions possibles est un *accord formel partiel*, et celles dont le sujet est un titre de livre, et qui présentent également la possibilité d'un accord purement formel.

Mais à côté de ces cas, pour lesquels nous ne sortons pas du fonctionnement normal de l'accord, il existe d'autres cas d'accord avec le terme qui sont nettement aberrants et qui sont à proprement parler des lapsus de la parole; quelquefois, ces derniers aussi peuvent prendre pied dans la langue. Dans tous les cas ces fautes ont un intérêt grammatical, puisque la perturbation projetée de la lumière sur un fonctionnement normal à l'intérieur du système grammatical. L'existence d'accords formels fautifs prouve ainsi la réalité de l'accord formel; si seul existait l'accord avec le sens, les lapsus en question n'existeraient évidem-

¹ Cf. ci-dessous, § 41.

² Cf. ci-dessous, §§ 31 et 44.

ment pas; ces lapsus sont des contaminations entre différents modèles d'accord formel. L'accord normal, complet ou purement formel selon le contenu, est tantôt un *accord avec le terme le plus rapproché*, puisqu'un nombre énorme de réalisations de l'accord ne comporte pas de membre de phrase intercalé entre les termes en dépendance d'accord; tantôt c'est un *accord avec le membre premier de la phrase*, puisque c'est là la place normale du sujet; enfin, dans les groupes de détermination, l'accord est souvent un *accord avec le terme primaire d'un groupe de subordination*, à savoir dans la mesure où ce groupe constitue une unité de sens. Par le fait du fonctionnement normal de l'accord, un lien peut s'établir entre la place du terme dans la chaîne parlée et le déclenchement de l'accord, ce qui dans une réalisation négligée, dans des moments de fatigue ou de paresse, où l'automatisme empiète sur la mise en forme consciente, peut déformer l'expression normale de la pensée en amenant une *détermination de l'accord par la place du terme et non par sa fonction syntactique*; si l'ordre des termes n'est pas l'ordre le plus habituel, cet automatisme «déraillé» pourra produire un *accord irrégulier avec le terme* en opposition nette avec le sens voulu de l'expression.

La phrase suivante pourra servir à illustrer l'*accord irrégulier avec le terme le plus rapproché*:

Moins de deux jours se sont écoulés¹.

Cette réalisation de l'accord n'est pas la seule possible, mais elle prédomine sur l'accord par le singulier, et elle n'est pas regardée comme incorrecte, fait particulièrement intéressant quand on pense aux efforts constants des grammairiens français depuis le XVII^e siècle pour faire concorder la grammaire et la logique.

Dans l'exemple suivant, que nous citons d'après Kr. Nyrop et M. Høybye, c'est l'*accord irrégulier avec le membre premier de la phrase* qui joue et qui l'a emporté sur un accord régulier avec le terme le plus rapproché:

Des montagnes d'où descendent de nouvelles générations que trop de prospérité n'ont pas encore affaiblies².

¹ Cf. ci-dessous, § 95.

² Dans le danois parlé, ce type de lapsus est assez courant; par exemple: *Dem er jeg så glade for.*

Le troisième type principal des accords irréguliers, l'*accord irrégulier avec le terme primaire d'un groupe de subordination* est représenté par cette phrase souvent citée de M^{me} de Sévigné :

Vous êtes un des hommes qui me convient le plus.

Comme on le voit, un accord irrégulier l'a emporté sur l'accord régulier avec le terme le plus rapproché.

Il va sans dire que ces accords irréguliers ne sont qu'assez faiblement représentés dans une langue écrite un peu châtiée; ils se présentent surtout comme des «courts-circuits» dans des phrases un peu compliquées présentant un certain nombre de termes à accorder ou à tenir au contraire séparés; par cette complication même elles donnent prise à la désagrégation dans des moments d'inattention.

33. Résumons, pour terminer cet aperçu sur les formes principales de l'accord, ce qui nous paraît acquis par la démonstration qu'on vient de lire :

La preuve de l'accord avec le sens seul comme celle de l'accord avec le terme seul peut être établie sur des données absolument certaines et selon des critères évidents.

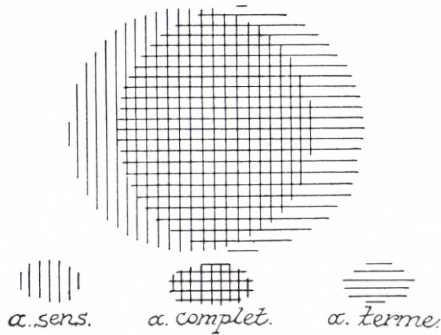
L'accord avec le sens est pour nous primordial, et tant qu'il y a flexion il peut s'établir directement, en cas de tension, par un rapport immédiat entre la forme et le contenu de chaque membre de phrase.

L'accord complet est la conséquence naturelle de l'accord avec le sens dans les deux termes en rapport. C'est l'existence de l'accord complet qui à son tour rend possible une interprétation ou une simple automatisaion de cet accord dans la direction de l'accord avec le seul terme. Un automatisme peut quelquefois se détraquer; ainsi s'expliquent les accords irréguliers de terme à terme. Quant à la possibilité d'une interprétation plus consciente, nous faisons remarquer que la résistance des grammairiens puristes à l'accord avec le sens, dans la mesure où celui-ci créera une opposition formelle entre les termes, constitue une telle interprétation consciente en faveur de l'accord complet, mais avec une accentuation particulière du principe formel de l'accord.

Le jeu complet de ces différentes possibilités d'accord forme une illustration parfaite de l'existence des deux constructions qui

se complètent et qui peuvent s'opposer: la construction immédiate («verticale»): terme/sens, et la construction médiate, surtout persévérante («horizontale»): terme/terme.

On peut illustrer la répartition des types principaux de l'accord, tels qu'ils sont constitués par le décalage entre les deux principes, conceptuel et formel, entre les deux constructions, verticale et horizontale, par le schéma suivant, qui est en rapport direct avec notre définition de l'accord:



VIII. Changement d'accord par métanalyse.

34. *Otto Jespersen* a proposé le terme de *métanalyse* pour ce phénomène du fonctionnement et de la transmission du langage, que les groupes qui forment les différentes unités du langage peuvent être souvent analysés autrement par celui qui entend qu'ils n'ont été formés par celui qui parle, ce qui dans le plan historique peut amener une nouvelle répartition durable des éléments du groupe en question. Il n'est pas rare qu'une métanalyse s'attaque à l'unité même du mot et en déplace les limites phonétiques; dans d'autres cas c'est le contenu seulement qui subit un changement. C'est par une métanalyse radicale, affectant en même temps la forme et la fonction, que la particule interrogative *-ti-* a été dérivée en français vulgaire d'un *-t* en liaison avec *il*, dans une phrase du type: *Jean est-il là* [ʒɑ̃ ɛ ti la]? Plus souvent la métanalyse amène simplement un nouveau groupement des éléments syntactiques.

35. Les regroupements syntactiques jouent un grand rôle dans la question de l'accord. Voici un premier exemple, souvent mentionné, de cette forme de métanalyse:

Elle a l'air méchant → *Elle a l'air méchante*.

L'adjectif, d'abord épithète, est devenu attribut du sujet de la phrase; le groupe *air méchant* s'est dissous, et il s'est formé un nouveau groupe central *a l'air* avec fonction copulative.

Notons ceci qui est important pour bien comprendre la naissance du regroupement: les deux analyses coexistent au masc.sg. :

Il a l'air méchant.

La métanalyse suppose en effet une même forme analysable de deux façons. C'est la phrase à double sens qui est le point de départ et le pivot du mouvement qui amène le regroupement, comme c'est la phrase à double forme qui en est le point d'arrivée. On n'*explique* aucune métanalyse sans s'appuyer sur des exemples équivoques, on ne *prouve* la métanalyse que par des exemples univoques. Beaucoup de discussions sur la valeur des documentations dans le domaine de la syntaxe historique gagneraient à ne pas oublier ce principe méthodique si simple.

La coexistence des deux formes *elle a l'air méchant* — *elle a l'air méchante* permet une légère différenciation du sens, que certains ne manquent pas d'essayer d'ériger en système. La métanalyse en elle-même suppose une conception plus simpliste; sans cela elle n'aurait pas eu lieu.

36. M. Høybye mentionne dans différents endroits de son étude une série d'accords nouveaux qu'il ne met pas sous le vocable de la métanalyse, et dont il n'a pas, semble-t-il, suffisamment souligné l'identité de type¹. Les voici:

Elle est tout ce qu'il y a de gentille
 — - *on ne peut plus* —
 — - *des plus* —
 — - *d'un* —

¹ v. Hb. §§ 24. 75. 84. 125.

Pour le dernier type, M. Høybye parle d'une *analogie* avec elle est *gentille*. Pour *des plus*, il se sert du terme d'*attraction*. Cela n'est pas incorrect, mais une caractéristique exhaustive nous paraît nécessiter une confrontation précise de ces quatre types et une explication commune de leur genèse par la métanalyse. Le résultat de la métanalyse est le même pour les quatre types: *gentille* étant nécessairement l'attribut du sujet, le membre de phrase intercalé entre la copule et l'attribut, et que la métanalyse constitue justement comme une unité, est à regarder comme un modificateur du sens de l'attribut. Quels que soient les éléments primitifs de ce groupe modificateur, le regroupement comporte une généralisation du sens, qui arrivera à être sensiblement le même dans les quatre types, celui d'un renforcement de l'idée contenue dans l'attribut.

Le nouvel accord, par lequel *gentille* peut remplacer *gentil(s)* dans les phrases ci-dessus, prouve ainsi en même temps la réalisation de la métanalyse et l'existence des modificateurs *tout ce qu'il y a de*, *on ne peut plus*, *des plus* et *d'un* comme des unités conceptuelles, comme des outils grammaticaux, si l'on veut: des *mots* nouveaux. Nous employons sciemment, et contre M. Høybye, ce dernier terme avec un sens un peu outré; il est évident que ces unités ne forment pas des mots pleinement constitués; elles ne sont pas des unités désormais indissolubles, mais seulement des unités occasionnelles, conditionnées. Justement pour cette raison, elles pourront servir à faire voir l'utilité qu'il y a toujours à admettre dans la terminologie linguistique des définitions par approximation, procédé qui reconnaît certains concepts fondamentaux de la grammaire comme étant formés d'un noyau central nettement constitué et facilement reconnaissable à des critères évidents, et d'une zone périphérique pour laquelle certaines caractéristiques de la définition complète peuvent manquer. On voit aisément que c'est là la méthode que nous avons adoptée justement pour notre définition de l'accord¹. Nous pensons que l'objet même de la linguistique demande une terminologie orientée ainsi vers une conception dynamique et non pas statique des instruments de la pensée. Ce n'est que par de tels procédés de méthode

¹ Dans une récente étude sur le nombre (v. *Travaux du Cercle linguistique de Copenhague*, IV, 1949, pp. 47—59), M. H. Sten arrive à des conclusions quant au problème général des définitions qui sont toutes proches des nôtres. On peut comparer aussi son schéma avec celui qu'on a vu ci-dessus (§ 33 in fine).

qu'on réussit à faire reposer la description linguistique sur autre chose qu'une nomenclature morte, inadéquate. Derrière les cadres relativement fixes du système de la langue, des *fluctuations* peuvent être constatées; elles existent par le fait même d'une vie psychique en mouvement continu, dont le langage est l'instrument le plus perfectionné, mais toujours en défaut. Système et fluctuations se perpétuent par la fonction spécifiquement psychologique de la transmission de la parole de celui qui parle à celui qui entend. Langue et parole sont ainsi deux aspects inséparables de l'objet qu'étudie la linguistique. A trop vouloir les traiter séparément, on risque de perdre de vue leur interférence continue, nécessaire.

Si nous acceptons donc pour le concept du mot un noyau central et une zone périphérique, les mots nouveaux constitués par la métanalyse discutée ci-dessus sont à ranger dans la zone périphérique des adverbes de degré. Nous sommes tout à fait d'accord sur ce point avec Nyrop qui appelle *des plus* «une sorte d'adverbe d'intensité», point de vue que M. Høybye, fidèle à la théorie de Brøndal, n'accepte que sous toute réserve, car, dit-il, «*des plus* ne devient pas un adverbe, *des plus* reste une combinaison de deux mots». Il nous semble oublier que «*des plus*» est une combinaison tronquée qui a perdu dans l'opération son sens primitif, donc l'élément essentiel dans la constitution des deux *mots* qui restent. Ils n'ont plus de sens qu'*unis*.

37. Mentionnons pour terminer un dernier groupe de métanalyses typiques amenant un changement d'accord; ce sont celles qui mènent à une variation apparente de genre dans des mots tels que *espèce*, *diable*, *drôle*:

un espèce de vaurien — *une espèce de fripouille*
un diable d'homme — *une diable de femme*
un drôle de garçon — *une drôle de fille*.

M. Høybye se contente de constater que «le deuxième terme est celui qui domine pour le sens, et par conséquent l'accord peut très bien se faire avec celui-ci», ce qui ne constitue pas une explication bien précise du procédé. D'autre part il n'accepte ni l'explication de Littré, qui voit dans *diable de* un adjectif, ni

celles de Nyrop, qui caractérise le phénomène tantôt comme une «assimilation anticipante de genre», tantôt simplement comme un «changement de genre». Il est vrai que les explications de Nyrop n'expliquent pas grand'chose; au contraire, celle de Littré nous paraît exprimer dans une terminologie seulement incomplète, et légèrement dépassée, ce qui est la réalité de la transformation grammaticale du groupe, le passage, pour *espèce (de)*, etc., d'une fonction de terme primaire à une fonction de terme secondaire; et ce passage se fait par une métanalyse, un regroupement des éléments:

un drôle de garçon un drôle de garçon

ce qui amène une variation normale de l'article, déterminant maintenant le dernier mot du groupe: *un drôle de type* — *une drôle d'idée*. Comme ci-dessus, l'explication de la possibilité de la métanalyse se trouve dans les exemples équivoques. Ajoutons que la métanalyse est facilitée par la coexistence des deux types que voici:

Cette fripouille! — *Cette espèce de fripouille!*
Quel type! — *Quel drôle de type!*

et par l'absence très répandue de l'article dans cet autre type d'exclamations (et il importe de se rappeler que toutes les phrases en jeu comportent une valeur affective très nette):

Espèce de vaurien! — *Espèce de fripouille!* — *Diable de femme!* — *Drôle de pistolet!* etc.

M. Høybye, empêché par une théorie des parties du discours à laquelle nous avons déjà fait allusion, ne veut pas parler d'adjectifs dans le cas de métanalyse qui nous occupe ici. Il nous semble cependant que les deux exemples que voici parlent très nettement en faveur d'une conception plus souple qui cadre bien avec notre point de vue, exprimé dans le paragraphe précédent, sur les définitions par approximation:

ma courte et chienne de vie
ma pauvre miteuse de vie

(Paul Vialar: Le bal des sauvages p. 73).

Dans le premier exemple, la parenté est prouvée par la coordination du groupe *chienne de* avec un adjectif régulier, dans le second en outre par le fait que c'est un adjectif régulier qui simplement change de construction en se combinant avec *de*. On voit ici en germe la possibilité d'une construction toute nouvelle, amenée par les métanalyses dont nous parlons, mais étendue aux adjectifs ordinaires; cette nouvelle construction permet une mise en relief renforcée, par la combinaison de l'antéposition emphatique de l'adjectif avec cette possibilité d'un changement du rythme qui provient de l'intercalation du nouveau *membre de liaison* «*de*», rythme à deux temps, comportant par conséquent deux accents au lieu d'un seul.

Tout ceci est encore seulement en puissance dans la langue actuelle; la métanalyse en question et les conséquences qui peuvent en découler existent encore surtout sous forme de créations spontanées que la norme n'a pas encore reconnues définitivement.

38. Les métanalyses mentionnées dans les paragraphes précédents ont toutes pour résultat d'amener un nouvel accord. Faisons remarquer cependant que le résultat d'une métanalyse peut être aussi l'élimination pure et simple de l'accord, c'est-à-dire le passage à l'invariabilité du terme qui est à l'origine en dépendance d'accord. Dans ce domaine de l'élimination de l'accord, cependant, plusieurs forces sont souvent en jeu en même temps, comme on le verra dans les pages suivantes. De ces forces, la métanalyse n'est pas nécessairement la première ni la plus efficace, et de toute façon il est méthodiquement impossible de les évaluer les unes par rapport aux autres. On comprendra donc que nous serons souvent obligé, dans la partie descriptive de notre étude, d'avoir recours à une décision arbitraire pour assigner une place aux types de constructions dans lesquels une métanalyse aura pu intervenir dans l'élimination d'un accord.

39. Il peut paraître assez naturel d'interpréter plusieurs métanalyses mentionnées ci-dessus simplement comme des exemples de contaminations. C'est probablement une telle idée qui a été formulée un peu vaguement par M. Høybye, lorsqu'il explique une construction comme étant «due à l'analogie avec»

une autre¹. Nous croyons avec M. Høybye que deux constructions apparentées par le sens peuvent se présenter en même temps à l'esprit de celui qui parle et que leur conflit peut passer dans la forme donnée à l'expression; par là une nouvelle interprétation des éléments en contact peut devenir possible, sans qu'elle se fasse nécessairement. Si donc «l'erreur d'aiguillage», c'est-à-dire la contamination des deux constructions concurrentes, a un caractère plutôt fortuit et isolé, nous trouvons naturel d'y voir une de ces réalisations chaotiques qui peuvent rester sans suite dans l'histoire de la langue; pour celles-là le terme de contamination nous paraît convenir parfaitement. Mais dans la mesure où une nouvelle construction se régularise, nous y voyons l'indice d'un travail conscient ou subconscient sur la composition des éléments de l'expression, pour lequel le terme de Jespersen, la métanalyse, nous paraît d'une indéniable utilité.

IX. Elimination de l'accord.

40. A l'intérieur d'un état de langue donné, dans la caractéristique duquel il entre de faire accorder normalement les termes des groupes prédicatifs et déterminatifs, on peut constater avec plus ou moins de fréquence des cas pour lesquels l'accord est aboli, ou paraît l'être. L'examen des cas en question pose tout d'abord le problème du rapport entre *flexion et accord*. Le système flexionnel que présuppose l'accord n'est pas nécessairement un système complet, comportant une variation déterminée ou un nombre de variations déterminées dans toute la partie du vocabulaire affectée par la flexion. Un cas donné d'invariabilité dans un prédicat ou un déterminant comporte donc à priori deux interprétations possibles, l'invariabilité pouvant être morphologique ou syntactique selon le cas. M. Høybye se demande en plusieurs endroits de son étude s'il a affaire à un non-accord ou à une invariabilité morphologique; mais il ne cherche pas à déterminer le critère qui permettrait de résoudre le problème². Pour ce qui est des adjectifs en fonction d'attributs, le critère nous paraît facile à établir: il faut voir si les adjectifs en question varient dans d'autres fonctions syntactiques, et si d'autres adjec-

¹ v. Hb. § 24 versus finem.

² v. Hb. §§ 143. 74. 76. 104.

tifs varient dans la fonction d'attribut. Une telle méthode permettra d'établir le caractère morphologique ou syntactique des cas examinés; il y a non-flexion si l'invariabilité suit le mot, non-accord si elle suit le membre de phrase.

Il reste cependant une certaine interpénétration des deux domaines. L'existence d'un nombre relativement grand de mots dans lesquels la flexion, au cours de l'évolution de la langue, a été neutralisée, entièrement ou du moins dans la prononciation, pourra affaiblir le sens même de la variation. L'invariabilité peut se généraliser d'abord dans les groupes syntactiques plus relâchés, et tant que c'est le cas, le fait syntactique se distingue encore du fait morphologique; mais on est cependant en présence d'un mouvement convergent qui facilite une évolution ultérieure, dans laquelle le fait syntactique et le fait morphologique ne sont plus discernables, la débilitation du système flexionnel s'attaquant peu à peu aux différents groupes syntactiques.

41. Nous avons parlé au début de cette introduction des variations dans le degré de cohésion, et de l'élimination de l'accord qui peut résulter aussi bien d'un maximum que d'un minimum de cohésion. A l'intérieur de la cohésion moyenne il est possible aussi de constater des dégradations. Celles-ci se rattachent tout particulièrement au problème de l'ordre des mots. Selon l'ordre dans lequel se présentent les termes des groupes en accord, celui-ci sera ou un *accord persévérant* ou un *accord anticipant*. Provisoirement, et en considérant surtout le groupe sujet-prédicat, on peut établir cette différence que l'accord persévérant est en général plus coercitif que l'accord anticipant; le groupe prédicat-sujet paraît moins solide que le groupe sujet-prédicat. Pour le premier en effet il existe cette possibilité que la phrase, au moment où commence son articulation, n'est pas entièrement préparée dans tous ses éléments dans la conscience de celui qui parle ou qui écrit; l'anticipation de l'accord n'a donc pas de prise réelle et le résultat en est souvent le choix de la forme de la 3^e pers. du sing. masc., qui domine numériquement et qui par là a une certaine tendance à se généraliser. Si dans ces conditions la suite de la phrase finit par se faire au moyen d'un sujet autrement constitué, si par exemple le singulier d'abord envisagé fait place à un pluriel, l'accord est par là rendu impossible. Même pour

le groupe généralement si dense: article — substantif, on constate assez souvent dans une élocution lente et hésitante des cas de non-accord, comportant en général une légère pause qui marque la construction progressive: *voici le . . . difficulté*. Ici cependant, une autre solution possible marque le caractère très uni de ce groupe: *Voici le . . . la difficulté*.

On peut affirmer en général qu'en dehors des quelques types que nous relevons dans les paragraphes suivants, les cas d'abolition pure et simple de l'accord en français moderne restent des cas isolés qui n'affectent pas le schéma général de la construction, dans lequel l'accord garde bien sa place.

42. Si l'on considère le type de phrase suivant:

Vive les vacances!

on voit que l'explication que nous venons d'avancer sur l'élimination casuelle de l'accord anticipant dans le groupe sujet-prédicat ne suffit pas dans tous les cas. Ici, le verbe placé en tête de la phrase, *vive*, se présente avec le caractère d'une formule figée, comme cela arrive facilement pour certaines formes du subjonctif et de l'impératif, e. a. pour *soit*. A cela s'ajoute encore ce fait que *vive* et *vivent* ne se distinguent que par l'orthographe. Pour ce type donc, plusieurs forces entrent en jeu.

43. Une forte tendance vers l'élimination de l'accord se constate dans les locutions participiales ayant le participe à la première place, c'est à dire les constructions du type:

*passé l'église
vu cette difficulté.*

Ici encore, l'ordre des mots joue un rôle essentiel dans l'affaiblissement de l'accord, et de même le caractère purement graphique de bon nombre des différences flexionnelles. Mais une autre particularité est à considérer dans ces types de phrase; c'est l'affinité de sens que présentent ces locutions avec des prépositions avec régime. Une espèce de métanalyse conduira très naturellement à interpréter les participes antéposés comme des prépositions, donc à les accepter comme indéclinables. Depuis

longtemps, certains participes (et un adjectif: *sauf*) sont entrés dans cette classe de mots, l'accord étant ainsi définitivement aboli; dans d'autres, les deux possibilités restent en concurrence.

44. Du type précédent, un autre type à prédicat occasionnellement invariable se distingue par la fonction et par la forme, puisqu'il s'agit là d'une proposition principale du type disloqué¹. M. Høybye en donne l'exemple suivant:

Fini, les livres!

Et il propose d'y voir l'influence de cet autre type de phrase:

C'est fini, les livres.

Pour une autre phrase qu'il cite dans le même paragraphe:

A quoi bon cette guerre,

il propose la double influence de ces deux types dissemblables:

A quoi bon attendre plus longtemps?

A quoi est-ce bon, cette guerre?

Par ces explications, M. Høybye nous paraît toucher à un problème d'une grande importance, mais sans pourtant s'y arrêter, puisqu'il s'en tient à cette simple suggestion hâtive. Il aurait pu traiter le même problème dans d'autres endroits de son livre, où il mentionne brièvement les pronoms neutres et les constructions dans lesquelles ils entrent.

Il nous paraît utile de considérer dans leur ensemble ces divers emplois des pronoms neutres dans les constructions disloquées, et avec eux plusieurs autres constructions qui nous paraissent étroitement apparentées aux premières. En effet, un procédé particulier de la mise en forme de l'expression peut comporter une espèce de décalage entre le mot et le contenu normal de ce mot; c'est comme si celui qui parle prend du recul pour regarder le mot qu'il vient de formuler tantôt comme simple forme verbale, tantôt au contraire comme expression d'un concept généralisé.

¹ v. notre *Ordre des mots I* (pp. 21 sqq., et passim), et Hb. § 145; cf. Hb. §§ 25, 95. 306.

Rappelons ici tout d'abord le problème des mots employés matériellement. On sait que quelle que soit la forme d'un mot qu'on emploie «materialiter», l'accord se fait toujours par le masculin singulier, forme neutre qui indique justement que ce que l'on considère, ce n'est plus l'idée contenue dans le mot; c'est le mot en lui-même qui est le thème de l'énoncé:

«Les os» ne se prononce pas comme cela.

Le plus souvent on se sert dans l'écriture de guillemets pour marquer cette mise en relief d'un caractère spécial; mais sauf au masc. sg., la forme même de l'accord permet à elle seule d'établir la distinction des deux emplois:

Caroline est rayée de ma mémoire.

Caroline est rayé de ma mémoire.

On pourrait penser à l'influence de l'idée subjacente de «mot», comme il est naturel de supposer pour la neutralisation de l'accord dans les titres de livres l'incidence du mot «livre» ou «ouvrage». Mais pour les expressions dans lesquelles des quantités sont vues sous l'aspect de l'unité de la somme, aucun substantif masculin ne se présente naturellement à l'esprit:

Mille francs n'est pas suffisant.

10 ⁰/₀ est tout ce qu'il faut.

Ici il faudra compter sûrement — et dans les autres cas précités on peut le faire avec une certaine probabilité — avec l'intervention d'un concept sans figure précise, le concept tout à fait général de *thème* comme base du reste de l'expression. Du point de vue du sens, nous appellerons ce phénomène une *thématisation*; la conséquence syntactique de la thématization, ici spécialement sa conséquence pour l'accord, nous l'appellerons une *neutralisation*.

Ce dernier terme nous paraît s'accorder particulièrement bien avec le fait que la thématization s'exteriorise souvent en français moderne par l'intercalation du pronom démonstratif neutre, *ce* ou *cela*. Cette intercalation suppose à l'origine une pause, qui isole le «sujet» en dehors de la phrase pour en faire le thème

d'une phrase complète suivante. C'est la *construction thématique, disloquée*, sur laquelle nous nous sommes étendu dans notre *Ordre des mots en français moderne*, passim. La construction thématique, à son point de départ, se compose de deux unités, le thème et la phrase qui le reprend sous forme de pronom. Et par là même, cette construction paraît sortir du domaine de l'accord, tel que nous l'avons nous-même défini en regardant la proposition comme limite du domaine de l'accord. Seulement la construction à deux temps, forme primordiale de la construction thématique, glisse vers une soudure des éléments, donc vers une nouvelle unité qui finit par constituer de nouveau une seule phrase d'une forme particulière. Et par là, le problème de l'accord tel que nous le définissons est de nouveau posé.

Au terme du processus que nous venons de décrire nous constatons donc la création d'une forme grammaticale nouvelle, qui du point de vue du problème de l'accord a pour résultat de ramener l'accord avec le sens à l'accord complet:

Mille francs, c'est une grosse somme.
20 ⁰/₀, ça peut encore aller.
Eugène, ça ne se prononce pas comme ça.

Cette construction thématique s'étend bien au delà des cas mentionnés ci-dessus. En effet, la grande extension qu'a prise le pronom démonstratif neutre, dans les formes *ce, cela, ça*, comme représentant de tous les concepts possibles, personnes aussi bien que choses, surtout si ces concepts gardent un caractère général, constitue un développement de la plus grande importance dans la construction de la phrase française moderne.

On voit assez nettement la valeur de différenciation du sens que possède la construction à pronom neutre, si l'on compare les deux phrases:

{ *Elle est belle, la mer.*
 { *C'est beau, la mer.*

Comparez aussi:

{ *Il est charmant, le lac d'Annecy.*
 { *C'est charmant, un lac de montagne.*

{ Elle est agréable, ta maison sur la plage.
 { Elle est agréable, cette maison sur la plage.
 { C'est agréable, cette maison sur la plage.
 { C'est agréable, une maison sur la plage.

Voici encore quelques exemples de cette construction à pronom neutre intercalé :

Les enfants(,) c'est la parure de la maison.
Ces gens de la campagne(,) c'est si rapace.
Les carottes(,) ça ne se mange pas cru.

Pour des exemples supplémentaires, nous renvoyons de nouveau à notre travail : *L'ordre des mots en français moderne* (vol. I, passim), et à l'étude richement documentée de *Leo Spitzer: Das synthetische und das symbolische Neutralpronomen im Französischen*¹.

M. Spitzer insiste sur la valeur sémantique et stylistique particulière de cette construction ; il faut cependant reconnaître que cette valeur de différenciation n'est pas stable ; elle peut s'affaiblir par la vogue même dont jouit la construction. L'effacement progressif de la valeur de généralisation et de la note péjorative rattachée d'abord à la neutralisation dans de nombreux cas, détermine la grammaticalisation de ce type de phrase, assez avancée dans la langue vulgaire, et accompagnée de la disparition de la pause qui marquait à l'origine le caractère thématique de la construction. La suite de cette évolution, en ce qui concerne notre sujet particulier, est la neutralisation de l'accord. Cette neutralisation comporte un signe extérieur, le pronom neutre, qui reprend ou anticipe sur le sujet réel de la phrase². La neutralisation de l'accord du prédicat est ainsi accompagnée en même temps d'un accord formel entre le sujet pronominal et le prédicat, et d'une rupture de l'accord pronominal reliant le nom et le pronom. Pour l'accord avec le sens, il y a opposition grandissante dans la mesure où la grammaticalisation s'implante définitivement dans ce type de phrase. Et il est intéressant de constater

¹ dans : *Idealistische Neuphilologie, Festschrift für Karl Vossler*, Heidelberg 1922, pp. 120—158, réimprimé dans Spitzer : *Stilstudien I*.

² Il est intéressant de comparer cette neutralisation par un pronom avec une neutralisation assez répandue en danois, marquée simplement par l'emploi du genre neutre dans le prédicat : *Rejer er godt. To timer er normalt. Femten år er for ungt. Fem kroner er billigt.*

qu'à l'intérieur même de la construction neutralisée, un retour est encore possible à l'accord avec le sens précis du sujet nominal; c'est le type de phrase relevé par *Damourette et Pichon* et cité par M. Høybye (§ 128):

C'est brutaux les hommes,

auquel on peut ajouter le suivant¹:

*De leurs doigts de fée sortent de véritables chefs-d'œuvre.
Mais ce sont pour les riches.*

Ces types de phrases qui s'opposent et se complètent forment avec les types simples auxquels ils correspondent et qui restent réfractaires à la neutralisation définitive et générale de l'accord du prédicat, un jeu très varié de possibilités, qui illustre de façon particulièrement nette les forces opposées qui sont en jeu dans le mécanisme de l'accord.

¹ noté par Marcel Cohen, dans: *Fr. Mod.* 1948, p. 84.

Chapitre I: L'accord sujet-prédicat.

Remarques préliminaires sur l'état de la flexion en français moderne.

45. Le nombre, le genre et la personne sont les trois catégories morphologiques qui jouent en français moderne, le nombre et le genre dans les noms, le nombre et la personne dans les verbes.

Dans l'état d'évolution auquel est arrivé le français, et plus particulièrement le français parlé, les trois catégories présentent certaines faiblesses en ce qui concerne la différenciation des formes, faiblesses qui sans être assez prononcées pour menacer le fonctionnement même du système morphologique, et par là de l'accord régulier, jouent cependant un rôle assez sensible dans l'équilibre du système. Sans entrer dans tous les détails, nous allons marquer les assises du problème.

46. La relation du nombre est exprimée dans les noms, sauf quelques exceptions assez rares, par l'opposition régulière d'un singulier et d'un pluriel. Mais dans la grande majorité des cas, cette opposition n'existe que dans la langue écrite; la langue parlée au contraire ne possède qu'un petit nombre de formes régulièrement différenciées. En cas de liaison les différences sont plus nombreuses; la liaison contribue à maintenir l'équilibre du système, surtout pour les adjectifs. Pour les substantifs, c'est surtout la différenciation de l'article qui remplace ou sert d'appui à la différenciation presque perdue¹. Dans tous les cas, l'orthographe tient un rôle dans le maintien du système morphologique, et par là de l'accord qui en est solidaire.

¹ Cf. sur cette question le chapitre V.

47. La relation du genre s'exprime également d'une façon assez déficitaire en français moderne. L'opposition masculin-féminin n'est pas, dans la plupart des substantifs à genre fixe, marquée de façon nette, et d'ailleurs elle a perdu en dehors de l'indication directe du sexe tout sens tangible de différenciation. L'emploi généralisé de l'article, qui cependant n'est différencié qu'au singulier (et pour l'article défini, seulement devant une consonne), aide à maintenir l'ancienne opposition¹.

Les suffixes gardent parfois une différenciation plus nette, qui sert dans une certaine mesure à établir un groupe assez important de noms à genre variable².

Les adjectifs maintiennent en général dans la langue écrite l'opposition nette entre le masculin et le féminin; dans la langue parlée, au contraire, un assez grand nombre d'adjectifs et la très grande majorité des participes passés ont la même forme pour les deux genres. Ce fait, qui confie à l'orthographe le maintien des oppositions, détermine une certaine faiblesse du système morphologique qui peut se répercuter sur la régularité de l'accord.

48. Dans les verbes, la personne et le nombre sont exprimés ensemble par une même terminaison, qui sauf de rares exceptions dans la langue parlée (3 pers. sg. et pl. des verbes de la première conjugaison au présent, 3 pers. sg. et pl. de tous les verbes à l'imparfait et au conditionnel), maintient nettement séparés le singulier et le pluriel. Pour ce qui est de cette partie de l'opposition à fonction double, le système paraît donc assez stable.

Mais au singulier, la relation de la personne est exprimée avec beaucoup d'irrégularité et de nombreuses neutralisations (surtout dans la langue parlée); seulement la présence d'une différenciation très nette dans quelques paradigmes des verbes les plus usités, et la différenciation des personnes du pluriel de tous les verbes, maintiennent encore le système en équilibre. Comme l'article pour les noms, le pronom atone sujet est, sinon tout à fait soudé, du moins assez fortement agglutiné au verbe pour participer à la détermination de la personne.

¹ Cf. sur cette question le chapitre V.

² Pour la fonction de ces derniers comme attributs, cf. Introduction § 15.

49. Peut-on parler utilement, pour chacune de ces différentes catégories morphologiques, d'une forme neutre, non-marquée? Il est certain que dans les phrases où l'accord se fait par anticipation, une structure très relâchée de la phrase amènera de préférence dans le prédicat antéposé et provisoirement indéterminé le masculin, le singulier et la troisième personne. Mais faut-il voir dans une telle préférence autre chose qu'une simple dominance numérique? Pour répondre à cette question, on peut souligner d'abord ce fait qu'un accord avec deux mots qui sont respectivement masculin et féminin se résout par le masculin, ce qui paraît indiquer nettement l'existence d'une forme non-marquée. Mais les neutralisations ne sont pas très nombreuses, et ne constituent pas un système d'une validité absolue; les emplois neutralisés du masculin sont surtout numériquement prépondérants. Pour les autres catégories, les rapports paraissent encore moins clairs.

Le problème ne nous paraît donc pas comporter une solution aussi simple que le suppose M. Høybye, et nous sommes loin d'être d'accord avec lui non seulement dans ses remarques générales, mais aussi et surtout dans l'analyse des exemples qu'il a réunis dans les §§ 38 sqq. M. Høybye dit d'abord, sans hésitation, que «la 3^e personne est la catégorie indifférenciée qui peut éventuellement prendre la place des autres». Et pour preuve de cette affirmation il cite des exemples, qu'on pourrait multiplier tant qu'on voudrait, où une personne parle d'elle-même à la 3^e personne:

[*Antonia*.:] *Tu es ennuyé? Pierre . . . Elle t'ennuie, la petite Antonia, etc.*

Mais la valeur sémantique, ici et dans les autres exemples, n'est absolument pas neutre, indifférenciée. La valeur stylistique toute particulière qui y reste attachée est basée justement sur le fait que ce sont des 3^{es} personnes pleinement constituées comme telles. L'emploi de la 3^e personne indique que la personne qui formule cette phrase parle d'elle-même comme d'une personne étrangère, vue du dehors. Et l'effet recherché et obtenu est étroitement apparenté à celui qu'on obtient, lorsqu'on emploie la troisième personne en parlant à une personne présente; on parle

de cette personne devant elle¹. M. Høybye analyse assez exactement le mécanisme psychologique de ce procédé: expression de dédain, employée souvent d'une manière hypocoristique, ou bien expression de respect et de politesse. Mais comment ne remarque-t-il pas que par une explication qui fait intervenir à juste titre la valeur stylistique particulière, il va directement à l'encontre de sa propre théorie d'une personne indifférenciée, et que l'effet obtenu dans les différentes situations repose justement sur l'opposition très précise des personnes grammaticales, sur leur valeur sémantique très exactement respectée? Il y a dans ces emplois le jeu conscient d'une dramatisation; on prend un plaisir d'ordre esthétique à changer les personnes grammaticales, justement parce qu'elles s'opposent sémantiquement et qu'elles permettent ainsi de jouer avec les valeurs en question.

Tout cela ne regarde donc que par un côté le problème de l'accord en tant que problème morpho-syntaxique, et nos remarques serviront donc surtout à poser une limite et à renvoyer la discussion des exemples réunis par M. Høybye à la sémantique et à la stylistique pures. Un seul des exemples paraît relever cependant du problème de l'accord; c'est la phrase de Céline, dans laquelle un personnage du livre s'amuse à se représenter sa famille joyeuse après sa mort:

... tandis que moi papa, ruisselant d'asticots . . . pourra fantastiquement de toute sa viande déçue.

Ici, l'existence d'un sujet sous une forme double: *moi papa*, crée un vrai problème d'accord. Et cependant, ici encore, c'est un pur problème du sens même de l'expression. Le choix de la 1^{re} personne dans l'accord serait stylistiquement neutre, «papa» serait une apposition au sujet sans influence sur le prédicat. Mais par le choix de la 3^e personne un effet stylistique très particulier est obtenu; le personnage se regarde avec les yeux de sa famille, sa rage éclate dans cette transposition consciente. Et nous le répétons: les excellents exemples de M. Høybye prouvent le contraire de ce qu'il avance; la 3^e personne est ici pleinement constituée comme telle.

¹ Cf. ci-dessous, § 72.

50. On peut d'ailleurs noter ici que la langue vulgaire a développé une construction assez régulière dans laquelle le moi est envisagé du dehors comme une personne dont on parle; c'est la construction avec *Bibi* remplaçant *je*, dans laquelle l'accord se fait à la 3^e personne, accord complet ou simplement formel selon le degré de netteté avec laquelle la transposition de personne est présente à l'esprit du sujet parlant; *mézigue* est une transposition semblable, où la forme rappelle légèrement la première personne qu'elle exprime, mais sans que ce rappel agisse sur l'accord, dominé par l'idée d'une personne dont on parle, exprimée par *zigue*. Une transposition de personne parallèle se fait dans la langue vulgaire à l'aide de *tézigue*, qui remplace la 2^e personne¹.

Dans ces derniers cas, le procédé de «dramatisation» amène donc, dans un milieu linguistique particulier, de nouveaux «pronoms» de la 1^{re} et de la 2^e personnes à base substantive, et détermine par là une neutralisation très particulière de la catégorie de personne au singulier; mais là encore la langue reste dans une phase intermédiaire; ce n'est qu'une neutralisation partielle, conditionnée, dont le sort reste incertain, même dans le milieu restreint dans lequel elle s'est développée.

Remarques préliminaires sur l'expression du rapport sujet-prédicat.

51. L'accord entre le sujet et le prédicat, les deux termes dont la mise en relation constitue la phrase, est pour ainsi dire l'accord de base, et en principe tout à fait simple: la mise en relation des deux signifiés est marquée en français moderne non pas par le simple accouplement des deux signifiants, mais en même temps par une correspondance morphologique entre ces deux derniers.

Malgré la simplicité apparente de cette donnée, l'accord entre les termes de ce groupe présente une assez riche variation et un certain nombre de problèmes, dont nous avons discuté les plus importants dans notre Introduction sous leur aspect général. Ici

¹ Cf. Hb. §§ 38 et 40 (rem 3).

nous aurons à les considérer tels qu'ils se présentent dans la complication des réalisations multiples, tout en essayant toujours de les réduire à une série de types plus ou moins nettement caractérisés.

Les deux termes de l'accord sujet-attribut se présentent tantôt dans l'ordre indiqué, tantôt dans l'ordre inverse. La cohésion du groupe peut être affectée par l'ordre des mots de la phrase; elle présente d'ailleurs, même en dehors de cette variation due à l'ordre des termes, des degrés variables selon le caractère plus ou moins nettement perçu du sens à exprimer. Une élocution qui réalise la pensée en état de formation pose le problème de l'accord d'une façon particulière: accord incertain ou non-accord par neutralisation (ou simple prépondérance) d'une forme du système morphologique¹.

Le groupe sujet-prédicat permet avec une assez grande facilité l'intercalation d'autres membres de phrase. Les deux termes du groupe de prédication ne sont donc pas toujours en contact direct; le groupe est ainsi moins dense que le groupe déterminé-déterminant et admet par là plus de complications dans la réalisation.

Une autre possibilité de complications dérive du fait que le sujet n'est pas nécessairement un terme simple; il peut être constitué par un groupe de coordination ou de subordination, et la présence de ces groupes dans le sujet détermine l'existence d'un nombre de problèmes particuliers, que nous avons étudiés dans notre Introduction et qui seront exemplifiés ici, à leur place systématique.

52. La phrase nominale du français moderne présente cette particularité de comporter normalement une copule. Par là, le groupe à considérer est exceptionnellement, par rapport aux autres groupes dont nous aurons à nous occuper, un groupe à trois termes: sujet-copule-prédicat. Et le problème de l'accord se dédouble: accord sujet-copule et accord sujet-prédicat. La solution de ce problème particulier n'est pas toujours simple, la tension possible entre la construction avec le terme et la construction avec le sens pouvant être résolue de deux façons différentes

¹ Cf. ci-dessus, § 49.

dans les deux groupes partiels, comme nous aurons l'occasion de le constater par la suite.

53. En dehors du groupe traité ici, mais placée justement à sa limite, se trouve la phrase à terme unique. Celle-ci présente évidemment une seule possibilité d'accord, l'accord avec le sens. Type:

Délicieux! — Malheureux! — Malheureuse!
Sais bien! — Pense pas! — Comprends!
*Viens! — Sortez! — Passons!*¹

Pour situer exactement le problème de l'accord, il importe d'avoir cette forme primitive de la phrase présente à l'esprit, à cause des reflets qu'elle laisse encore dans l'état actuel de la langue, même en dehors du petit domaine où elle survit directement. La phrase à terme unique exprime le rapport sujet-prédicat en une seule forme, qu'on peut figurer ainsi:

(sp).

Dans les cas où le sujet est exprimé séparément, à l'intérieur de ce système, on peut figurer le rapport établi de la façon suivante:

s — (sp).

La formule indique la construction thématique primitive dans laquelle le thème est repris synthétiquement dans la phrase à terme unique.

A mesure que ce type se consolide, développement qui peut coïncider avec un autre, par lequel les variations morphologiques du terme (sp) deviennent moins nettes, ce dernier terme primitivement central et compliqué, devient collatéral et peut tendre vers

¹ Notons que la possibilité d'une élimination de l'accord avec le sens dans la phrase à terme unique existe seulement dans des cas de syntaxe figée, à savoir dans des exclamations: *Allons! Voyons! Dites donc!* Dans ces exclamations l'invariabilité en personne marque l'oubli du sens primitif. Elle s'appuie d'ailleurs au début sur des transpositions de personne très courantes (v. ci-dessous, §§ 70 sqq.). Dans *hélas*, nous avons un figement apparenté. Si la phrase impérative (subjonctive) comporte un attribut, celui-ci s'accorde avec le sens: *sois prudente!*

la simplification morphologique, sans que la clarté de l'expression en souffre:

s — p.

Les trois degrés indiqués ici figurent la marche qui va de l'état synthétique à l'état analytique; au bout de cette évolution que nous envisageons ici sous l'aspect théorique se trouve la suppression même de l'accord¹.

En français, ce mouvement n'a pas abouti; la langue reste à une étape intermédiaire difficile à réduire en formule, mais qui pourrait être à peu près figurée ainsi:

s — (sp).

Ces remarques tendent à souligner encore une fois qu'il ne suffit pas de regarder l'accord sujet-prédicat comme une simple dominance formelle exercée par le terme sujet sur le terme attribut. Cette dominance n'est pas absolue, et elle n'est pas simple. Le second terme du rapport garde encore une fonction partiellement autonome; et par là même l'accord avec le sens reste toujours essentiel. Voilà pourquoi nous l'avons fait entrer de plain pied dans la définition de l'accord à laquelle nous nous sommes arrêté.

On exemplifiera assez bien l'étape s — (sp) par les phrases du type suivant, d'ailleurs assez rares en français moderne:

Tous trois, certainement, y trouverez avantage.

Avec un véritable substantif comme premier terme, le type est dialectal ou plutôt provençal:

Li Franchimand sias de manjo-burre.

Egger, discutant une remarque d'Apollonius Dyscole qui condamne une construction parallèle en grec, dit que celui-ci « ne comprend pas que le nom est, en général, indifférent à la distinction des personnes plutôt qu'il n'appartient nécessairement à la troisième et que, par conséquent, il peut sans irrégularité s'allier

¹ Cf. Introduction § 9.

à la première personne d'un verbe»¹. N'empêche que le substantif a une affinité très prononcée avec la 3^e personne, affinité qui justement tend à exclure les constructions de ce type dans la mesure même où la phrase glisse vers un nouvel équilibre entre les termes: s — (sp) au lieu de s — (sp). Voilà pourquoi le français moderne préfère le type que voici:

Vous, les Français, vous êtes des mangeurs de beurre.

Voilà aussi pourquoi *tous*, qui est facilement le sujet direct d'un verbe à la 3^e personne, est mis le plus souvent en apposition avec les deux autres personnes, de sorte que nous avons la série normale suivante:

Tous sont là.

Tous, nous sommes là.

Tous, vous êtes là.

A. Accord normal.

Règle et types principaux de l'accord normal.

54. Le groupe sujet-prédicat présente normalement un *accord complet* du prédicat avec le sujet, que celui-ci précède ou suive le prédicat:

Accord persévérant:

Il est petit. — Elle est petite.

Ces petits sont malheureux. — Ces petites sont malheureuses.

Le général le sait. — Les généraux le savent².

Accord anticipant:

Nombreux sont aujourd'hui ceux qui pensent ainsi.

Combien douce me paraissait-elle!

¹ Cf. Hb. § 105 (+ rem 1).

² Les cas de zeugme traités par M. Høybye dans les §§ 240 sqq. ne se rattachent que d'une façon périphérique au problème de l'accord, que le zeugme soit concordant ou divergent. Dans une phrase comme celle-ci: *Ils boivent beaucoup et nous un peu*, il y a un problème d'ellipse et non pas un problème d'accord, d'après toutes les définitions de la notion de l'accord, y compris celle de M. Høybye.

*Quand sont arrivés ces derniers?
Charmante(,) la petite Pauline!¹*

55. L'accord prend la forme d'un *accord avec le sens* seul dans un certain nombre de cas dont nous avons étudié l'aspect général dans notre Introduction et que nous allons exemplifier dans les pages suivantes. Lorsqu'il s'agit d'un accord avec le sens amené par la plurivalence systématique d'un sujet pronominal ou par le sens de pluriel d'un groupe de coordination, l'accord avec le sens est à regarder comme un accord absolument normal. Dans les cas d'une tension possible entre forme et sens à l'intérieur d'un sujet simple dont le contenu permet une pluralité d'aspects, des tendances contraires sont en jeu, menant à des réalisations très variées, qui tantôt présentent un accord complet, tantôt un accord avec le sens du sujet en question dans un de ses aspects possibles, accompagné d'un désaccord formel. Ces accords partiels affectent surtout la catégorie du nombre, mais les autres catégories morphologiques peuvent entrer en jeu aussi.

56. L'accord prend la forme d'un *accord avec le terme* seul dans la mesure où une variation morphologique donnée se vide de son contenu. C'est là le cas pour l'emploi du genre dans le domaine asexué; la variation du genre étant ici sans valeur de différenciation conceptuelle, il faut regarder les accords normaux suivants comme de purs accords avec le terme:

*Notre accord est complet. — Notre entente est complète.
Son rétablissement a été prompt. — Sa guérison a été prompte.*

Problèmes particuliers.

I. Problèmes qui se rattachent à l'analyse du sujet.

1. Sujet simple.

a) Problèmes de nombre.

57. Le problème du nombre se présente souvent comme la possibilité d'une tension à l'intérieur d'un même mot ou d'un même

¹ M. Høybye n'a pas tout à fait raison d'écartier ce type à cause de son manque d'unité rythmique. Car la phrase ainsi constituée glisse vers une nouvelle unité, rythmique et mélodique. (Cf. ci-dessus, Introduction, § 44, et notre *Ordre des mots en français moderne*, passim).

groupe de mots entre une notion de singulier et celle d'un pluriel. L'accord peut se résoudre normalement, c'est-à-dire comme un accord complet qui se base, dans le sujet en question, sur l'aspect du sens qui s'accorde avec la forme du mot. Mais souvent aussi, la variation d'aspects dans le sens du sujet amène un désaccord formel, qui se présente tantôt comme un singulier vu sous l'aspect d'une pluralité, tantôt comme un pluriel vu sous l'aspect de l'unité, ces deux désaccords formels en sens inverse reposant sur le même principe fondamental: la possibilité d'un primat du contenu sur la forme, contenu signifiant ici un aspect plus ou moins momentané d'une notion plurivalente, coulée dans une forme qui ne l'est pas par elle-même.

58. *Zéro*. Le concept zéro est traité normalement comme un singulier; cependant, comme ce concept peut se présenter non seulement comme la négation du concept *un* ou de *tout*, mais aussi comme celle du concept *tous*, une affinité avec le pluriel existe, qui en français littéraire ne cause de perturbations de l'accord formel que dans les cas où la négation est suivie d'un complément au pluriel¹.

Seul l'accord par le singulier qui correspond à la forme même des négations en question, est donc normal en français moderne:

Personne ne le sait. — Aucun n'est venu. — Pas un n'y avait pensé.

L'ancien français et certains patois peuvent réaliser l'accord par le pluriel².

59. *Les distributifs*. Les distributifs (chaque, chacun, tout (sg.)), qui par définition regardent une pluralité comme représentée par n'importe lequel de ses composants, exigent que l'accord complet se fasse par un singulier. Et tel est bien le cas dans la presque totalité des réalisations, dans le français moderne:

Chacun le sait. — Toute femme pensera de même.

Le seul cas aberrant du français classique et post-classique

¹ Cf. ci-dessous, § 95.

² v. l'excellente page que M. Høybye consacre à ce problème, dans son § 10.

que nous connaissons, sous forme de sujet simple, se trouve dans La Fontaine (Ragotin, 5. 8):

C'est que chaque pays pour tout ne sont pas bons¹.

60. *Les collectifs*, qui représentent une pluralité regardée sous l'aspect de l'unité, ont normalement l'accord complet qui correspond à cet aspect. L'accord se fera donc par un singulier:

Le reste ne vaut rien. — Toute la famille est arrivée. — Tout le monde le sait. — Le plus grand nombre le pense. — La plupart est ainsi faite. — Une douzaine est un assemblage d'objets au nombre de douze.

Mais on sait que cette solution de l'accord n'est pas la seule possible et que l'accord avec le sens se réalise très souvent dans les collectifs; c'est justement ce groupe de mots qui a été surtout étudié et copieusement exemplifié par toutes les grammaires et toutes les stylistiques qui s'occupent du problème de l'accord, le plus souvent sous le nom de *syllepse*. Le collectif indiquant une quantité constituée par une masse ou une pluralité d'objets, et regardée sous l'aspect de la masse même, de la somme, de l'unité, est déterminé quant à la forme par cet aspect principal, comme nous venons de le voir. Mais l'aspect secondaire qui y reste attaché dans de nombreux cas, celui de la pluralité des éléments composants, peut dominer au moment de la mise en moule de la phrase et amener un désaccord formel; le sens secondaire obtient le primat et détermine la forme du prédicat:

Beaucoup le savent. — Peu le connaissent. — Combien sont partis. — La plupart font comme elle. — Une partie firent leur soumission. — Une vingtaine survécurent. — Le reste sont des horreurs, — Sa famille reconnaissante lui ont élevé ce monument. — Bien du monde ont dû me jeter la pierre².

Les accords en question ne se réalisent pas avec la même fréquence et ne sont pas tous reconnus corrects; ils se répartissent d'une façon très irrégulière, ainsi *tout le monde* a résisté à l'accord avec le sens, *la plupart* s'y est conformé à peu d'exceptions près.

¹ v. Hb. § 14.

² v. Hb. §§ 86—89.

Les exemples ci-dessus sont arrangés de telle sorte qu'ils vont des plus réguliers aux plus aberrants par rapport à la norme; pour les détails nous renvoyons au livre de M. Høybye, qui range peut-être trop d'exemples dans le groupe des syllepses reconnues correctes; de fait, beaucoup de puristes font la chasse à ces pluriels «non-grammaticaux». Et c'est sans doute un des aspects les plus caractéristiques de l'évolution du style, et de ses rapports avec la grammaire officielle, dans le français des derniers siècles, que cette tendance vers l'expression «logique», c'est-à-dire le respect de l'accord complet. Le vieux français et les dialectes représentent ici comme ailleurs une bien plus grande liberté d'allure.

61. *Fractions et pourcentages.* Les fractions telles que $\frac{3}{5}$, $\frac{2}{12}$, $\frac{4}{15}$, de même que les expressions de pourcentages, sont à leur point de départ des pluriels ordinaires: trois cinquièmes, dix pour cent, etc.; et elles peuvent toujours déterminer un accord complet correspondant:

Les deux tiers sont détruits. — A la campagne, 10 % sont encore des analphabètes. — Combien de fois $\frac{4}{15}$ sont-ils contenus dans $\frac{17}{18}$?

Mais très souvent l'idée d'un nombre de grandeurs résumée dans l'expression de fraction ou de pourcentage et exprimée formellement par un pluriel, se change en unité conceptuelle, et le signe grammatical de ce changement est un accord par le singulier. On pourrait naturellement avoir recours à l'idée d'une ellipse et interpréter ces cas en sous-entendant des mots tels que «quantité» ou bien «fraction»; et de fait nous trouvons dans le chapitre du Mémento Larousse où nous avons surtout cherché notre documentation, un exemple où le mot fraction se trouve exprimé, avec l'accord complet qui en découle:

La fraction $\frac{2}{15}$ est trois fois plus petite que $\frac{2}{5}$.

Seulement, tous les cas que nous avons trouvés d'un accord au singulier sans un substantif d'appui mettent le prédicat au masculin. Il s'agit donc d'un cas de cette neutralisation de forme

que nous avons étudiée à la fin de notre Introduction; l'expression en question est regardée sous l'aspect d'un pur concept:

$\frac{7}{8}$ est plus grand que $\frac{3}{8}$. — $\frac{3}{5}$ est plus grand que $\frac{3}{12}$. — $\frac{3}{5}$ égale l'unité moins $\frac{2}{5}$. — $\frac{2}{5}$ est moindre que $\frac{2}{3}$. — $\frac{29}{8}$ se compose de 29 morceaux¹.

Les pourcentages, tels que 10 0/0, 50 0/0, etc., déterminent régulièrement l'accord par le pluriel qui constitue l'accord complet. Mais ici encore, les quantités ainsi exprimées peuvent être regardées sous l'aspect de l'unité et déterminer un accord avec ce sens nouveau, donc au singulier.

10 0/0 n'est guère suffisant. — Je demande 10 0/0 qui m'est dû. — C'est 10 0/0 qui m'est dû².

Il est à noter que la neutralisation de l'expression de pourcentage est souvent marquée dès cette expression même par la présence d'un article au masc. sg.: *je demande le 10 0/0 qui m'est dû*. Dans ce cas, l'accord sujet-prédicat redevient un accord complet normal; le problème de l'accord n'est plus dans le groupe sujet-prédicat, mais dans le groupe article-substantif.

62. *Le nombre en général vu comme quantité.* Plus généralement, n'importe quelle quantité exprimée par un nom de nombre au pluriel, accompagné ou non d'un substantif, semble pouvoir être à l'occasion neutralisée de la même façon que les fractions et pourcentages:

Mille francs est une grosse somme. — Et deux ans dans son sexe est une grande avance. — Deux livres lui suffira.

¹ v. Mémento Larousse, pp. 321 sqq., et Tout en Un, pp. 743 sqq. La documentation de M. Høybye est insuffisante sur ce point; il traite exclusivement des fractions qui constituent en elles-mêmes un sujet composé (fractions entre 1 et 2) ou qui sont accompagnées d'une détermination sous forme d'une préposition avec régime.

² Ici encore, M. Høybye ne s'est intéressé qu'aux cas où l'expression de pourcentage entre dans un sujet déterminé ultérieurement.

On peut évidemment discuter sur la correction de tels accords avec le sens, mais la tendance à les employer reste indiscutable¹.

63. *Heure, millésime, chiffre.* Dans l'expression des heures, le nombre n'exprime qu'une place dans la série des heures et par là un point déterminé dans la division du temps. L'accord se résout dans ce cas par un accord avec le sens:

Onze heures était l'heure du sommeil.

Avec le verbe *sonner*, c'est au contraire l'idée de la pluralité des coups qui domine, et l'accord se fait par le pluriel, accord complet. Pour les deux mots *midi* et *minuit*, l'accord peut se faire de deux façons, comme un accord formel amenant le singulier, ou comme un accord avec le sens, sous l'aspect de la pluralité des coups qu'on entend, ce qui détermine un accord par le pluriel. On peut penser aussi, dans ce dernier cas, à une influence de toute la série des heures, où le pluriel domine, comme le suggère M. Høybye. Cela n'empêche pourtant pas *une heure sonne* de résister absolument à une telle influence de la série²:

Midi a sonné. — Midi ont sonné. — Minuit sonnèrent.

Dans l'expression des millésimes, le nombre exprime également une place dans la série des années. L'accord avec le sens amène régulièrement le singulier:

1815 l'a fait maire de Verrières.

Enfin, un nombre quelconque peut être envisagé simplement comme un chiffre, donc sous l'aspect du signe écrit; là encore, le sens est une idée de singulier et l'accord ne peut se faire que par le singulier:

25 s'écrit XXV en chiffres romains³.

b) Problèmes de genre.

64. *Sujet morphologiquement neutre.* L'accord en genre est un pur accord avec le sens pour les pronoms suivants, qui sont

¹ v. Hb. § 95. Pour la neutralisation à l'aide d'un pronom neutre intercalé, v. ci-dessous §§ 104—5 et Introduction § 44.

² Cette influence l'a emporté au contraire dans l'expression *vers les une heure* (v. ci-dessous, § 163).

³ v. Hb. §§ 91. 92. 93. 45.

systématiquement plurivalents¹: *je, tu, nous, vous, qui* (relatif et interrogatif); le pronom interrogatif *qui* est également plurivalent quant au nombre et de même le pronom relatif, qui l'est en outre quant à la personne:

Je suis malheureux. — Je suis malheureuse.

C'est moi qui suis content. — C'est toi qui es contente.

C'est nous qui sommes contents, etc.

Qui est heureux? — Qui sont heureuses?

On peut ajouter aux pronoms nommés ci-dessus quelques rares substantifs qui, sans être systématiquement plurivalents, restent morphologiquement indéterminés quant au genre, comme *enfant, artiste, camarade, collègue, concierge*².

Pour ces mots, l'accord en genre du prédicat ne peut s'appuyer que sur le sens, dans les emplois où aucune autre différenciation, par la forme de l'article ou par l'adjonction d'une épithète, ne sert à distinguer le genre:

L'enfant est content. — L'enfant est contente.

Mes camarades sont furieux. — Mes camarades sont furieuses.

65. *Substantifs à genre fixe.* Beaucoup de substantifs qui désignent ou qui peuvent désigner des personnes sont normalement invariables quant au genre, sans égard pour le sexe de la personne à laquelle ils s'appliquent dans une situation ou un contexte donnés. Nous n'entrerons pas dans le détail d'une étude de l'expression en français moderne du rapport genre/sexe, étude qui selon nous appartient au domaine de la morpho-sémantique³. Ici il nous importe seulement de caractériser le fonctionnement de l'accord dans les mots normalement invariables quant au genre et pour lesquels donc l'accord complet n'est pas toujours possible. Il s'agit de mots masculins tels que *orateur, auteur, professeur*, de mots féminins tels que *personne, (gens), brute*,

¹ Cf. Introduction § 10.

² La langue parlée en ajoute d'autres par l'amuïssement de l'e féminin: *ami(e)*, et beaucoup de participes substantivés: *accusé(e)*, etc. (Pour d'autres exemples, cf. § 153).

³ On trouvera une riche documentation dans *M. Durand: Le genre grammatical en français . . . (Paris 1936)*, et dans l'ouvrage récent de *M. Walter Stehli: Die Femininbildung von Personenbezeichnungen im neuesten Französisch. Zürich 1949 (Romanica Helvetica, vol. 29)*.

victime, ordonnance, sentinelle, recrue, (garde). Pour les mots *ordonnance, sentinelle* et *recrue* il y a opposition régulière entre genre et sexe.

Tous ces substantifs invariables en genre déterminent en règle générale un accord de terme à terme entre le sujet et le prédicat. Dans la mesure où un des mots masculins peut être regardé comme portant un sens général, asexué, il sera possible de parler d'un accord complet lorsque le prédicat est au masculin; pour les féminins qui gardent plus ou moins un sens abstrait, l'accord sera purement formel. Mais nous insistons sur le fait que malgré les variations ou évolutions de sens, il y a une forte tendance à conserver l'accord formel entre les deux termes, comme dans les exemples suivants:

Leur professeur, M^{lle} X, est excellent. — Cette personne est absente pour le moment. — Quatres victimes de l'explosion n'ont pas été retrouvées. — L'ordonnance n'était pas revenue.

Ce fonctionnement normal de l'accord comporte cependant des irrégularités, dues à la tension latente entre la forme et le sens de ces mots, qui peut amener, le plus souvent de façon irrégulière et somme toute assez peu fréquente, des accords avec le sens. Voici deux exemples dont le premier a servi déjà dans l'Introduction à illustrer l'accord avec le sens:

L'orateur n'est ni jeune ni belle. — L'orateur est protestante elle-même.

L'accord avec le sens peut avoir dans de tels cas le caractère d'un jeu de mots conscient. Pour la phrase citée par Damourette et Pichon et reprise par M. Høybye:

On ne saurait vous dire comment les deux trésors sont mignonnes,

on peut encore hésiter sur le degré de spontanéité qui s'y reflète; pour cette autre de Mirbeau, citée également par M. Høybye:

Est-ce que votre cercle est brune ou rousse?

le jeu de mots est suffisamment marqué par le contexte.

Si les mots féminins qui ont à l'origine un sens abstrait se

laissent influencer par leur emploi spécial comme signifiant des personnes, cette influence du sens concret se fait déjà sentir dans l'article; nous renvoyons donc à notre chapitre V pour cette courte série de mots. Reste à envisager ici les mots *personne* et *gens*.

L'évolution particulière de l'ancien féminin *personne*, accompagné de la négation, par laquelle ce mot est devenu un pronom indéfini, en a fait en même temps un masculin, ce qui équivaut à dire que c'est maintenant le sens asexué qui détermine l'accord :

*Personne n'est content de son sort*¹.

Si au contraire *personne* garde sa pleine valeur de substantif, le mot détermine normalement un accord de terme à terme; le prédicat se met donc régulièrement au féminin. Cependant, le langage populaire glisse là aussi vers l'accord avec le sens asexué, donc vers un accord par le masculin; l'évolution en question n'a cependant lieu qu'au pluriel (*les personnes qui = ceux qui = ceux ou celles qui*):

Les personnes qui continuent à y aller sont fous.

Depuis longtemps, le mot *gens* est sujet à une évolution parallèle, et le nouvel accord a acquis droit de cité dans le groupe sujet-prédicat, mais reste exclu de certains groupes très usités de détermination épithétique. C'est là la règle qui figure dans toutes les grammaires:

*Les vieilles gens sont soupçonneux*².

c) Problèmes de nombre et de genre.

66. *Les noms de lieux.* Les toponymes qui sont des pluriels peuvent déterminer un accord par le pluriel, qui a été à l'origine, lorsque la localité en question prit nom de quelque pluralité d'objets, un accord complet. Si l'accord se maintient sans changement, tandis que le sens primordial du nom tombe dans l'oubli, il n'est plus qu'un accord avec le terme. Et un tel accord est menacé par un accord nouveau avec le sens, l'idée de l'unité

¹ Il faut noter cependant que si l'on pense spécialement à une femme, l'accord avec le sens peut déterminer l'emploi du féminin dans le prédicat, exactement comme pour *on*:

Personne n'était plus belle que Cléopâtre.

(cf. Hb. § 124).

² cf. ci-dessous, chap. IV, § 143. Voir pour ce paragraphe-ci: Hb. §§ 29. 30. 31.

du lieu dominant sur le pluriel de la forme ancienne. Ces deux tendances s'opposent dans le français actuel :

*Les Cabannes sont un village placé le long de la route.
Aigues-Mortes n'a pas été construit par Saint Louis¹.*

67. *Les titres de livres.* Nous avons indiqué dans l'Introduction la double possibilité d'accord qui existe pour les prédicats qui se rapportent à un sujet qui est le titre d'un livre, accord purement formel, qui respecte le nombre et le genre du mot ou groupe de mots qui constituent le titre, ou bien accord avec le sens, c'est-à-dire avec la notion, impliquée dans le titre, de «livre» ou d'«ouvrage» :

*Les Précieuses sont une comédie fort habilement construite.
Fécondité lui a été suggéré par sa paternité tardive².*

68. *Mots employés matériellement.* Nous renvoyons de nouveau à l'Introduction, où nous avons étudié la thématization qui fait d'un mot donné le thème de l'énoncé et qui élimine sans exception toute possibilité d'un accord complet, le mot étant regardé justement sous l'aspect du mot sans égard pour le rapport normal entre forme et contenu. La conséquence pour l'accord est invariablement un masculin singulier. On a déjà vu que cette neutralisation de l'accord peut avoir une valeur distinctive très nette :

«Caroline» est rayé de ma mémoire. — «Glaciaux» ne se dit pas. — «Brutes» est injurieux. — «Les os» ne se prononce pas comme cela³.

d) Problèmes de personne (et éventuellement de nombre et de genre).

69. On sait que le système flexionnel du français moderne maintient nettement différenciées les trois personnes grammaticales au singulier et au pluriel. En principe ces oppositions gardent leurs valeurs traditionnelles intactes; et les accords se

¹ v. Hb. § 94.

² v. Hb. § 369 sqq. Cf. notre Introduction, § 30.

³ v. Hb. § 27. Cf. notre Introduction, § 44.

font tout à fait régulièrement et constituent un système d'accords complets, exemplifiés par les paradigmes de toutes les grammaires :

je parle — nous parlons, etc.

tu le sais — vous le savez, etc.

je suis arrivé — nous sommes arrivés, etc.

*elle est contente — elles sont contentes, etc.*¹.

70. Ce système régulier est quelquefois utilisé, plutôt qu'il n'est battu en brèche, par une espèce de jeu de l'imagination qui intervient dans de nombreuses situations de la vie de tous les jours et dont la caractéristique générale est cette *transposition de personne* à laquelle nous avons fait allusion dans nos remarques préliminaires sur la flexion. Nous allons étudier ici dans leurs différentes variations ces transpositions, qui reposent ou bien sur des inventions individuelles ou bien sur des conventions sociales, et qui sont avant tout des variations morpho-sémantiques. Mais on verra que par les variations d'emploi des formes grammaticales un certain nombre de problèmes d'accord sont posés, dans la solution desquels intervient la lutte constante entre l'accord formel et l'accord avec le sens. Les résultats de cette lutte varient surtout avec le caractère plus ou moins étroit du lien syntactique des deux groupes qui sont à envisager : sujet-verbe et sujet-attribut, les termes du premier groupe étant plus étroitement liés que ceux du second. Pour le groupe sujet-verbe, l'accord entre les termes reste absolument prédominant ; pour l'attribut nominal, au contraire, un certain nombre de transpositions a fini par admettre et parfois régulariser l'accord avec le sens réel fourni par la situation, et qui s'oppose au sens «joué» plus ou moins conventionnel qui règne dans le groupe sujet-verbe.

71. En résumé, le canevas des transpositions de personne, dont la plupart reposent sur l'opposition entre *l'individu et le groupe*, est le suivant :

Première personne réelle : En parlant en réalité d'elle-même seule, une personne peut se regarder comme faisant partie d'un groupe de personnes ; elle se servira donc du pronom *nous* au

¹ Cf. ci-dessus, §§ 48—49.

lieu de *je*. D'autre part, elle peut se figurer comme appartenant à la généralité indéterminée des sujets personnels possibles, remplaçant ainsi le pronom *je* par le pronom indéfini *on*. Enfin, on peut parler de soi-même comme d'une autre personne, figurée par le pronom de la troisième personne *il/elle*, on par quelque *substantif*.

Deuxième personne réelle: En parlant à une autre personne, celui qui parle peut la placer dans un groupe de personnes étranger à lui-même, disant *vous* au lieu de *tu*, ou bien dans un groupe qui le comprend lui-même, ce qui amène *nous* pour *tu*. Comme pour la 1^{re} pers. réelle, on peut se servir aussi, et par le même jeu, de *on*, de *il/elle* ou d'un *substantif*. Ce dernier procédé, qui évite l'allocution directe, joue un rôle très particulier dans les conventions sociales, lorsque celui qui parle choisit un substantif honorifique pour parler indirectement à un supérieur.

Troisième personne réelle: En parlant d'une autre personne présente on peut la placer dans le groupe auquel on appartient soi-même, disant *nous* pour *il/elle*. Ou bien on peut la placer dans le groupe indéterminé des sujets personnels, s'exprimant à l'aide de *on*.

Nous répétons que ces transpositions regardent en première ligne la morpho-sémantique et la stylistique; mais comme certaines utilisations créent une tension entre accord complet, accord formel et accord avec le sens, il est nécessaire d'avoir très nettement présente à l'esprit cette base sémantique dans l'étude des différentes réalisations, telles qu'elles sont déterminées par les situations variables, spontanées ou stéréotypées selon les cas.

72. *Les substantifs employés pour les 1^{re} et 2^e personnes réelles*. Beaucoup de substantifs peuvent être employés dans la vie de tous les jours par transposition de personne pour parler de soi-même et surtout pour servir dans les allocutions. Ainsi les mots *père*, *mère* et autres mots de parenté proche, de même que les prénoms, sont employés très régulièrement lorsqu'on parle de soi-même aux petits enfants, et servent aussi dans leurs réponses, de sorte que la 1^{re} et la 2^e pers. grammaticales sont écartées à ce niveau du langage. Dans une intention plus raffinée, les divers étages de la société emploient certains substantifs d'une façon particulière, en les utilisant comme termes de politesse. Ce n'est

que tout à fait exceptionnellement que ces emplois réalisent un accord avec le sens réel qui contraste avec la forme. Seulement, si un terme de politesse tel que *monsieur* est employé d'une façon directement allocutoire, cette fonction de «vocatif» amènera régulièrement la deuxième personne dans une proposition relative qui s'y rattache:

Eh! Monsieur, qui vous cachez derrière ce volet¹.

Au contraire, les mêmes termes de politesse employés au «nominatif», c'est à dire comme des sujets réguliers, déterminent normalement un accord à la troisième personne, accord complet glissant vers le simple accord formel. Le propre de ces termes de politesse est de ne jamais être devenus pleinement allocutoires; ils sont restés l'expression, dans le langage conventionnel, d'une distance sociale reconnue assez grande par celui qui parle pour qu'il ne puisse pas se permettre de parler directement à son supérieur, mais doit avoir recours à une espèce de monologue dans lequel la personne intéressée n'est qu'auditeur bénévole, et reste comme à distance de son inférieur par cet emploi de la troisième personne:

Monsieur ne prend pas son parapluie?

Madame est souffrante?

Malgré la fonction réellement allocutoire et l'oubli plus ou moins complet de la servilité qu'elle suppose, la construction reste tout à fait réfractaire à un accord nouveau avec le sens. La lutte qui existe a lieu entre cette construction et la vraie allocution à la 2^e personne, mais les deux formes ne se mélangent pas.

Les expressions de politesse telles que *altesse, éminence, excellence, grâce, majesté, seigneurie* déterminent régulièrement, elles aussi, un accord normal de terme à terme, quant au genre et à la personne. Le prédicat sera donc au féminin et à la 3^e personne, bien qu'employé pour désigner un homme à qui on parle.

M. Høybye a réuni une riche documentation pour ce qui est de l'expression de la personne; pour le genre, il n'a relevé directement qu'un seul exemple: *majesté*; mais les mots *altesse, éminence, excellence*, figurent par hasard sous d'autres rubriques avec l'accord normal en genre:

¹ v. Hb. § 40, rem. 1.

*Est-ce que son Altesse est bien portante?
Votre Eminence est trop bonne pour moi.*

Rappelons pour finir que les substantifs *Bibi*, *mézigue*, *tézigue* peuvent prendre, dans le langage vulgaire, la fonction de la première et de la deuxième personnes réelles tout en gardant l'accord formel de la 3^e pers.¹.

73. *Plurivalence du pronom on*. Parmi les transpositions de personne, une place importante revient au pronom indéterminé *on*, qui a pris depuis longtemps le sens très général d'un sujet personnel indéterminé, que la situation ou le contexte peuvent cependant préciser de telle façon que le contenu glisse du sens général vers un sens spécial, égalant un sujet de la 1^{re}, 2^e ou 3^e personnes au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin.

Dans les réalisations de cette plurivalence de *on*, l'accord peut rester sans altération un accord de terme à terme, accord complet qui tend vers un accord simplement formel. Les exemples suivants peuvent prendre, sans changer de forme, ou bien le sens d'un sujet vraiment indéfini, ou bien, le contexte aidant, tous les sens plus précis mentionnés ci-dessus :

On vieillit. — On s'en fiche. — On est un peu déçu. — On a lieu d'être content de lui. — On ira au théâtre ce soir.

M. Høybye a l'air de vouloir aligner complètement *on* avec *je*, *tu*, *nous*, *vous* et *qui* quant à l'accord en genre, ce qui n'est évidemment pas correct; un seul exemple suffira pour le montrer :

Vauchenu: Comme tu as changé en moins de trois semaines!
Isabelle: Dame! On a beau être jeune, on devient sérieux
à force de fréquenter des gens sérieux.

(Tr. Bernard: Le petit café, II. 3)².

Malgré cette possibilité d'un accord formel pour les valeurs différentes de *on*, des accords avec le sens interviennent assez fréquemment, mais seulement dans l'attribut nominal, le verbe

¹ v. Hb. §§ 39, 40, 29(4^o). Cf. ci-dessus § 50.

² v. Hb. § 124. Pour l'accord en nombre, M. Høybye s'exprime avec plus de circonspection (v. Hb. § 139); mais par exemple pour l'accord des participes passés (v. Hb. § 170), il ne donne qu'un seul exemple de l'accord de terme à terme; c'est ce dernier qui reste cependant l'accord normal.

restant sous la dominance formelle absolue du sujet auquel il est agglutiné, sauf dans quelques dialectes qui possèdent des formes telles que

*on répondirent, on verront, etc.*¹.

Voici quelques exemples des divers accords possibles avec le sens :

On n'est pas toujours jeune et belle. — Je crois qu'on ne sera pas très contente. — On n'a pas lieu d'être déçus. — On est fous.

74. *Plurivalence du pronom nous.* On a vu que par le jeu des transpositions, le pronom *nous* possède un spectre sémantique presque aussi étendu que *on*, dû tantôt à une «dramatisation» consciente, tantôt à une indétermination réelle du groupe dans lequel l'emploi de *nous* place le sujet en question.

1) *Nous/on* : Le groupe dans lequel se place une personne en s'exprimant à l'aide du pronom *nous* peut s'étendre indéfiniment jusqu'à comprendre l'humanité entière; dans ce cas, aucun affaiblissement ne se produit évidemment dans l'idée d'une pluralité, et l'accord reste un accord complet normal :

Nous sommes mortels.

Si nous mentionnons ici, pour commencer, cette extension maximum du contenu de *nous*, c'est pour noter le parallélisme d'emploi qui unit *nous* dans cette acception à l'emploi de *on*. C'est sans doute ce parallélisme qui a facilité la substitution de *on* à *nous* dans tant de parlers français, avec abandon plus ou moins complet de l'ancienne première personne du pluriel, ou bien avec juxtaposition des deux : *nous, on*, groupe dans lequel *on* détermine un accord purement formel dans le verbe :

*Nous, on ne fait pas comme cela.
C'est nous qu'on est là*².

2) *Nous/il* : En parlant d'une autre personne présente on peut employer parfois avec un sentiment de condescendance sympa-

¹ v. Hb. § 89 (rem. 4).

² Certains patois connaissent même une contamination encore plus complète : *on sommes* (cf. ci-dessous, 4° : *j'avons* et *nous suis*).

thique le sujet *nous* comme pour la personne à qui l'on parle (v. ci-dessous), et avec les mêmes conséquences pour l'accord:

*Nous sommes lauréat*¹.

3) *Nous/tu*: En parlant à une autre personne, à laquelle on se sent supérieur, comme l'adulte à l'enfant, le médecin au malade, le juge au témoin, etc., on peut marquer la sympathie ou d'autres nuances de sentiment en se figurant étroitement lié par un intérêt commun à la personne en question, cette communauté étant exprimée par l'emploi du pronom *nous*, ou par l'impératif de la première personne du pluriel. Dans ces emplois, la forme du verbe est toujours en accord avec le sujet qui résulte de la transposition de pensée ainsi opérée. Au contraire, la forme de l'attribut nominal est assez régulièrement déterminée par l'accord avec la personne réelle, et donc un singulier:

*Nous n'avons pas été sage. — Sommes-nous encore fatiguée ce matin? — Oh! Madame, soyons claire!*²

Nous avouons ne pas avoir compris l'explication de ce singulier que propose M. Høybye, qui dit: «Il faut pourtant remarquer qu'on ne va pas jusqu'à mettre le complément prédicatif au pluriel; c'est donc plutôt que le locuteur s'identifie à l'allocutaire»; pour nous il se passe plutôt ceci, que la pensée au milieu de l'élocution (ou de la mise par écrit) revient de l'idée de solidarité à l'idée normale de distance entre les deux personnes; il y a contamination entre les deux aspects possibles: 1^{re} pers. pl. fictive et 2^e pers. sg. réelle.

4) *Nous/je*: En parlant d'elle-même, une personne peut choisir de ne pas s'isoler d'un groupe social, quel qu'il soit, dont elle se considère comme faisant partie, aspect linguistique conscient ou inconscient d'un unanimité dont nous n'allons pas essayer de déterminer les nuances émotives possibles; elles peuvent aussi bien impliquer la discrétion que l'emphase et paraissent surtout relever d'un certain traditionalisme qui insère presque inconsciemment l'individu dans une famille, une lignée. La forme de l'énoncé s'adapte à cet aspect particulier de la pensée, ce qui

¹ v. Hb. § 43 (rem. 2).

² v. Hb. § 43.

amène l'emploi de la première personne du pluriel. Les patois surtout font un emploi étendu de ce *nous* = *je*¹. Mais c'est en même temps le *pluralis maiestatis*, qui d'ailleurs a probablement une autre origine plus précise, et le pluriel des écrivains:

Nous voulons et ordonnons . . .

Nous ne sommes pas d'accord avec M. X sur ce point.

Tant que le sens premier de ces emplois reste vivant, l'accord réalisé reste aussi un accord complet. Mais un long emploi traditionnel en a fait des formules figées d'où l'idée de groupe et donc de vrai pluriel peut disparaître. C'est ce qui ressort clairement du fait qu'un attribut nominal se met régulièrement au singulier dans le pluriel des écrivains et dans le *pluralis maiestatis*, constituant ainsi un accord avec le sens nouveau:

*Nous sommes convaincu de l'avoir démontré sans conteste*².

Notons ici plus particulièrement l'emploi tout à fait normalisé de la 1^{re} pers. pl. pour le singulier dans les exhortations qu'on se fait à soi-même; là encore l'attribut se met au singulier:

Restons tranquille!

*Ne soyons pas si fier!*³

M. Høybye, après avoir esquissé une analyse psychologique de ces emplois, en s'appuyant sur une citation bien choisie de M. Marouzeau, constate que le pluriel en question «n'est pas un pluriel comme les autres». Nous préférons nous servir d'une terminologie plus nette et constatons donc qu'une phrase telle que *nous sommes convaincu* présente un accord purement formel entre le sujet et le verbe et un accord avec le sens actuel entre le sujet et l'attribut nominal. C'est encore un exemple pour montrer combien l'accord sujet-verbe est plus rigide, plus formel, que l'accord sujet-attribut nominal. L'opposition formelle entre le groupe sujet-copule et l'attribut démontre que le sens a évolué et que l'analyse psychologique tentée par M. Høybye d'après M. Marouzeau ne peut s'appliquer qu'à la période de genèse de

¹ Cf. notre étude sur le Patois de Beuil (§ 355): un de nos témoins, une vieille paysanne, n'employait pour ainsi dire pas la 1^{re} pers. du singulier.

² v. Hb. § 41.

³ Cf. l'accord pronominal suivant avec le sens:

Allons faire mon devoir, dit l'archevêque

(Balzac: Le curé de village, p. 294).

l'expression, et non pas à son emploi moderne. M. Høybye, qui voudrait réparer une «inexactitude fondamentale» dans les paradigmes des grammaires françaises en comptant l'emploi cérémonieux de *vous allez* comme un singulier, et qui aurait pu s'appuyer pour cela sur ce fait, qu'il ne mentionne même pas, que l'attribut est régulièrement au singulier, aurait pu faire aussi du *nous allons* des écrivains une première personne du singulier. Il est assez curieux qu'il n'y ait pas pensé, étant donné qu'il réunit ces deux phénomènes dans le même paragraphe¹. Reste à savoir d'après quels critères M. Høybye veut placer ou déplacer les formes dans le paradigme? D'après *le sens* seul, tel que la situation l'indique (*Vous sortez?* — en parlant à une seule personne), ou d'après *l'opposition de forme* entre la copule et l'attribut (*Vous êtes contente?*)? M. Høybye ne se prononce pas sur cette question de principe qui pose le problème du paradigme dans toute l'acuité de l'opposition forme/sens.

Que ce problème du paradigme ne soit pas toujours un simple problème de convenance pratique, d'arrangement des grammaires, c'est ce que prouve l'existence, dans certains patois, de la forme conglomérée: *j'avons*. Kr. Nyrop a essayé d'expliquer la genèse de cette forme surtout par l'effacement croissant de la distinction entre le singulier et le pluriel. Nous sommes d'accord avec M. Høybye pour écarter cette explication, qui oublie que la distinction entre *je* et *nous* reste morphologiquement très nette et qu'elle est d'ailleurs très différente des autres expressions du nombre. L'explication purement psychologique esquissée par M. Høybye nous paraît partir d'une idée juste, mais qui n'a pas été poussée à bout. Nous croyons qu'on peut arriver à une vue plus claire de la genèse de la forme *j'avons*. La documentation même de Kr. Nyrop nous paraît fournir la clef du problème. Dans le § 96 de son étude sur l'accord en français, Kr. Nyrop fait remarquer que certains dialectes ne connaissent *j'avons* que dans les cas où *je* précède *avons*; après le verbe, ces dialectes ne connaissent que *nous*. Cette opposition dans le même parler entre *j'avons* et *avons-nous* démontre, nous semble-t-il, que la base de la forme est la première personne du pluriel. Selon nous la genèse de la forme conglomérée remonte à une époque où l'emploi d'un verbe sans sujet pronominal était encore tout à fait courant

¹ v. Hb. § 41, cf. § 37 (rem. 2).

(étapes (sp) et s — (sp))¹. A ce moment, l'emploi de la forme *avons* sans sujet pronominal n'intervient pas seulement pour exprimer l'idée centrale précise: «moi et les autres», mais sert aussi, selon la transposition que nous étudions ici, pour parler plus particulièrement de soi-même, sans pourtant se détacher tout à fait du groupe social. De plus en plus régularisé dans cette dernière fonction, l'emploi de *avons* peut admettre indifféremment la précision du sujet par *nous* ou par *je* selon l'aspect de pensée qui domine au moment de la réalisation, la dominance formelle du verbe jouant avec plus de régularité quand le sujet est postposé (accord persévérant, en regardant le verbe comme le terme dominant à cette étape), tandis que l'accord anticipant, plus faible, se changera plus facilement en accord avec le sens «actuel», dominé par la valeur réelle de l'énoncé dans la situation donnée, d'où la forme contaminée *j'avons*. Celle-ci aura donc à l'origine le sens d'un singulier. Seulement, comme le singulier peut s'exprimer aussi à l'aide d'un *nous avons* avec une valeur seulement un peu plus imprécise, l'équivalence *j'avons* = *nous avons* pour l'idée du singulier réel amènera par analogie proportionnelle *j'avons* à faire fonction aussi de pluriel réel².

75. *Tu/vous*. En parlant à une autre personne, celui qui parle peut marquer son respect ou sa discrétion en se figurant la personne en question comme membre d'un groupe social, famille, clan, classe. C'est le *vous* «de politesse». Depuis longtemps, le sens primitif s'est perdu; l'accord formel continue à déterminer la forme du verbe, mais l'accord de l'attribut est toujours dans cet emploi un accord avec le sens:

*Vous êtes anormal*³.

2. Sujet composé.

a) Le sujet est un groupe de coordination.

76. *Problèmes de nombre*. Nous nous sommes arrêté longuement aux groupes de coordination dans notre Introduction. Nous y

¹ Cf. ci-dessus, § 53.

² Certains patois franco-provençaux connaissent la contamination inverse: *nous suis*; là encore, l'accord persévérant maintient *suis-je* (v. E. Tappolet, dans *Mélanges Bally* (1939), pp. 317—26).

³ Cf. ci-dessus, § 74 (4°).

avons montré à quel point l'accord avec le sens domine la presque totalité des réalisations. Cet accord sera en même temps un accord formel, et donc un accord complet, si la coordination des termes n'est pas pleinement réalisée, si l'un d'eux est ajouté après coup, ou si simplement un déséquilibre réel entre les deux termes exclut l'un d'eux du sujet pleinement actualisé.

Rarement en français moderne l'accord réalisé par un singulier est en désaccord avec le sens tout en constituant un accord avec le terme le plus rapproché. Si la tendance à éviter de tels accords relâchés est nette en français moderne, l'interprétation des cas particuliers peut rester parfois arbitraire, à cause de l'incertitude qui caractérise forcément l'idée d'équilibre entre les termes, puisque les signes extérieurs, accentuation ou pause, comportent toutes les dégradations du maximum jusqu'à zéro¹. Inversement, on constate dans de rares cas aberrants un accord par le pluriel, qui normalement devrait représenter une addition des contenus, dans des coordinations qui semblent avoir nettement le sens d'un singulier par exclusion ou être du moins en déséquilibre bien caractérisé. En voici deux exemples, cités par M. Høybye²:

C'était ma volonté, et non pas un empêchement, non mon état de santé, qui me privaient de la voir.

Mais plus que le sentiment patriotique, le parti pris religieux de votre ami lui font commettre des erreurs grossières.

Il y a ainsi comme une frange indécise autour des grandes aires des emplois normaux, un recouvrement dans les deux sens, que la langue châtiée de nos jours s'efforce d'éviter, mais qui peut toujours réapparaître dans des moments de fatigue ou d'inattention.

77. *Prédicat au pluriel.* Si la coordination réalise une addition des contenus, qu'il s'agisse d'objets, de faits ou de possibilités, l'idée établie par là d'une pluralité réelle détermine une résolution de l'accord sous forme d'un prédicat au pluriel. Voici sans commentaire des exemples des différents types de coordination en question:

¹ Cf. ci-dessus, § 20.

² v. Hb. §§ 339. 341.

et:

Pierre et Jean sont arrivés. — Ma maison et la sienne ne sont pas comparables. — L'un et l'autre se disent. — Aucune catastrophe et aucune renonciation ne sauraient l'effacer.

et — et:

Et mon père et ma mère sont vieux.

ou:

Une surprise ou un miracle sont toujours possibles. — L'un ou l'autre se disent. — Lui ou moi ferons cela.

ni — ni:

Ni son père ni sa mère ne sont vieux. — Ni l'un ni l'autre ne s'endormirent. — Ni vous ni moi ne sommes coupables.

non seulement — mais, pas plus — que:

Non seulement leur force, mais leur beauté le touchent. — Pas plus lui que moi n'avions envie d'accepter.

même:

La décence, même l'intérêt vous le commandent.

puis, ensuite:

Fachuél, puis Vorge, ne peuvent s'empêcher de le comparer à Landru. — Puis Irène, ensuite Lewis, rédigèrent et signèrent diverses notes.

tantôt — tantôt:

Tantôt un coup de téléphone, tantôt mon petit garçon viennent me déranger.

comme, ainsi que, de même que, aussi bien que, tant — que:

La santé comme la fortune retirent leurs faveurs à ceux qui en abusent. — La prospérité(,) ainsi que la joie(,) nous ont quittés avec toi. — Ce motif-là, de même que l'autre, ne comptent plus aujourd'hui. — Le père aussi bien que la mère se frottent les mains. — Tant mon frère que ma sœur sont contents.

et surtout, et notamment, et plus que tout:

La suite, et surtout la longue interruption, l'ont inquiété.

avec, accompagné de, suivi de, joint à:
Le pape avec le cardinal sont retournés.

Asyndète:

Tout luxe, toute gentillesse, sont engouffrés. — Chaque sensation, chaque sentiment vieillissent. — Aucun nom, aucune date n'étaient inscrits sur le cadre¹.

78. *Prédicat au singulier.* L'accord se réalise par le singulier, lorsqu'il y a unité réelle de sens. On notera les conditions suivantes sous lesquelles cette unité peut se présenter:

a) *unité de substance* (pluralité seulement de qualités):
Ma maison et la sienne sera vendue prochainement. — Mon ami et collègue sera ici dans un instant. — La nièce de ce vieillard et sa seule héritière . . . avait prié son oncle . . .
 (Balzac: Le curé de village, p. 57).

b) *unité de conception*²:

Gémir, pleurer, prier est également lâche. — Le pour et le contre n'est pas à sa place ici.

c) *parenthèse:*

Delille, et aussi Doumergue, écrit comme cela. — Marat, comme Robespierre, était un sincère. — Le français(,) ainsi que l'italien(,) dérive du latin. — Le général avec ses officiers attendait l'empereur.

d) *substitution (climax):*

Jean, et surtout Pierre, assistera sûrement à cette réunion. — Non seulement toutes ses richesses, mais encore toute sa vertu s'évanouit. — Toute la nation, puis autour d'elle toute la civilisation, est venue y prendre part. — Le calme, le repos complet m'était nécessaire. — L'eau de vie, le vin, le pain même manque.

¹ v. Hb. §§ 261, 316; — 290; — 324, 330, 336; — 312, 313, 315, 321; — 291, 316; — 292; — 293; — 294; — 295. 299; — 300; — 301; — 303. 308 note, 318).

² Il va sans dire que cette notion d'unité de conception comporte la même indécision foncière que celle d'équilibre (cf. nos remarques au § 76). Dans l'exemple d'A. France cité par M. Høybye: *leur sommeil et leur réveil en jut parfumé*, un accord par le pluriel serait tout aussi normal. Et M. Hasselrot, dans son compte-rendu du livre de M. Høybye (Stud. Neophil. XIX, p. 196), cite l'exemple suivant d'un accord par le pluriel après une série d'infinitifs coordonnés par asyndète:

Manger, boire, dormir, se promener sont permis. (Amiel).

e) *exclusion logique d'une pluralité réelle (par le sens global de l'énoncé ou par l'emploi de distributifs):* X ou Y sera nommé consul de France. — Ni cette femme-ci, ni celle-là n'est sa mère. — Ni moi ni lui n'a pu commettre cette erreur. — Chaque garçon et chaque fille aura son prix. — Chaque groupe, chaque clan a son salut.

f) *choix entre possibilités:*

L'un et l'autre se dit. — L'un ou l'autre se dit. — Le père ou la mère doit signer l'acte. — La fatigue ou le sommeil ralentissait le mouvement régulier des rames. — Ou lui ou elle viendra. — Ni vous ni votre frère n'est malade. — Tantôt un coup de téléphone, tantôt mon petit garçon vient me déranger. — Tant ma situation que la civilisation de mon époque m'en faisait profiter.

g) *second terme ajouté après coup:*

Est-ce que l'émotion se commande, et la tendresse? — Là est le bonheur(,) et la véritable liberté. — Au-dessus règne la Galerie des Rois, toute garnie de statues, puis celle de la Vierge¹.

79. *Problèmes de genre.* Si deux termes coordonnés de genre différent réalisent l'accord par un adjectif ou un participe au pluriel, le genre sera normalement et sans égard pour l'ordre des termes le masculin faisant fonction de forme non-marquée.

Le désaccord et la dispute doivent être interdits dans une situation pareille.

80. *Problèmes de personne:* Deux termes coordonnés de personne différente réalisent l'accord global en conformité avec la valeur définitionnelle des personnes, la première personne du pluriel impliquant les deux autres (sg. ou pl.), la seconde personne du pluriel impliquant la troisième (sg. ou pl.):

Vous et moi le ferons. — Mes frères et moi irons là-bas. — Votre mari et vous pourriez continuer les affaires.

¹ v. Hb. §§ 253, rem. 1; — 263, 2°; — 261, 295, 296, 301; — 291, 292, 293, 300, 308; — 308, 314, 325; — 284, 294, 324, 330; — 267, 268.

Parfois, la troisième personne l'emporte sur les deux autres par inadvertance. Nous renvoyons à la bonne documentation de M. Høybye sur ces lapsus, qui trouvent leur explication dans la prépondérance numérique de la 3^e personne, surtout dans certaines circonstances particulières, qu'illustre assez bien le passage suivant de M. Abel Hermant, cité par M. Høybye:

Aujourd'hui, la sœur, les deux frères, moi et l'Anglaise, dont j'ai omis de faire mention, traverseraient en bande joyeuse l'avenue Matignon . . .

Dans le cas d'une disjonction, c'est la 3^e personne qui l'emporte sur les deux autres:

Mon père ou moi viendra¹.

b) Le sujet est un groupe de subordination.

81. En règle générale, l'existence d'un groupe de subordination dans le sujet n'affecte en rien l'accord, qui se fait régulièrement avec le déterminé du groupe de subordination:

Une partie du camp était déjà brûlée. — Deux minutes de retard suffiront. — Un retard de deux minutes suffira. — 80 % de la nation sont d'accord. — Les deux tiers de la population sont morts. — Aucun de ses camarades ne l'a vu.

Notons cependant que l'existence d'un pluriel dans le déterminant d'un collectif ou autre terme sujet admettant plusieurs aspects sémantiques renforce la tendance à résoudre l'accord du prédicat par un pluriel, action conjuguée de l'accord avec le sens et de l'accord avec le terme le plus rapproché.

Une foule de clients suivaient le cortège. — La moitié des bâtiments sont brûlés. — Une quinzaine de francs suffiront. — Aucun de ses camarades ne l'ont vu.

Il est évident qu'il s'agit là d'un renforcement de tendance dont il est difficile de mesurer l'importance à moins d'avoir recours à des statistiques difficiles à établir, travail que nous regarderions comme assez oiseux².

¹ v. Hb. §§ 310. 311. Cf. Dauzat, dans Fr. Mod. XVI, 1948, p. 141.

² v. Hb. §§ 356—60. 362. 365.

82. Si le complément de la préposition n'est pas simple, mais se compose de plusieurs termes coordonnés, le sens du groupe dans son entier est variable, et il n'est pas question dans ce cas d'un accord formel avec le terme primaire; au contraire, le nombre du prédicat est déterminé uniquement par le sens à exprimer; l'accord avec le sens a ici sa pleine valeur distinctive, comme dans les deux phrases suivantes:

La cousine du notaire et du premier président sera là.
La cousine du notaire et du premier président seront là¹.

II. Problèmes qui se rattachent à l'analyse du prédicat.

1. Prédicat simple.

83. La notion de l'accord en tant que concept grammatical suppose nécessairement la possibilité d'une variation morphologique dans le membre de phrase prédicatif. Il est donc tout à fait inutile de s'arrêter, comme le fait M. Høybye, à des phrases telles que: *L'alouette est un oiseau.* — *Cet homme est une brute.* — *Les Chinois sont une nation pacifique.* — *Les Français sont un peuple léger.* — *Le coupable serait une dame².* Il n'y a dans ces cas aucune possibilité de détermination morphologique exercée par le sujet sur l'attribut. M. Høybye constate lui-même, au sujet du dernier exemple: «on part du concept asexué»; et cette remarque de bon sens exclut toute possibilité de poser le problème de l'accord, lorsque le sens du prédicat est suffisamment concret pour demander nécessairement un féminin. Toute la belle collection d'exemples de M. Høybye porte ainsi à faux. De même, dans la phrase que voici, citée également par M. Høybye: *La place est gris de cendre*, l'attribut est un substantif invariable; et le problème de l'accord ne se pose pas non plus³. Le domaine véritable de l'accord se trouve dans les prédicats qui sont des verbes, des adjectifs ou des participes.

Cependant, entre les substantifs invariables et les adjectifs variables se trouve, comme nous l'avons vu, une catégorie inter-

¹ Cf. Introduction § 29.

² v. Hb. §§ 130. 95. 138. 20; cf. Introduction § 15.

³ v. Hb. § 71; cf. Introduction § 6.

médiaire, les noms indifférenciés, qui participent des deux, catégorie d'ailleurs difficile à délimiter en français moderne.

M. Høybye s'occupe de ces mots dans quelques-uns des chapitres les plus richement documentés et les plus nouveaux de son livre¹. Voici à titre d'indication quelques exemples des mots dont il étudie la variabilité ou non-variabilité:

ami, camarade, compagnon, ennemi, concurrent, rival;
parent, cousin, époux, héritier;
protecteur, serviteur, client, garant, agent, espion;
ambassadeur, négociateur, interprète;
électeur, citoyen;
savant, maître, instituteur, moniteur.

M. Høybye ajoute à cette série — et on voit par là combien loin il étend l'idée d'accord en la portant du domaine de la syntaxe dans celui du vocabulaire — des paires de mots telles que *père-mère, roi-reine*, des locutions telles que *premier-né, bon garçon* (auxquelles on pourrait joindre avec autant de raison *bon enfant, honnête homme*, cf. les exemples ci-dessous, et sans doute d'autres encore); et enfin il ajoute des pronoms et locutions pronominales tels que *quelqu'un, l'un de nous*².

Voici quelques exemples de phrases qui réalisent tantôt l'invariabilité, tantôt la variabilité dans le prédicat, qu'il s'agisse d'une variation de genre/sexe ou de genre seulement:

Elle est mon meilleur ami, . . . ma meilleure amie.
*Elles sont cousins, . . . cousines*³.
L'Angleterre est notre meilleur client, . . . notre meilleure cliente.

¹ v. Hb. §§ 17—27. 130—7.

² Nous pouvons ajouter, pour montrer encore un aspect de ce problème, que parfois on emploie aussi dans les prédicats, pour caractériser des personnes, des substantifs sans article dont le sens ne se prête à un tel emploi que par une transposition assez violente, puisque ces mots ne désignent pas à l'origine des personnes:

Elle est chic.
Elle est très flirt.

Cet emploi prédicatif peut finir par amener une flexion dans le mot employé ainsi, comme c'est le cas pour *chic* en ce qui concerne le nombre. On voit facilement qu'ici encore nous sommes à la limite du problème de l'accord. (Cf. ci-dessous, § 99).

³ [Elisabeth Gormac dit en parlant de Paule la Sesque:]

D'ailleurs, nous sommes cousins — et même cousins assez rapprochés.
 (Mauriac: Destins, p. 77).

*Les femmes ne sont pas encore électeurs, . . . électrices.
Ce soir-là, la révolution était maîtresse de Paris.
L'homme est un apprenti, la douleur est son maître¹.*

Le jeu varié des réalisations et les raisons particulières qui peuvent déterminer l'opposition entre variabilité et invariabilité sont assez bien illustrés par l'exemple suivant:

Est nommée chevalier de la Légion d'Honneur: M^{me} Léo Lagrange, présidente du mouvement laïc des Auberges de la jeunesse. (Figaro, 30—31 mars 1947).

Nous avons insisté déjà dans notre Introduction sur l'idée que ces cas de variation se trouvent à l'exacte limite du domaine de l'accord. M. Høybye lui-même, sans insister d'ailleurs sur cette question de principe, qui intéresse la délimitation de son sujet, parle d'emploi *asexué*, *bisexué* et *bigénérique* du masculin, ce qui oriente déjà le problème dans le sens de la morpho-sémantique. M. Høybye répartit ces trois emplois en trois groupes différents; il aurait pu s'en tenir, quant à la terminologie, à un seul terme: emploi *asexué*, ou plus simplement *neutre*, *non-marqué* quant à la différenciation genre/sexe, terme qui logiquement aurait contenu tous les emplois dont il est question dans ces paragraphes. Plusieurs mots reviennent d'ailleurs dans les différentes rubriques, et d'autres auraient pu le faire aussi bien².

Les réalisations en question ne nous renseignent donc pas sur le problème de savoir si le *prédicat* en français moderne varie ou non avec le sujet; cet accord est un fait indiscutable. Mais ils montrent quelles sont les parties du *lexique* qui se prêtent avec plus ou moins de facilité à une variation de genre, et à l'intérieur du domaine particulier du lexique qui nous occupe ici, intermédiaire entre les adjectifs nettement variables et les substantifs tout aussi nettement invariables, quelles sont les différenciations possibles de sens qui peuvent se refléter pour ces mots dans la différence entre accord et non-accord, ou, au contraire, quelles

¹ Evidemment, la variation pourrait choquer ici, à cause du sens particulier que peut prendre le mot «maîtresse»; cf. cependant: *La nature, ma seule maîtresse et ma seule institutrice*. (A. France, cit. Hb. § 191.3). Dans l'exemple suivant, Proust joue sur la possibilité d'une différenciation: *C'est bien souvent leur maîtresse qui est leur vrai maître* (cit. Hb. § 21).

² v. notre exemple de *cousin* cité ci-dessus, cf. Hb. § 22.

sont les tendances à les faire varier automatiquement, par une dominance purement formelle du sujet sur le prédicat¹.

L'analyse de quelques exemples précis parmi le grand nombre réuni par M. Høybye servira à mieux faire saisir le côté sémantique du problème :

- 1) *Marie est mon meilleur camarade, . . . ma meilleure camarade*².

Ici, M. Høybye procède lui-même à l'analyse du sens et indique avec raison que la seconde forme n'exprime pas clairement, sauf les cas où la situation ou le contexte fournit des précisions supplémentaires, s'il s'agit uniquement de camarades femmes ou de camarades hommes et femmes. Le masculin peut délimiter un champ plus vaste, plus général, plus abstrait que le féminin. Il y a donc dans la variation de forme une variation latente de sens. Mais on remarque que justement notre formule : variation latente de sens ramène au concept de zone-limite entre morpho-sémantique et morpho-syntaxe.

- 2) *La mère doit être le premier instituteur de son enfant*³.

«Institutrice» serait également possible, mais pourrait comporter une nuance trop professionnelle, si le substantif au féminin était senti comme portant toute la complication de sens possible. Le masculin rend donc encore ici plus nettement le sens général, neutre par définition quant à l'idée de sexe.

- 3) *M^{me} Swann en conviant cette amie bienveillante, réservée et modeste, n'avait pas à craindre d'introduire chez soi, à ses «jours» brillants, un traître ou une concurrente*⁴.

Il est hors de doute que Proust a sciemment différencié ses

¹ Notons par exemple que les mots en *-iste* varient facilement en genre, d'ailleurs sans changer de forme : *un artiste — une artiste*. Cela n'empêche pas que certains mots en *-iste* varient plus facilement que d'autres, un emploi prépondérant du masculin sexué pouvant les fixer dans le masculin asexué de préférence à la variation libre :

Mlle X est une charmante fleuriste — Mlle Y est un bon linguiste.

(Pour la variabilité de quelques autres terminaisons, cf. les exemples ci-dessous, § 119, note).

² v. Hb. § 19.

³ v. Hb. § 132.

⁴ v. Hb. § 21.

expressions. Par le mot *traître* il indique l'idée générale d'une personne qui commettrait une trahison; par le féminin *une concurrente* au contraire il insiste sur l'idée d'une rivalité entre femmes. Ici donc, et très nettement, une variation de forme exprime une variation de sens dans le prédicat; il n'y a pas accord et non-accord dans le sens syntactique; il y a deux sens différents à exprimer, un rapport direct du signifiant au signifié. (Cf. le très bel exemple d'Eve Curie cité et bien analysé par M. Høybye à la fin du même paragraphe; l'effet obtenu par la variation de genre y est exactement le même).

4) *La foule était rieuse et bon enfant*¹.

On voit que malgré la coordination avec un adjectif et la possibilité d'une variation en genre, *bon enfant* reste ici invariable, à cause sans doute de la valeur générale du concept.

5) *Voilà sûrement ce que M. de Saint-Loup a voulu dire, me répondit-elle [sc. M^{me} Swann], mais ne le lui répétez pas, car il me trouverait indiscreète et je tiens beaucoup à son estime, je suis très «honnête homme», vous savez*².

Ici nous n'osons pas affirmer que l'idée contenue dans «honnête homme», mis entre guillemets, soit abstraite et asexuée; c'est un mot d'esprit qui fait miroiter toutes les valeurs du mot en même temps masculines et générales³. De toute façon nous nous trouvons encore une fois en plein domaine sémantique.

Et c'est bien là notre conclusion générale, avec cette nuance seulement, déjà indiquée, que la différenciation sémantique est une valeur latente souvent réalisée, mais souvent aussi négligée; dans ce dernier cas, nous retombons dans la grammaticalisation, dans la simple possibilité d'une variation morphologique, et par là même dans l'utilisation de cette dernière par la syntaxe, dans le domaine de l'accord. Il s'agira dans ce cas d'un accord purement formel, du type:

Le Portugal est notre meilleur client — l'Angleterre est notre meilleure cliente.

¹ Malet: Nouv. Hist. de France ill., p. 234.

² Proust III, I, p. 243.

³ Qu'on compare seulement la nuance toute différente qui se rattache à „honnête femme“.

2. Prédicat composé.

84. Nous ne connaissons qu'un seul type de cas dans lequel le prédicat comporte un groupe de coordination de termes au singulier correspondant à un sujet au pluriel, ce qui constitue évidemment une forme particulière de l'accord avec le sens :

Les couleurs sont bleu et rouge¹.

Ces deux-là sont le meilleur et le moins bon du lot entier.

Les invités étaient M. et M^{me} X, etc.

Une variante de cette construction est celle mentionnée par M. Høybye :

Nous étions seul à seule².

III. Problèmes qui se rattachent à l'analyse du rapport entre le sujet et le prédicat.

85. Si les deux termes du groupe de prédication sont des substantifs, il arrive que l'analyse peut se trouver en défaut devant le problème de savoir lequel des deux termes est le sujet³ :

Mon père est l'homme le plus âgé de la compagnie.

Par suite de ce que nous venons de dire sur l'indépendance de forme d'un prédicat substantif par rapport au sujet, l'incertitude de l'analyse en question ne pose qu'un seul problème quant à l'accord, à savoir celui du nombre de la copule dans les cas où il y a divergence de nombre entre sujet et prédicat :

Le plus grand des maux est les guerres civiles, . . . sont les guerres civiles.

Sa nourriture est des mouches, . . . sont des mouches.

Ce sont les voleurs, c'est les voleurs.

Ce sont des voleurs, c'est des voleurs⁴.

¹ Pour la différenciation possible entre les deux constructions :

Les drapeaux sont blancs et rouges
- — - blanc et rouge,

nous renvoyons aux remarques faites à ce sujet au chapitre IV, § 135.

² v. Hb. § 142.

³ v. les études de Otto Jespersen sur les *prédicats d'égalité* et les remarques sur le même problème dans notre *Ordre des Mots*, I, pp. 70—72 et 53.

⁴ v. Hb. §§ 98 et 96; les exemples réunis par M. Høybye sous le titre: *Influence du complément prédicatif*, sont très disparates. Nous voudrions attirer aussi l'attention sur les deux premiers exemples cités par nous ci-dessus dans le § 78, e.

Comme l'accord sujet-verbe est en général très solide, on peut naturellement être tenté de considérer le nombre de la copule comme un critère suffisant pour indiquer, dans les cas de divergence de nombre, lequel des deux termes est le sujet.

Mais il faut compter cependant avec l'incidence de ce facteur historique que dans l'ancienne langue l'ordre attribut-copule-sujet était plus usité que dans la langue moderne, de sorte que le type de phrase *ce suis-je* (etc.) a été normal jusqu'au XVI^e siècle. La tradition de la langue littéraire peut jouer en faveur de cette ancienne interprétation du rapport entre les deux termes et donc en faveur de l'accord de la copule avec le dernier terme de la phrase, et cela non seulement pour les cas où le rapport entre sujet et attribut se trouve réellement en équilibre, mais aussi, par automatisme, au delà de cette limite¹.

Nous analysons donc la forme littéraire: *ce sont les voleurs*, comme la persévérance d'une constitution grammaticale ancienne de la phrase dans un cas où l'analyse, par suite de l'équilibre des termes en rapport, a peu de prise réelle: les personnes auxquelles nous pensons en ce moment, et les voleurs auxquels nous pensons également sont les mêmes et la marche de la pensée n'a pas de direction nette préétablie. Au contraire l'autre forme également littéraire: *ce sont des voleurs*, où le rapport sujet-copule-attribut est indiscutable, doit être regardée comme l'extension automatique, irréfléchie, de l'emploi d'un moule de phrase créé pour un autre usage, une forme contre laquelle d'ailleurs réagit assez fortement le langage parlé. Plutôt donc que de parler dans ces cas, avec M. Høybye, d'une «influence du complément prédicatif», qui serait en contradiction avec le principe même de l'accord, il faut voir surtout dans cette perturbation du jeu normal de l'accord la persistance d'une vieille habitude, représentant un accord autrefois régulier qui a survécu au renversement de l'ordre habituel des termes et qui s'est étendu au-delà de son domaine propre.

¹ L'exemple relevé par A. Meillet (cf. Marcel Cohen, dans *Fr. Mod.* 1948, p. 84): *Ça peuvent être des . . .*, montre jusqu'où peut s'étendre parfois ce flottement dans les rapports entre sujet et prédicat. Mais il faut rappeler d'autre part que l'hésitation quant au nombre du verbe n'existe qu'à la 3^e personne: *c'est eux — ce sont eux, c'est nous, c'est vous*.

B. Changement d'accord par métanalyse.

86. Pour les remarques générales sur le rôle de la métanalyse dans certaines variations d'accord nous renvoyons à notre Introduction¹. Nous y avons examiné de façon très détaillée certains types d'accord par métanalyse; il nous suffit donc de passer en revue très brièvement les cas qui se rapportent à l'accord du groupe sujet-prédicat.

I. Métanalyse ayant le groupe sujet-prédicat comme résultat.

87. Nous avons étudié dans notre Introduction la métanalyse qui amène *avoir l'air* à la fonction d'une copule, faisant de l'épithète primitive de *air* l'attribut du sujet. C'est le nouvel accord de l'épithète primitive avec le sujet de la phrase qui est le critère même de la nouvelle fonction amenée par la métanalyse. A la constitution de la nouvelle copule *avoir l'air* s'apparente la constitution d'autres groupes complexes ayant la même fonction, tels que *passer pour, être regardé comme*. Cependant, ces derniers groupes à fonction de copule ne supposent pas, comme *avoir l'air*, une métanalyse complète, le dernier terme ayant eu, dès le début, une fonction prédicative, seulement un peu moins directe, pour laquelle l'accord avec le sens a pu amener tout naturellement le féminin, plutôt qu'un masculin à valeur asexuée:

Elle a l'air gentille.

Elle passe pour gentille.

Elle est regardée comme gentille².

88. Dans notre Introduction, nous avons examiné les métanalyses qui amènent la création d'un certain nombre de nouveaux intensificateurs en français moderne; l'accord nouveau amené par la métanalyse constitue le critère nécessaire et suffisant de la constitution de ces nouveaux outils grammaticaux:

Elle est tout ce qu'il y a de gentille.

Elle est on ne peut plus gentille.

¹ v. Introduction, §§ 34—39.

² v. Hb. § 123.

Elle est des plus gentille.
Elle est d'un gentille.

Le nouveau type d'accord par métanalyse est suffisamment consolidé pour ne pas représenter seulement des cas aberrants. D'autre part, la construction première qui est à la base de la métanalyse continue à exister, et la grammaire normative la préfère nettement:

Elle est tout ce qu'il y a de gentil.
Elle est on ne peut plus gentil.
Elle est des plus gentils (ou: gentilles).
*Elle est d'un gentil*¹.

89. Un troisième type de phrase pour lequel un accord nouveau nous paraît également reposer sur une métanalyse est le suivant:

Ce que nous appelons les deux demoiselles Vinteuil . . .
n'étaient pas venues.
Le profond découragement où m'ont jeté ce que vous appelez
*«mes aventures»*².

Le second exemple prouve qu'il ne suffit pas ici de parler d'un accord irrégulier avec le terme le plus rapproché. Il est plus naturel de voir dans l'accord réalisé la preuve de la constitution d'un nouveau groupe sujet, dans lequel «ce que nous appelons, ce que vous appelez» fait fonction de déterminant. La nouvelle unité sémantique de ces groupes a sa contre-partie dans leur unité phonétique très marquée³.

90. Notons pour terminer un passage de Giraudoux (Cantique des cantiques, p. 119) dans lequel l'auteur joue lui-même sur une hésitation d'accord qui repose visiblement sur la possibilité d'une métanalyse:

La Dame: Ce rien de brise est délicieux.
Le Président: Délicieux. On peut dire délicieuse. Les deux
accords s'emploient.

¹ v. Hb. §§ 24. 75. 84. 125; cf. Introduction, § 36.

² v. Hb. § 90.

³ On peut rappeler à ce propos la transformation de *soi-disant* en épithète: *la soi-disante comtesse* (cf. chapitre IV, § 140).

On voit que l'hésitation reflète l'équivalence de *ce rien de brise* avec *cette légère brise*.

II. Métanalyse ayant le groupe sujet-prédicat comme point de départ.

91. Très souvent une comparaison est introduite, après une pause, par *tel* faisant fonction, sans copule, de prédicat d'un sujet suivant, avec lequel il s'accorde normalement:

Il s'attarde sur la plage, telle une étrange Andromède.

Par le fait que l'ordre des mots dans cette construction est presque toujours attribut-sujet, la faiblesse relative de l'accord anticipant dans des réalisations un peu négligées peut amener un non-accord de *tel* restant invariablement masc. sg. Si ce facteur était seul en jeu, le cas serait à traiter avec ceux du chapitre suivant sous la rubrique de l'élimination pure et simple de l'accord. Seulement, la fréquence même avec laquelle le non-accord intervient fait supposer qu'une autre force entre en jeu, à savoir l'affinité sémantique de *tel* dans cette fonction avec *ainsi* et plus particulièrement — et cela dans la mesure où la pause avant *tel* tend à disparaître en même temps que *tel* perd son accentuation indépendante — avec *comme*. Un glissement sémantique a eu lieu, par lequel l'élément prédictif de *tel* est supprimé, de sorte qu'il ne reste que l'élément de simple liaison comparative avec le terme précédent; la contamination sémantique amène un changement syntactique: la régularisation du non-accord; dans la mesure où le non-accord s'installe, on doit y voir l'effet d'une métanalyse.

Dans une phrase telle que:

Il souffle bruyamment tel un phoque,

les deux analyses sont encore possibles; au contraire dans:

Il souffle bruyamment tel une baleine,

une seule analyse est possible; la métanalyse est réalisée. Elle n'a cependant pas abouti à la régularisation définitive de la nouvelle syntaxe.

Une cause particulière qui augmente l'imbroglio des accords de *tel* est à chercher sans doute dans l'incidence de *tel que*,

dont M. Høybye ne parle pas, dans les accords de *tel*, et vice versa. Sans faire état de cette interférence, il nous paraît impossible d'expliquer l'accord surprenant qu'on trouve chez Racine (*Athalie*, v. 508—9):

*Un jeune enfant couvert d'une robe éclatante,
Tels qu'on voit des Hébreux les prêtres revêtus.*

Kr. Nyrop y voit à tort, nous semble-t-il, l'accord primitif. Selon nous, deux accords réguliers étaient possibles: 1) *tel qu'on voit*, etc., *tel* s'accordant avec *enfant* dont il serait le déterminant; 2) *tels on voit*, etc., *tels* s'accordant avec *prêtres*, dont il serait le prédicat. Racine a fait une contamination, et l'Académie avait raison, de son point de vue de la grammaire «logique», de critiquer le vers de Racine. Elle n'a pu réussir cependant à régulariser définitivement les emplois, et les formes sous lesquelles se réalisent l'accord de *tel* restent encore aujourd'hui assez chaotiques¹.

C. Accord irrégulier avec le terme.

1. Accord avec le terme le plus rapproché.

92. Nous renvoyons à notre Introduction pour les remarques générales sur les accords irréguliers de terme à terme qui dans des moments de fatigue ou de paresse peuvent déformer curieusement l'expression de la pensée. Voici deux exemples dont le premier a été relevé par Frei et cité par M. Høybye:

Je vous assure que la mort de mon pauvre père les ont bien frappé.

La critique où il soumettait le cœur et l'esprit humains lui en découvriraient les défaillances et l'incertitude.

(Gonzague Truc: *Montaigne*, p. 123).

De tels lapsus, qui présentent des accords tout à fait aberrants, restent sporadiques et en marge du langage. Mais leur existence signale une tendance qui prend un peu plus de force quand le terme le plus rapproché, sans être à lui seul le sujet,

¹ v. Kr. Nyrop: *Kongruens* § 33 (rem.); cf. Hb. § 146 et les études de syntaxe y citées.

appartient cependant, sous forme de terme secondaire, à un sujet composé.

Et on peut établir une série de dégradations qui va des emplois les plus réguliers aux emplois les moins «logiques»¹.

93. *Groupes de coordination.* C'est dans ces groupes que la ligne de démarcation paraît le plus difficile à établir entre accord régulier et irrégulier avec le terme le plus rapproché. On a vu que nous regardons l'accord «de substitution», qui est un accord avec le terme le plus rapproché, comme un accord régulier², et il nous manque un critère formel tout à fait sûr pour décider de la régularité d'un accord avec le terme le plus rapproché, car la substitution, nous l'avons vu, est malaisée à délimiter. Le problème se pose ainsi: le dernier terme du groupe de coordination peut-il être regardé comme se substituant naturellement dans la pensée du sujet parlant aux autres termes du groupe de coordination de façon à faire à lui seul fonction de sujet, ou n'a-t-il fait que dominer par suite d'une inattention la forme du prédicat suivant?

Voici un exemple qui pourra servir à élucider ce problème:

*un drame . . . d'un intérêt si pathétique et si universel, que toute la nation, puis autour d'elle toute la civilisation, est venue y prendre part*³.

On voit que pour l'examen de ce cas particulier on est réduit, dans l'absence de critères formels, à des réflexions sur les rapports intérieurs entre les deux termes coordonnés du groupe sujet. On peut constater cependant que dès que la substitution du dernier terme de la coordination ne s'impose pas de façon absolument évidente (comme c'est le cas dans l'exemple cité ci-dessus, de même que dans d'autres cas de *climax* ou de *résumé*), la langue contemporaine tend nettement vers l'accord global; les accords avec le terme le plus rapproché, qui dans l'ancienne langue étaient presque normaux, sont maintenant à regarder plutôt comme des accords irréguliers de terme à terme, dus surtout à l'inattention.

¹ M. Marcel Cohen a relevé une série d'exemples caractéristiques dans Fr. Mod. 1948, pp. 84—86. Cf. Hb. § 101.

² Cf. ci-dessus, § 78.

³ v. Hb. § 293; cf. nos remarques dans Introduction, § 20.

L'exemple suivant présente un mélange curieux d'accord global quant au nombre et d'accord avec le terme le plus rapproché quant au genre, et ce mélange même, qui est ici facilement analysable, démontre la coexistence des deux tendances:

Le calme et la fraîcheur du vieux couvent sont si exquisés¹.

94. Plus encore que pour l'accord persévérant, le degré de régularité d'un accord anticipant avec le terme le plus rapproché d'un groupe de coordination est difficile à établir; car ici le problème se pose constamment de l'unité même du groupe de coordination, et par là de l'unité de la phrase. Voici quelques exemples typiques:

Là règne l'égoïsme de «coin», et l'art de disposer journaux et colis sur les places vides, fût-on tout seul.

De cette amertume de cœur unie à cette pénétration d'intelligence sont nées les idées maîtresses et les sentiments permanents d'Alfred de Vigny.

Le dernier terme composant du sujet a-t-il été conçu en même temps que le premier ou ajouté après coup? Une pause, une virgule pourra l'indiquer, mais ces critères, et surtout le dernier, sont peu sûrs.

L'accord doit être regardé comme franchement irrégulier, si les deux termes sont disjoints à l'aide de *non pas — mais* et que l'accord se fasse avec le terme négatif, qui est le terme le plus rapproché:

. . . mal que provoque, non pas la vie dans les bibliothèques, mais les petits animaux, un excessif panthéisme et de la politesse envers la création².

95. *Groupes de subordination.* On a vu que le complément au pluriel d'une préposition qui détermine un collectif peut renforcer la tendance à mettre le prédicat au pluriel³. C'est là, si l'on veut, un accord irrégulier de terme à terme, mais dont l'effet

¹ v. Hb. § 260 (rem.).

² v. Hb. §§ 267. 260 (rem.). 340.

³ Cf. ci-dessus, § 81.

ne fait que s'inscrire de façon quasi impondérable dans la tendance générale à l'accord avec le sens.

Pour d'autres déterminants subordonnés une telle influence du terme le plus rapproché est plus irrégulière, puisqu'il est en contradiction plus ou moins nette avec le sens de l'énoncé:

Aucun de ses camarades ne l'ont vu.

Chacun des combattants, assistés de leurs témoins sous-signés, ont fait feu simultanément.

L'ardent patriotisme de ses monographies du Languedoc et de la Provence le dispensèrent de profession de foi¹.

Dans les trois cas cités, l'accord avec le terme le plus rapproché est irrégulier; on peut noter que dans le second, le déterminant du subordonné a pu renforcer ultérieurement l'idée de pluriel qui l'a emporté dans la réalisation de l'accord, en s'appuyant d'ailleurs aussi sur l'idée contenue dans *simultanément*.

Les groupes sujets introduits par «*plus de, moins de*», déterminent des accords parfois assez embrouillés.

Dans l'exemple suivant:

Plus des trois quarts de la population est constituée par la classe paysanne,

il faut sans doute regarder plus comme le sujet qui détermine un accord formel régulier; mais l'accord peut s'appuyer aussi sur le singulier du terme le plus rapproché du prédicat.

Si l'on veut maintenir que c'est *plus* qui détermine l'accord dans

Plus d'un le fera.

Plus d'un jour s'est écoulé,

il faut reconnaître cependant qu'une telle analyse est infirmée par l'existence des deux types que voici:

Plus de deux jours se sont écoulés.

Moins de deux jours se sont écoulés.

On voit que pour le dernier cas l'explication s'impose d'un accord avec le terme le plus rapproché; pour le premier, il y a

¹ v. Hb. §§ 353. 14. 101.

en même temps accord avec le sens. C'est également l'accord avec le sens qui détermine le pluriel dans l'exemple suivant:

Plus d'un ministre n'ont pas caché l'impression produite.

Voici enfin un cas où l'accord avec le sens et l'accord avec le terme le plus rapproché agissent dans le même sens:

Plus d'un de mes voisins avaient envie de faire demi-tour.

Pour le cas que voici:

Le brave Maréchal . . . que quatre ans d'une injuste captivité avait exaspéré contre Mazarin,

l'accord doit être également interprété comme un accord irrégulier avec le terme le plus rapproché; s'il paraît moins illogique que dans les exemples précités, c'est que l'idée d'une longue captivité domine et que l'accord avec le terme le plus rapproché est donc en même temps un accord avec le sens général de l'énoncé; ajoutons que « quatre ans d'une injuste captivité » forme en même temps une espèce de nexus qui peut renforcer également la tendance à réaliser l'accord par un singulier. Malgré cela l'accord avec le déterminé reste prépondérant dans des phrases ainsi constituées¹.

96. L'intercalation d'un terme de comparaison peut déterminer aussi quelquefois un accord irrégulier avec le terme le plus rapproché:

C'est même comique de voir qu'un jeune homme comme vous, qui avez été au milieu des gens de maison, ayez si peu de savoir vivre².

¹ v. Hb. §§ 8. 358 in fine. 362; cf. ci-dessus §§ 32. 81.

² v. Hb. § 106. On trouvera quelques autres cas d'accord irrégulier avec le terme le plus rapproché cités par M. Høybye dans son § 121. Pour un seul type de phrase, l'accord persévérant irrégulier s'est tout à fait régularisé en français moderne; en effet le type suivant:

C'est moi qui suis là, etc.

a remplacé définitivement le type plus ancien:

C'est moi qui est là.

Mais ce type de phrase se trouve par sa constitution un peu en dehors des cas étudiés ci-dessus; s'il a pu se généraliser, c'est qu'il pouvait y avoir un renversement du rapport réel entre sujet et prédicat; par là cette construction représente un développement tout à fait à part.

II. Accord avec le premier terme de la phrase.

97. Du fait que le premier terme de la phrase est souvent le sujet et détermine ainsi l'accord dans le prédicat, la place en tête de la phrase possède une dominance qui peut dans certains cas déterminer des accords irréguliers.

On rencontre surtout de ces accords irréguliers, si le premier terme est le complément de la phrase et que le sujet suive le prédicat, l'accord irrégulier étant facilité dans la phrase ainsi constituée par la faiblesse relative de l'accord anticipant:

Les sentiments que nous inspirèrent la longue lutte dont nous sortons à peine.

L'avoué qu'enrichira des complications de procédure¹.

III. Accord avec le terme primaire d'un groupe de subordination.

98. Lorsqu'un pronom relatif détermine le dernier substantif d'un groupe de subordination, l'accord du prédicat suivant peut se faire irrégulièrement avec le terme primaire du corrélat, irrégulièrement parce qu'à contresens. C'est là l'accord qu'exemplifie la phrase déjà citée de M^{me} de Sévigné:

Vous êtes un des hommes qui me convient le plus².

D. Elimination de l'accord.

99. *Les groupes figés. Le problème flexion-accord.* Il est hors de contestation que l'accord sujet-prédicat reste d'une régularité presque complète dans le français moderne des milieux cultivés. Il n'y est battu en brèche que dans certains cas particuliers et dans certaines constructions particulières, que nous passerons en revue ci-dessous. Dans le langage populaire au contraire, l'accord sujet-attribut nominal paraît beaucoup moins stable; voici quelques exemples de non-accord:

Elle est gras comme un cochon.

Des anguilles qui étaient gros comme ça.

Elle est furieux³.

¹ v. Hb. § 101; cf. ci-dessus, Introduction, § 32.

² v. Hb. § 354; cf. ci-dessus, Introduction, § 32.

³ v. Hb. § 143, et M. Durand: Le genre grammatical, pp. 65—72.

M. Høybye dit qu'il est bien difficile de distinguer si nous avons affaire au non-accord du complément prédicatif ou à l'invariabilité en genre de l'adjectif; nous renvoyons pour ce problème à notre Introduction. Nous écartons de parti pris un certain nombre de cas de «non-accord», parce que nous les considérons comme étant du domaine de la flexion, ainsi la non-variabilité de mots argotiques tels que *bath*, *maboul*; les variations réalisées dans *flou*, *chic* montrent qu'à mesure que de tels mots sont sentis comme des qualificatifs ordinaires, ils tendent à s'adapter au système normal de la langue¹. A plus forte raison laissons-nous de côté ici la substitution occasionnelle de *il* à *elle* dans la langue vulgaire: *Ils sont fraîches*, *ces noix*, ainsi que d'autres généralisations du masculin dans les pronoms que connaît la langue vulgaire.

Pour les premiers exemples cités, au contraire, nous concluons à un véritable problème d'accord. Nous trouvons même indiquée chez M. Høybye, d'après M. Bauche, la condition primitive du non-accord; celui-ci a dû se présenter d'abord dans des groupes plus ou moins fortement soudés, tels que *gros comme tout*, *gros comme ça*, et autres semblables, qui ont servi de point de départ à la syntaxe nouvelle. Une telle explication par les groupes figés cadre bien avec d'autres cas isolés de non-accord que présente la langue commune².

100. C'est également par la tendance à l'invariabilité des groupes figés que nous voudrions expliquer les quelques cas de non-accord qu'on peut relever dans le langage vulgaire pour les *verbes*, par exemple dans les combinaisons *qu'est*, *qu'a*:

C'est des gens qu'est marié(s).

*Dire qu'y a des douillards qu'a la veine*³.

Les exemples vraiment populaires d'invariabilité dans les verbes présentent une prédominance marquée de ces deux combinaisons fortement soudées, qui pourraient bien être le point de départ de l'invariabilité plus généralisée du verbe; celle-ci est d'ailleurs beaucoup moins développée que celle de l'attribut nominal.

¹ Cf. ci-dessus, §§ 40 et 83 (note).

² Cf. ci-dessous: *à quoi bon* (§ 101), *trouver bon*, *trouver mauvais* (§ 113), *se faire fort de* (§ 108).

³ v. Hb. § 104.

101. *Faiblesse de l'accord anticipant.* Les cas de non-accord du français littéraire ordinaire ont tous ceci en commun de représenter l'élimination d'un accord anticipant; ce fait met en lumière la faiblesse relative de cet accord par rapport à l'accord persévérant. La phrase débute par la forme numériquement prépondérante, qui est pour le verbe la 3^e personne du singulier, pour l'adjectif le masculin singulier:

Comment va les enfants?
Quand sonna dix heures.

En général, le simple fait que c'est le prédicat qui précède le sujet ne suffit que sporadiquement pour amener l'invariabilité; pour se régulariser, la tendance demande à être renforcée par la constitution d'un groupe figé; c'est ce qui est arrivé pour «*comment va?*» qui s'emploie souvent seul dans le langage familier; et de même pour à *quoi bon*, qui est arrivé à former une unité sémantique (\neq pourquoi):

A quoi bon toutes ces explications?

M. Høybye suggère dans ce dernier cas une influence de: *A quoi est-ce bon, cette guerre?* qui d'ailleurs nous paraît rare. Il faudra sans doute compter avec toutes les tendances convergentes qui peuvent entrer en jeu, mais l'essentiel paraît être ici la fixité très grande du groupe à *quoi bon*, employé très souvent seul, sans sujet marqué.

Enfin, il existe toute une série de verbes et locutions verbales qui sont employés avec une très grande régularité en tête de phrase et d'une façon qui en fait des formules toutes faites. Ces formules ont tendance à se figer quant à l'accord:

*Soit par exemple trois parlars voisins. — N'était ses mains, cette fille serait jolie*¹. — *Elle semblait jeune, n'eût été ses cheveux blancs*¹. — *Reste dix-neuf francs pour le fortuit. — Mieux vaut celles-ci que celles-là. — Qu'importe les haillons. — Vive les vacances*².

¹ Le figement de *si ce n'est* et de *fût-ce* donne pour l'accord un autre résultat: la préservation de l'accord formel, mais le mécanisme syntactique est évidemment le même (cf. Hb. § 99).

² v. Hb. §§102. 93. 145 (rem.). 99; cf. ci-dessus, §§ 44 et 49 et ci-dessous, § 102.

102. *Il pleut des balles.* Dans les constructions dites impersonnelles de ce type, le verbe est depuis longtemps figé à la 3^e personne du singulier ; il y a accord avec le sujet formel, élimination de l'accord avec le sujet réel. Le figement du singulier est à regarder comme un cas d'affaiblissement de l'accord anticipant. En vieux français, trois constructions coexistent :

Sortoient deux cents hommes.

Ils sortoient deux cents hommes.

Il sortoit deux cents hommes.

Le français moderne littéraire maintient séparés en principe deux types :

Arrivent trois cavaliers.

Il arrive trois cavaliers.

Des cas de non-accord sans sujet pronominal se rencontrent pourtant, mais ne sont pas reconnus corrects par la grammaire officielle :

De cette discussion ressort deux conclusions qui s'imposent.

Du vieux pailler montait de longues flammes jaunes¹.

Le parallélisme de ces types : *Arrive(nt) trois cavaliers — il arrive trois cavaliers* nous paraît parler en faveur d'une analyse et d'une nomenclature identiques dans les deux cas, gardant pour le dernier terme de la phrase la dénomination de sujet, malgré l'aspect particulier de ce type de construction, qui a amené M. Foulet à parler dans ce cas d'«une sorte de régime». Ragnar Ljunggren, dans sa thèse : *Om den opersonliga konstruktionen* (Uppsala 1926), propose le terme «complément prédicatif», et M. Wisstrand : *Über das Passivum* (v. p. ex. pp. 99. 106. 108. 110) se range à son avis. Nous hésitons à attribuer ainsi simplement au verbe neutre introducteur un caractère transitif². Mais nous

¹ v. Hb. § 102 et Marcel Cohen : Sur l'attraction en français, dans *Fr. Mod.* 1948, pp. 83—84.

² La construction très rare citée par M. Høybye d'après Damourette et Pichon : *Il vient les élèves tantôt? — Il les vient?* nous paraît calquée simplement sur la construction normale : *Il vient des élèves tantôt — Il en vient?* avec une correspondance régulière entre *des/en* et *tes/les* (indétermination — détermination) qui ne prouve rien sur le renversement des rapports des membres principaux de la phrase (cf. Hb. § 100).

reconnaissons qu'il existe un rapport tout particulier entre les termes dans ces types en ce qui concerne le degré d'«actualité» du second terme. N'importe quelle analyse antithétique demeurera en défaut, lorsqu'une construction se trouve ainsi en équilibre instable¹.

103. *Fini(s) les livres*. Les phrases de ce type, que M. Høybye place avec celle du type: *Heureux les humbles*, sont à regarder plutôt dans la plupart des cas² comme des formes évoluées des types: (*Ils sont*) *finis, les livres!* et (*C'est*) *fini, les livres!* Ce sont donc à l'origine des constructions disloquées³. La pause peut disparaître, mais ces phrases gardent de leur forme primitive à deux temps une intonation spéciale montante-descendante qui empêche justement de les identifier à la phrase ordinaire avec inversion de l'attribut. Pour celui des deux types, d'ailleurs rare, qui se présente avec élimination de l'accord, le type que nous mentionnons ci-après constitue, comme nous venons de l'indiquer, un parallèle important et très richement représenté.

104. *C'est absurde(,) ces histoires*. Construction disloquée, thématique, tendant vers une nouvelle soudure, mais gardant l'intonation primitive et en même temps l'ordre des deux éléments principaux qui laisse encore au sujet formel, le démonstratif neutre, la possibilité d'un contenu réel, donc d'une fonction réelle de sujet indéterminé. L'accord réalisé reste ainsi un accord qui peut être complet, mais qui glisse vers une valeur purement formelle, dans la mesure où la construction se normalise en se soudant pour devenir simplement une forme emphatique de la phrase normale, présentant l'ordre attribut-sujet et la copule antéposée à indice neutre *c'est*. Le type suivant constitue une étape ultérieure dans ce développement.

105. *La colère(,) c'est idiot. Les émotions(,) ça creuse*. Dans ces constructions, nous retrouvons les mêmes caractéristiques que pour le type précédent, sauf que le thème est ici antéposé. Mais

¹ Cf. nos remarques sur *il y a* dans notre *Ordre des mots en Fr. Mod.* I, pp. 81—84, et ci-dessous 109 (note).

² Il faut excepter le type suivant, qui a son origine dans le langage de la comptabilité: *dû 176 millions* (v. Nyrop: *Gr. hist.* V, § 48).

³ v. Hb. § 145; cf. ci-dessus, Introduction, § 44.

par là même, la soudure qui guette la construction primitive à deux temps, à mesure que son emploi se généralise, finira ici par établir un parallèle tellement rapproché de la phrase normale (sujet-copule-attribut nominal ou sujet-verbe) que les deux types tendent à se confondre dans le parler populaire et familier.

Dans la mesure où une telle confusion se généraliserait, elle pourrait résulter en une élimination complète de l'accord dans cette partie centrale du domaine de l'accord en français. Les choses n'en sont pas encore là, mais les types de phrases sont déjà créés qui serviraient de moules pour une syntaxe nouvelle¹.

¹ Cf. ci-dessus, Introduction, § 44.

Chapitre II: L'accord dans les nexus sans verbe fini.

Problèmes de délimitation de la fonction nexuelle.

106. Nous employons le mot *nexus* conformément à la terminologie de *O. Jespersen*, en le restreignant ici pour les besoins de la brièveté de façon à ne désigner, parmi les groupes dont les membres sont dans le rapport d'un sujet à un prédicat, que ceux qui ne présentent pas la forme d'une phrase complète, mais constituent des membres de phrase composés qui peuvent remplir toutes les fonctions principales dans la phrase dont ils font partie.

Les nexus présentent des problèmes de délimitation dans trois sens, qu'il sera utile d'éclaircir brièvement à cause de certains rapports entre la forme et la fonction qu'il faut envisager pour juger du degré de régularité de l'accord entre les termes du nexus:

1) *Nexus et apposition*: Si l'on compare les deux phrases:

(1) *On la vit souriant encore.*

(2) *On la vit(,) encore toute souriante,*

on doit sans doute analyser la première comme un nexus verbal, tandis que la seconde glisse entre la valeur d'un nexus nominal et celle d'une apposition, selon l'état d'équilibre des deux termes qui forment le régime du verbe principal. Cet équilibre est influencé par l'existence d'une pause plus ou moins longue séparant les deux termes. Une pause nette met le verbe principal en relief

et confère en même temps un caractère parenthétique, de second plan, au dernier terme; il s'agit dans ce cas d'une apposition. Si au contraire les deux termes sont fortement unis et en équilibre, la seconde prédication se trouve au premier plan, c'est un prédicat plus plein, plus «actuel»; il y a nexus.

La différence de forme entre (1) *-ant* et (2) *-ante* ne peut pas être une différence réelle d'accord, la fonction syntactique pouvant être la même, comme on vient de le voir (et l'accord est tout aussi normal dans les appositions que dans les nexus); c'est une différence morphologique, qui d'ailleurs a mis du temps à se régulariser, et selon laquelle l'aspect nettement verbal, actif, de la forme en *-ant* a rendu celle-ci invariable, de sorte qu'il y a parallélisme morphologique entre *on la voit sourire* et *on la voit souriant*.

Nous retrouvons les deux valeurs divergentes de notre type (2) dans les deux phrases discutées par M. Høybye d'après Stapfer:

Mes fils étaient bons quand je vous les ai confiés; vous me les avez rendu méchants.

Mes fils étaient méchants quand je vous les ai confiés; vous me les avez rendus aussi méchants qu'ils l'étaient¹.

Nous sommes d'accord avec M. Høybye pour voir dans le premier cas un nexus, dans le second une apposition; et on peut faire les mêmes remarques que pour le cas précédent quant aux problèmes d'unité et d'équilibre des termes en jeu. Notre point de vue précédemment formulé au sujet des dégradations à l'infini auxquelles sont sujettes les notions de pause et d'unité pourra servir ici encore pour faire comprendre de quelle façon l'apposition primitive, qui suppose un verbe plein à la première place de l'énoncé, peut glisser vers un nouvel équilibre qui met l'accent sur le dernier prédicat, tout en approchant le premier de la valeur d'une copule. Il est à noter que ce dernier développement peut se refléter dans la forme du verbe: dans l'exemple que nous venons d'examiner, le participe reste invariable lorsqu'il fait fonction de simple terme de liaison. On pourra voir dans ce rapport entre forme et fonction l'effet d'une espèce de métana-

¹ v.Hb. § 183.

lyse, apparentée à celle qui intervient en général dans les participes passés sous certaines conditions, problème auquel nous reviendrons¹.

M. Høybye ne s'est pas prononcé sur ce glissement très caractéristique entre l'apposition et le nexus. Il nous semble qu'il aurait dû établir un lien entre les exemples qu'il analyse comme des nexus et ceux dont il fait des appositions, qu'il appelle, il est vrai, *prédicatives*; et cela d'autant plus qu'il analyse dans les deux sens des exemples contenant le même verbe:

La barbe pousse longue.
Ses cheveux blancs poussaient plus drus².

Il range le premier cas parmi les nexus, le second parmi les appositions. De même, le verbe *tomber* figure dans les deux listes d'exemples. Selon notre point de vue, deux analyses sont possibles dans bien des cas; mais cette double possibilité doit servir justement à montrer l'insuffisance de l'analyse antithétique, telle qu'elle est si fréquemment pratiquée par les esprits classificateurs, pour lesquels le dynamisme qui est au fond du fait syntactique se perd dans les cadres rigides de leurs systèmes. Les exemples réunis par M. Høybye suffisent déjà pour illustrer ce glissement entre apposition et nexus, mais on peut rappeler ici toute la longue histoire des verbes multiples et variés qui sont devenus ou qui sont en voie de devenir des copules plus ou moins complètement vidées de leur sens primitif. La liste de M. Høybye ne contient qu'une partie de ces mots.

Le rapport étroit entre verbe et prédicat (nexus ou appositif) dans une phrase telle que

La neige tombait dru

peut amener un regroupement différent, qui fait du dernier mot une détermination adverbiale par laquelle l'accord est éliminé (cf. ci-dessous, (3)):

La neige tombait dru.

¹ v. ci-dessous, § 109.

² v. Hb. §§ 123. 188.

2) *Nexus et jonction*: Aucun critère formel ne sépare normalement les fonctions, pourtant discernables quant au sens, du nexus et de la jonction dans des phrases comme les suivantes:

C'est une heure perdue.

*Avec lui je n'ai pas un seul point commun*¹.

C'est donc une affaire d'interprétation, et les critères de sens sont d'un maniement délicat, comme le montrent assez les cas réunis par M. Høybye dans sa Remarque; nous sommes enclin à voir dans les trois exemples y cités des nexus, parce que l'idée verbale nous y paraît essentielle, mais la solution du problème reste indécise². Ce sont justement des cas-pivots. Mais il est surtout intéressant de constater l'existence de formes qui servent à séparer les deux fonctions:

C'est une heure de perdue.

Avec lui je n'ai pas un seul point de commun (ou: *en commun*).

Nous reviendrons un peu plus loin à la première de ces deux constructions.

Dans des expressions telles que:

à bride abattue — jusqu'à la nuit tombée — à la nuit tombante — à six heures sonnantes

on peut hésiter également sur la fonction, surtout parce que *tombante* et *sonnantes* sont des formes fléchies qui indiqueraient donc plutôt une fonction épithétique. Mais on peut rappeler à cet effet qu'on dit aussi:

à six heures tapant

et malgré la possibilité de voir dans cette forme invariable une fonction d'adverbe, métanalyse que pourrait avoir amenée l'équivalence avec:

à six heures juste

¹ v. Hb. § 155 (+ rem.).

² Voici encore un exemple, où l'indécision foncière est accentuée par la coordination de deux groupes dont le premier seul admet une interprétation dans le sens d'un nexus:

Il lui faut partir, lourd de son rêve déçu et de ses mauvaises actions.

(Rev. de la Soc. Int. des Amis de la musique fr., 1932, p. 62).

on peut voir aussi bien dans *tapant* un gérondif invariable, comme ceux que nous avons discutés ci-dessus; dans ce cas, les formes à flexion représenteraient des cas de syntaxe figée, créés à un moment où la délimitation formelle était moins nette entre les deux aspects des formes en *-ant*. Il nous semble qu'il faut admettre la possibilité d'une double analyse, donnant d'ailleurs le même résultat quant à la forme.

3) *Nexus et adverbe*: Ajoutons aux cas discutés ci-dessus, pour lesquels nous constatons un glissement vers la fonction d'adverbe, encore un exemple d'une double forme comportant un second terme variable ou invariable:

Il a les cheveux coupés courts.

*Il a les cheveux coupés court*¹.

S'agit-il ici et dans le cas de *dru(s)* mentionné plus haut d'une métanalyse actuelle changeant le nexus en détermination adverbiale, ou simplement d'une coexistence de très vieille date de deux syntaxes différentes? Il nous paraît difficile de prendre position nettement quant à ce problème, qui demande sans doute un examen particulier pour chaque cas. Ce qui est certain c'est que la forme actuelle place nécessairement le mot invariable parmi les adverbes.

Le résultat auquel nous aura mené ces discussions sur les cas-limite est en résumé celui-ci: les cas de «non-accord», c'est à dire d'invariabilité d'un des termes des groupes envisagés, sont tous à regarder ou bien comme posant des problèmes de flexion, ou bien comme représentant des fonctions qui restent en dehors du groupe nexuel; le principe même de l'accord régulier de ce groupe n'en est donc pas atteint.

A. Accord normal.

107. Le livre de M. Høybye offre une très riche documentation des différents nexus, qu'il paraît étudier pour eux-mêmes autant que pour noter les problèmes d'accord qu'ils peuvent présenter¹. En effet, l'accord prend les mêmes formes et pose

¹ v. Hb. § 123.

² v. Hb. §§ 144 sqq.

les mêmes problèmes que pour le groupe normal sujet-prédicat; et il n'y a guère que les nexs circonstanciels qui offrent des cas particuliers d'une certaine importance, surtout à cause de l'inversion qui y règne souvent.

Voici les types principaux d'accord dans les nexs:

(1) *Variétés de nexs:*

- a) *Nexs sujet: Rome conquise ouvrait à Hannibal les portes de l'univers.*
- b) *Nexs attribut: C'était l'Allemagne envahie.*
- c) *Nexs régime: La force les fait grands.*
- d) *Nexs prépositionnel: Jusqu'à la nuit tombée.*
- e) *Nexs circonstanciel: Ces réserves faites. — Morte la bête, mort le venin.*

(2) *Variétés d'accord:*

Accord complet:

*Il a rendu sa fille malheureuse. — On se croit heureux.
— Elle croyait compromise sa meilleure amie.*

Accord avec le sens:

*Tu me vois malheureuse. — On se croit heureuse. —
On se sent un peu bêtes. — Je devine la plupart
perdus. — Je crois l'un et l'autre vrais. — Il a la
jambe et le bras cassés. — Il a la jambe ou le bras
cassé. — Je sens ou l'un ou l'autre coupable. — Je
trouve le reste de ses livres illisibles.*

Accord purement formel:

*Je croyais ma guérison complète. — Je croyais mon
rétablissement complet. — Il trouvait passionnantes
les Nourritures Terrestres.*

B. Changement d'accord par métanalyse.

I. Métanalyse ayant un groupe nexuel comme résultat.

108. *L'indice prédicatif «de».* Un nexs d'une forme particulière, que nous avons mentionné en passant au début de ce chapitre, est celui dans lequel intervient la préposition *de* dans

la simple fonction d'indice de la valeur prédicative du terme suivant :

Nous avons une bielle de fondue. — Ce n'était que huit à dix minutes de perdues. — C'est toujours une heure de gagnée. — L'anglais n'a presque aucune voyelle de commune avec le français¹.

Le point de départ de ces constructions se trouve dans la valeur partitive de *de* :

Il y eut deux cents hommes de tués.

Le sens primitif donnerait donc normalement :

Il y eut un homme de tués.

Mais la métanalyse intervenant dans la phrase où deux analyses sont possibles, le dernier terme est interprété comme étant le prédicat de «deux cents hommes», ce qui mène à une variabilité normale du nouveau prédicat :

Il y eut un homme de tué.

De là, la construction s'étend et se normalise, *de* devenant le nouvel outil grammatical mentionné plus haut. Et la nouvelle construction peut servir à séparer deux sens d'un même groupe, comme nous l'avons indiqué au début de ce chapitre.

II. Métanalyse ayant un groupe nexuel comme point de départ.

109. *Elimination de l'accord des participes passés.* Les variations qui existent encore en français moderne dans les *participes passés* combinés avec le verbe *avoir*, ou avec le verbe *être* dans les verbes réfléchis, représentent les restes d'un accord nexuel, battu en brèche par une métanalyse. Nous ne reprendrons pas dans le détail les règles de la grammaire officielle si souvent formulées, et que M. Høybye examine très attentivement dans son livre². Ici nous nous en tiendrons aux questions de principe et aux types essentiels.

¹ v. notre *Ordre des mots*, I, p. 191 (+ note), et Hb. §§ 155 et 348.

² v. Hb. §§ 169 sqq.

On sait que la grammaire normative demande l'accord, lorsque le régime précède le participe, et l'invariabilité, si le régime le suit :

Cette lettre, je l'ai écrite.

J'ai écrit cette lettre.

Mais les règles ne sont pas toujours respectées par l'usage de tous les jours, qui parfois laisse passer un participe s'accordant avec un régime suivant, et très souvent, même dans le parler des milieux cultivés, des participes invariables après un régime précédent :

On avait faite cette robe en juillet. — La lettre que j'ai écrit est perdue. — Cette clef, où l'avez-vous mis? — Elle s'en est dédit. — Elle s'est plaint.

La grammaire officielle a normalisé un état intermédiaire entre la construction primitive représentant un nexus régime avec accord normal entre les deux termes du régime composé, et la construction regroupée, par laquelle le verbe fini et le participe passé se sont soudés en une nouvelle forme verbale composée. Une condition extérieure facilitant ce regroupement se trouvait dans l'inversion fréquente des deux termes du nexus, qui mettait en contact direct les deux composants verbaux. La condition intérieure, et essentielle, était dans la possibilité d'unir en un seul concept l'idée de la « possession » et celle de l'action réalisée, en ne gardant de la première que l'idée d'actualisation de l'action. Cette métanalyse se trouvait facilitée en outre par la faiblesse relative de l'accord anticipant. Et inversement, c'est la plus grande stabilité de l'accord persévérant qui, malgré la tendance au regroupement, a maintenu comme un trait morphologique plus ou moins vivant la variabilité du participe après un régime précédent, et cela assez longtemps pour que la grammaire officielle prenne position et dicte la règle. Si donc M. Høybye fait intervenir « l'instinct des sujets parlants », il faut supposer qu'il veut parler de cette dominance particulière de l'accord persévérant. Mais le mot *instinct* paraît peu heureux, car actuellement la fameuse règle semble maintenue surtout par l'intervention consciente de l'école, tandis que le soi-disant instinct tendrait plutôt vers l'invariabilité généralisée, qui consacrerait le re-

groupement par lequel les nouveaux temps composés seraient enfin pleinement constitués au point de vue de la forme.

La tendance à l'invariabilité se trouve renforcée sensiblement, lorsque la phrase se complique par la présence d'un infinitif dans la phrase en question, c'est-à-dire lorsqu'au nexus régime primitif s'ajoute un nexus sujet :

Je les ai fait chanter.

Je les ai fait venir.

Je les ai entendu(s) chanter.

Je les ai vu(s) sortir.

La tendance à souder les deux éléments du groupe verbe fini (auxiliaire) et participe passé peut s'étendre à ce nouvel élément verbal introduit dans la phrase. On voit en parcourant la liste alphabétique donnée par M. Høybye¹ que les différents verbes qui entrent dans ces phrases pour former le premier composant du groupe verbal se comportent de façon assez différente quant au degré de régularité avec lequel ils maintiennent la variabilité du participe, survivance de l'ancien nexus régime. Le participe du verbe *faire* est laissé régulièrement invariable; aussi ce verbe forme-t-il facilement une unité sémantique avec l'infinitif qui d'ordinaire le suit immédiatement, de sorte que l'unité sémantique est marquée extérieurement par la forte cohésion du groupe. Avec *laisser*, l'unité est moins forte, et encore moins forte pour *entendre* et *voir*.

On sait que la grammaire officielle établit une distinction entre le régime sujet ou complément de l'infinitif :

Cette cantatrice, je l'ai entendue chanter.

Cette cantate, je l'ai entendu chanter.

Cette distinction, qui est surtout d'ordre orthographique, paraît bien subtile, puisqu'en général l'infinitif est neutre par rapport aux diathèses, ce qui d'ailleurs ressort du fait que la dernière phrase citée peut être complétée d'une façon qui oriente l'infinitif dans le sens du passif, malgré l'analyse officielle que reflète la non-variabilité du participe :

¹ v. Hb. § 183.

Cette cantate, je l'ai entendu chanter par le chœur du collège.

Mentionnons pour terminer que le nexus sujet qui s'ajoute à l'ancien nexus régime peut avoir aussi pour second terme un participe ou un adjectif. Dans ce cas aussi, une évolution pareille peut avoir lieu, mais moins régulièrement que dans le cas précédent; on rencontre donc les types de phrase que voici:

*Elle s'est crue sauvée. — Elle s'est cru sauvée.
Vous l'avez rendue heureuse. — Vous l'avez rendu heureuse.
Elle s'est faite belle. — Elle s'est fait belle¹.*

De ces types, la grammaire normative ne reconnaît que la première série, qui suit la règle générale.

Dans un cas spécial: *se faire fort de*, deux problèmes d'accord se posent, car *fort* peut également rester invariable:

Elle s'est fait fort de le prouver.

L'invariabilité de *fort* est critiquée par Littré, mais admise par l'Académie. Littré souligne le fait que *fort* représente l'ancien féminin. Quoi qu'il en soit de la genèse de l'invariabilité, celle-ci prouve qu'on n'analyse plus les composants de l'expression; *fort* n'y est plus un mot indépendant, car dans ce cas il suivrait l'évolution morphologique normale du mot; de plus, on trouve l'invariabilité au pluriel aussi, où aucune raison historique n'est valable. Tout le groupe forme un conglomerat sémantique qui par métanalyse tend à prendre la fonction d'une espèce de verbe modal. Seulement, la tendance à l'analyse formelle est suffisamment forte en français moderne pour dissoudre parfois ce conglomerat en général assez fortement soudé. M. Høybye donne de bons exemples de *ce* retour à l'analyse première, entre autres le suivant, de Miomandre:

*Je me fais forte d'avoir encore de quoi resservir ces messieurs
jeudi prochain.*

La même tendance à l'invariabilité que nous venons de constater pour *se faire fort*, existe, à un degré moindre, mais sur une base pareille, pour le groupe apparenté *se porter fort*:

¹ Cf. ci-dessus, 106. 1°; et Hb. § 183.

*Marie de Médicis se portait fort pour le conte de Soissons*¹.

M. Høybye mentionne en même temps *se porter garant* et *se rendre garant*, mais le problème n'est plus le même, puisque le prédicat est ici un substantif qui par définition peut rester invariable; il peut donc ne pas s'agir ici d'un groupe figé.

Il existe encore un groupe dans lequel le participe peut rester invariable, à savoir *l'échapper belle*:

*Les deux frères reprirent leurs places en pensant qu'ils
l'avaient échappé belle.*

(Marcel Aymé: *La Jument verte*, p. 163).

Il n'est pas improbable qu'on interprète ici le pronom comme représentant le sens neutre, oubliant l'ancien rapport nexuel entre ce mot et *belle*.

Pour nous, le principe de base est partout le même dans ces différentes constructions; il se trouve dans la possibilité d'une soudure des composants en contact, qui s'appuie souvent sur une métanalyse. Toute métanalyse comporte une lutte avec l'ancien état de langue. Pour la question des participes elle a été particulièrement longue, puisqu'elle continue depuis les débuts de la langue française. Au cours de cette évolution, la tendance plus ou moins subconsciente à la métanalyse a été contrecarrée par l'exigence d'une analyse grammaticale consciente qui pose des problèmes aussi stériles que difficiles, et difficiles non seulement pour les simples usagers de la langue, mais aussi pour les grammairiens les mieux qualifiés².

¹ v. Hb. § 150.

² Les pages que M. Høybye consacre à la discussion de la règle des participes montrent abondamment combien la difficulté de l'analyse exigée par la règle est réelle. Nous n'en voulons pour preuve que l'incertitude qui règne quant à l'accord du participe joint à la locution verbale *il y a*:

les relations qu'il y avait eu(es),

cf. Hb. § 172. 1°.

La Grammaire Larousse exige l'invariabilité, M. Clédat a regardé au contraire l'accord comme correct, et M. Høybye se range au même avis avec la remarque: «on voit difficilement pourquoi *que* ne pourrait pas être considéré comme régime». Nous avons essayé de caractériser le rapport des termes en jeu d'une façon plus nuancée dans notre *Ordre des mots*, I, pp. 81—84; de toute façon d'ailleurs, l'accord serait permis. Mais personnellement, nous pensons que celui qui en cas de doute s'abstient de faire accorder le participe se place dans l'axe naturel de l'évolution de la langue. Le fait que c'est parfois un *sujet* précédent qui détermine irrégulièrement l'accord: *une jeune femme qui a publié pendant la guerre son premier livre* (v. Marcel Cohen, dans *Fr. Mod.* 1948, p. 87), tend également à montrer que le sentiment des rapports naturels a été faussé par une règle artificielle.

110. Nous avons déjà fait remarquer que les métanalyses qui aboutissent à un accord donné trouvent dans cet accord même une preuve évidente, mais que celles qui partent d'un accord donné pour aboutir à l'invariabilité sont en principe plus difficiles à isoler et à classer; car pour l'invariabilité plusieurs causes peuvent entrer en jeu. On peut donc hésiter sur la place systématique à assigner à certains développements. Nous avons compté déjà avec plusieurs composants dans la force qui mène les participes combinés avec un auxiliaire vers l'invariabilité; nous avons regardé cependant la recomposition conceptuelle comme la plus importante de ces forces; et c'est pour cela que nous plaçons cette évolution sous la rubrique métanalyse. Pour d'autres, l'équilibre entre les forces en jeu nous paraît moins net, sans que nous voulions exclure toute idée d'une métanalyse. Nous avons réuni ces cas dans la rubrique de l'élimination de l'accord, à laquelle nous renvoyons.

C. Accord irrégulier avec le terme.

111. Nous n'avons noté dans les nexus qu'un seul exemple d'accord irrégulier avec le terme:

... *comme nation on nous trouvait insupportable*¹.

Le singulier dans le prédicat du nexus doit être interprété comme représentant un accord avec le mot nation. C'est donc un accord avec le premier terme de la phrase, qui est en même temps dominant quant au sens.

D. Elimination de l'accord.

112. *Rendre*. Pour les cas dans lesquels nous voyons surtout, dans l'élimination de l'accord entre les termes de groupes nexuels, l'effet d'une métanalyse, nous renvoyons aux §§ 109—110. Plus généralement, un langage peu châtié peut comporter un assez grand nombre de non-accords, lorsque le terme prédicatif du nexus précède le terme auquel normalement il devrait s'accorder, et de telles inversions sont assez fréquentes. Ces cas se rangent donc parmi les exemples nombreux dénonçant la faiblesse relative

¹ v. Hb. § 153 (note).

de l'accord anticipant. Mais le plus souvent, des raisons particulières semblent s'ajouter à celle qui est offerte simplement par l'ordre des deux termes en rapport.

M. Høybye cite deux cas d'invariabilité dans lesquels c'est le verbe *rendre* qui régit le nexus:

*Un fog à rendre jaloux toutes les villes du Royaume-Uni.
Le fer à repasser . . . a pour but de rendre bouffon cette
révérence¹.*

Dans les deux cas, il y a en même temps que l'ordre prédicat-sujet dans le nexus un contact direct entre le verbe rendre et le prédicat et une possibilité de soudure sémantique, qui font entrer le non-accord dans l'orbite des métanalyses.

113. *Trouver*. Nous analysons de la même façon les forces qui entrent en jeu dans cet autre exemple, cité par M. Høybye²:

*J'avais trouvé charmant la fleur qui terminait certains noms,
comme Figuefleur, Honfleur, . . .*

M. Høybye pense que le non-accord s'appuie ici sur le fait que le mot *fleur* serait employé matériellement; mais dans ce cas, il faudrait s'attendre normalement à un article au masculin: le «fleur»; seulement, Proust a voulu suggérer justement l'idée d'une fleur. Son style comporte d'ailleurs un assez grand nombre de négligences, surtout en ce qui concerne l'accord.

Avec le verbe *trouver*, les cas d'absence d'accord anticipant sont nombreux pour les deux combinaisons *trouver bon*, *trouver mauvais*:

J'ai trouvé bon la liberté que vous avez prise.

M. Høybye ne mentionne pas ces combinaisons, relevées par Littré (*trouver*, Rem. 1) et par Nyrop. La possibilité d'une soudure sémantique est ici très facile à voir; le Larousse du XX^e siècle définit le sens des deux groupes par «approuver, désapprouver»; la possibilité existe donc d'une influence du sens dans l'élimination de l'accord. Que cette influence à elle seule ne suffise pas, c'est ce qui ressort du fait que l'abolition de l'ac-

¹ v. Hb. § 150 (note).

² v. Hb. § 27.

cord ne semble jamais se réaliser, si le régime de «trouver» est antéposé:

je la trouve mauvaise, la liberté que vous avez prise.

114. *Témoin*. Ce mot peut rester invariable quant au nombre, lorsqu'il précède le sujet dans une construction absolue:

témoin les déclarations faites par Untel
*témoins les déclarations faites par Untel*¹.

On peut voir dans l'invariabilité un effet de la faiblesse de l'accord anticipant. Mais rien n'empêche d'interpréter cette invariabilité comme une survivance de l'ancien sens abstrait de témoin (= témoignage), et notons que l'on dit également bien:

Les déclarations qu'il a faites en sont témoin.

115. *Sauf, proche*. Ce sont encore des constructions absolues qui sont à la base des emplois sans accord de *sauf* et *proche*:

sauf ma faute
proche les bornes de Mause.

Nous expliquons l'invariabilité comme dans les cas précédents par la faiblesse de l'accord anticipant. Mais à cette cause première peut s'ajouter la possibilité d'une métanalyse par laquelle ces mots antéposés, qui ont tendance à perdre le signe morphologique de leur fonction prédicative, sont rangés avec les prépositions (*sauf* ≠ *sans*, *en dehors de*; *proche* ≠ *près de*), par où l'invariabilité se systématisé².

116. *Franchi(e) l'enceinte*. Dans un assez grand nombre d'anciennes constructions absolues, dont le membre prédicatif est un participe antéposé, ce premier terme est souvent laissé invariable:

*y compris les dépenses de camionnage; — étant donné l'importance des impôts; — vu les décrets de 1897 et de 1903*³.

¹ v. Hb. § 165.

² v. Hb. § 215; cf. ci-dessous, §§ 116—7.

³ v. Hb. § 163.

M. Høybye analyse, avec un peu d'hésitation, ces constructions comme étant composées aujourd'hui d'un verbe actif avec son régime. Il rejette sans hésiter l'analyse primitive: «Le rapport n'est plus celui d'un sujet et d'un prédicat».

Sans vouloir écarter l'analyse proposée par M. Høybye, nous soulignons pourtant le fait que parmi les constructions réunies par lui, il y en a une qui par sa forme même exclut l'analyse qu'il propose, à savoir la combinaison: *étant donné*. Notons aussi que *passé, excepté* et d'autres participes encore, qui ont gardé la possibilité d'être placés après le terme substantif du nexus primitif, demanderaient dans l'hypothèse de M. Høybye deux analyses différentes dans les deux cas. Il nous paraît donc que l'analyse primitive reste toujours possible, selon laquelle ces constructions sont des nexus circonstanciels apparentés de près à celles dans lesquelles entrent *témoin, sauf* et *proche*, auxquels on pourrait ajouter encore *pendant* et *durant*. Si les groupes que nous traitons ici n'ont pas abouti à l'invariabilité complète, c'est justement parce qu'ils restent encore assez près de la fonction primitive, qui peut maintenir en même temps la variabilité de la forme, c'est à dire l'accord normal, et la liberté dans l'ordre des termes.

D'autre part, une tendance indéniable à la fixation se dessine, et par là la possibilité d'une métanalyse qui pourra être celle proposée par M. Høybye, mais qui pour plusieurs participes peut être plus radicale, les rangeant dans la zone périphérique des prépositions. M. Høybye appuie avec raison son analyse sur l'exemple cité par Polentz:

. . . *sitôt chanté matines, sa joie . . . était de s'en aller méditer*

de même que sur la construction espagnole *oído a los reos*, dont la forme même prouve pour l'espagnol une métanalyse de *oídos los reos*. Nous avons renvoyé ailleurs à l'excellent ouvrage de M. *Wistrand: Über das Passivum*, qui étudie attentivement de tels renversements de diathèse dans les anciennes constructions passives¹. Le cas qui nous occupe ici est extrêmement utile pour montrer à quel point l'analyse peut rester flottante pour un type de construction donné. Le caractère purement orthogra-

¹ Cf. ci-dessus, § 103.

phique des distinctions morphologiques facilite encore ce flottement.

117. *Plein sa cave*. Depuis assez longtemps, *plein* reste régulièrement invariable dans des expressions telles que:

*Il a du vin plein sa cave. — J'avais des fleurs plein mes corbeilles. — Un homme qui riait avec des r plein la gorge*¹.

L'origine de la construction est la même que pour celles traitées ci-dessus, et nous expliquons de nouveau l'invariabilité comme étant due, au point de départ, à la faiblesse de l'accord anticipant. Mais la construction a évolué et on a déjà discuté beaucoup sur le caractère de cette évolution. *Littré* voit dans *plein* une préposition, *Kr. Nyrop* et *M. Høybye* se refusent à cette analyse et continuent à voir dans *plein* un simple adjectif; pour *M. Høybye*, le groupe en entier est plutôt à regarder comme composé d'un «adjectif neutre accompagné d'un complément de dimension». Mais une telle formule resterait tout à fait isolée, et les parallèles latins et allemands que proposent *M. Høybye* paraissent inacceptables.

Il est hors de doute que ces constructions sont difficiles à réduire aux types de constructions normaux, et nous hésitons à assigner à *plein* une fonction prépositionnelle aussi nette que celle prise par *sauf* et *proche*. Nous pensons cependant, avec *Littré*, que c'est dans ce sens qu'évolue la combinaison. Il y a d'abord l'ordre des mots et l'invariabilité morphologique qui correspondent à cette classification. Quant au sens, il y a encore une affinité assez prononcée, du moins si l'on accepte la possibilité d'une espèce de contamination sémantique entre les termes fortement unis d'un groupe aussi dense que celui dont il s'agit ici. A l'origine, l'élément locatif se trouve condensé dans le second terme du groupe, l'élément quantitatif dans le premier; on peut se figurer cependant que le sens global fait oublier cette analyse primitive et que les deux termes du groupe participent pour ainsi dire du sens composé, local et quantitatif.

On se rappellera que l'ancien français a possédé une préposition composite qui sans être exactement parallèle, puisque l'élément prépositionnel y existe dès l'origine, a eu cependant

¹ v. Hb. § 216.

certains traits en commun avec le type qui nous occupe ici, c'est *atout*. On y voit une idée de grande quantité s'ajouter à l'élément de détermination prépositive, et l'unité est marquée par l'invariabilité de *tout*.

Ce qui importe aussi, c'est de considérer les changements d'ordre phonétique qui accompagnent l'évolution de *plein* vers une nouvelle fonction. La pause qui servait à l'origine à isoler le nexus et à le marquer comme tel, disparaît, et en même temps *plein* perd son accentuation propre pour s'appuyer proclitiquement sur le second terme, exactement comme le font les prépositions. Il y a donc identité d'accentuation entre les deux expressions que nous mettons en parallèle ici :

Avec des airs de valse plein la tête ≠ *avec des airs de valse dans la tête.*

Martine eut des larmes plein les yeux ≠ *Martine eut des larmes aux yeux.*

Les éléments formels, ordre des mots, invariabilité et accentuation, parlent donc tous en faveur d'une interprétation qui ferait entrer *plein* invariable dans la zone périphérique des prépositions. Ce parallélisme n'abolit aucunement la complication de sens toute particulière de ces expressions, et nous soulignons qu'il n'y a évidemment pas identité de sens entre les expressions mises en parallèle ci-dessus. Mais il y a presque identité entre les deux suivants :

Il y en a plein la chambre ≠ *Il y en a partout dans la chambre.*

Si donc l'on veut ranger *plein* invariable parmi les mots positionnels, il faudra admettre la possibilité de prépositions possédant un haut degré de concrétion. Et c'est bien là notre point de vue, et nous ajoutons que nous attachons une certaine importance à une telle manière de voir, parce qu'elle sert utilement à se défaire de ce préjugé que le français se développe nécessairement dans le sens d'une abstraction toujours croissante. Nous pensons que la réalité est moins facile à réduire en formules d'une si belle simplicité. Il y a plutôt un va-et-vient continu dans les deux sens. Et les possibilités très complexes de l'expression

traitée ici peuvent même servir à illustrer les deux mouvements; car si nous considérons les phrases du type:

Il a plein ses poches d'argent,

on voit s'alléger le sens du groupe *plein ses poches* dans la direction d'une simple détermination de quantité (= *beaucoup*)¹.

¹ *Plein la voile, haut les mains*: Dans ces deux expressions, on pourrait voir encore l'effet de la faiblesse de l'accord anticipant; mais pour la dernière du moins, une autre explication est également possible, *haut* pouvant être analysé comme adverbe dès le début, et nous analyserions volontiers la première de la même façon, *plein* servant souvent tout seul dans les commandements de la marine (*Sortez plein! Tenez bon plein!*) (v. Hb. § 216 in fine). Ces expressions peuvent donc être regardées plutôt comme étant en dehors du domaine de l'accord. Nous pouvons ajouter que le groupe *tout plein* peut faire fonction aussi, et assez régulièrement, de locution adverbiale: *Il ne s'endort jamais sans m'avoir conté des histoires, il en sait tout plein* (Jules Vallès: *L'Enfant*, p. 19).

Chapitre III: L'accord dans les appositions.

Problèmes de délimitation de la fonction appositionnelle.

118. Nous proposons de définir l'apposition comme une prédication de second plan qui, réduite quant à la forme au seul prédicat, s'insère de façon plus ou moins parenthétique dans une autre phrase, dont elle détermine l'un des membres principaux. Le caractère parenthétique est marqué par la pause qui sépare normalement le terme en apposition du mot qu'il détermine; à la pause peut s'ajouter encore l'intercalation d'autres membres de phrase, le terme en apposition se plaçant assez librement au début, au milieu ou à la fin de la phrase qu'il modifie, avant ou après le membre de phrase qui lui sert de sujet, et sans qu'il y ait nécessairement contact direct entre les deux termes. La parenté des appositions avec les propositions subordonnées est assez étroite en ce qui concerne la fonction prédicative secondaire; leur caractéristique principale consiste dans leur forme brachylogique, complétée d'une pause. Dans cette dernière marque de leur fonction particulière se trouve aussi la raison de leur instabilité relative et la difficulté de leur délimitation précise, puisque la pause constitue, nous l'avons déjà suffisamment souligné, un élément de forme foncièrement variable, qui a tendance à évoluer vers zéro. Nous nous permettons de renvoyer au chapitre de l'apposition dans notre étude sur l'ordre des mots; nous y avons caractérisé le glissement qui fait évoluer l'apposition vers la fonction simplement épithétique et que l'exemple suivant, ainsi que d'ailleurs tout le groupe des surnoms (*Jean Lenormand, Pierre le Grand*, etc.), servira à illustrer :

Sa piété(,) très sincère(,) était sérieuse et profonde.

Nous y avons mentionné également, mais de façon plus rapide, le glissement inverse dans le sens d'une prédication de premier plan, caractérisé ci-dessus dans le chapitre sur les nexus¹.

Que les appositions gardent leur fonction première de prédications de second plan ou qu'elles glissent vers la prédication d'arrière-plan, fonction épithétique, ou de premier plan, fonction nexuelle, elles gardent régulièrement l'accord qui marque leur fonction prédicative et leur dépendance d'un terme sujet, sauf dans le cas où leur contact direct avec le verbe peut les amener à une fonction adverbiale.

A. Accord normal.

119. On trouvera une riche documentation dans le Livre Troisième de M. Høybye et dans notre Ordre des mots²; voici des exemples illustrant les types principaux:

Accord persévérant:

La fortune, immense, fut bientôt dilapidée. — Elle revient parfois, furtive, insaisissable. — Elle est partie(,) contente³.

Accord anticipant:

Belle comme je la vis, elle me fascina. — Assise en face de lui et attentive au service, Mademoiselle croisait sur la nappe ses mains minuscules. — Telle M^{me} de Cambremer aimait à se «fouetter le sang».

Accord complet:

J'ai connu sa sœur toute petite. — Ils sont venus les premiers. — On se retourne, surpris et émerveillé.

Accord avec le sens:

Je suis arrivée enfin, épuisée de fatigue. — On est là, inquiets et tristes. — Les personnes que vous attendez

¹ v. § 106, et ci-dessous §§ 120—1; cf. Ordre des Mots II, pp. 132 sqq.

² v. Hb. §§ 184—199 et Ordre des Mots II, pp. 132 sqq.

³ Nous avons un accord persévérant à distance dans le cas particulier que voici: Nous l'avons vu, ils payaient bien; mais c'était contraints et forcés, parce qu'il leur fallait complaire au grand seigneur président.

(Michaut: La Jeunesse de Molière, p. 203).

*sont tous logés ici. — Pierre et Jean sont partis, contents de leur sort. — Hooke et Clément prétendirent tous deux l'avoir construit le premier*¹.

*Accord purement formel:
Les Chouans, publiés en 1828.*

B. Changement d'accord par métanalyse.

120. La métanalyse ne crée pas de nouvelles appositions; mais un certain nombre d'appositions voient changer leur fonction par métanalyse. En premier lieu, nous enregistrons ici la variation dont nous parlions ci-dessus :

La neige tombait drue. — La neige tombait dru.

Nous rappelons à ce propos nos remarques sur le problème particulier de la fonction très ancienne de l'adjectif neutre comme adverbe, qui pour certains cas du moins rend superflue l'hypothèse d'une métanalyse actuelle.

C'est par une métanalyse ayant pour résultat une fonction adverbiale que s'explique l'invariabilité qui se réalise assez souvent dans les combinaisons *ci-joint*, *ci-inclus* et *franc de port* :

Vous trouverez ci-joint la quittance,

à côté de

Vous trouverez ci-jointe la quittance.

Enfin, on peut interpréter aussi comme une métanalyse l'invariabilité tout à fait prépondérante de *quitte à*, *sauf à* en français

¹ Ce dernier exemple montre un double accord, par le pluriel puis par le singulier, qui suit très exactement le sens à exprimer. Pour la variation possible dans certains substantifs en apposition :

M^{lle} P., ma meilleure camarade, — mon meilleur camarade

nous renvoyons à nos remarques générales dans l'Introduction, en nous bornant à citer ici deux exemples qui montrent excellemment la tendance plus ou moins forte qui caractérise les substantifs quant à la variabilité de genre :

Héroïne du droit et champion de la justice, la France proteste.

A la fois journaliste, conteur, romancier, directrice d'édition, actrice, auteur dramatique, elle fait preuve . . .

(v. Hb. § 191. 2^o, et Hasselrot, dans *Studia néophil.* 1946—47, p. 195. Cf. ci-dessus, § 83 et 64—65).

moderne, la fonction appositive cédant la place à celle d'une locution conjonctive:

Ils maudissent la presse, quitte à lui demander des services¹.

121. De même que la grammaire officielle est intervenue dans l'évolution des participes vers une nouvelle syntaxe déterminée par une métanalyse, une intervention normative a arrêté à mi-chemin la tendance à l'invariabilité qui existe depuis longtemps en français, lorsque *tout*, d'abord apposition au sujet de la phrase, est placé en contact direct avec un adjectif ou un participe, dont il peut être senti comme constituant une détermination adverbiale, de degré. De la double analyse que permettait le masc. sg.:

Il est tout pâle,

on concluait à

Ils sont tout pâles,

et la langue avait intérêt à distinguer entre les deux sens que l'ancienne variabilité confondait en une seule forme:

Ils sont tous pâles.

La métanalyse ne s'est cependant pas généralisée et on connaît les règles assez absurdes dans lesquelles s'est fixée la grammaire officielle, sans être suivie d'ailleurs très exactement par l'usage de tous les jours, qui présente des réalisations assez chaotiques:

Elle est toute pâle. — Elle est tout agitée.

Ils sont tous pâles. — Elles sont toutes pâles.

Elle est tout décidée à le faire.

La combinaison *tout seul* peut rester parfois invariable dans les deux membres à la fois:

La chose allait tout seul.

¹ v. Hb. §§ 213. 214; cf. ci-dessus § 106 (1° et 3°).

On peut supposer ici une influence spéciale de la phrase très usuelle

Ça va tout seul

un accord par contamination s'ajoutant ainsi à la métanalyse¹.

C. Accord irrégulier avec le terme.

122. Nous interprétons comme un accord irrégulier avec le terme suivant les cas où *tout*, au lieu de s'accorder avec le sujet comme une apposition ou de rester invariable en fonction d'adverbe, s'accorde avec le substantif suivant, comme s'il s'agissait d'une épithète :

Il est toute légèreté française.

Reine était toute douceur, tout charme, toute soumission.

Elle est tout courage².

Il nous paraît difficile d'y voir une métanalyse réelle; les sens nouveaux proposés par M. Høybye ne nous semblent pas bien convaincants. Nous sommes plus enclin à penser que les règles très artificielles de l'accord de *tout* devant un adjectif ont déteint sur *tout* placé devant un substantif dans la même fonction primitive, syntaxe devenue chaotique par une intervention normative malheureuse, et mal comprise.

D. Elimination de l'accord.

123. Dans le groupe appositionnel *mort-né* on trouve au féminin les deux formes suivantes :

morte-née, mort-née.

L'invariabilité du second cas s'explique par la forte cohésion du groupe qui en a fait une unité excluant l'accord³.

Le mouvement qui n'a pas encore abouti dans le cas de *mort-né*, a éliminé définitivement l'accord dans *demi-* et *mi-*

¹ v. Hb. §§ 194 sqq. 188 (rem. 4), et Sandfeld: Syntaxe du français contemp. I, §§ 271—294.

² v. Hb. § 198, et Sandfeld, op. cit., I, § 294.

³ Cf. Introduction § 8, et ci-dessous, § 138, sur les déterminants doubles à fonction variable.

déterminant un adjectif suivant, mais ayant eu d'abord une fonction appositive (cf. la variabilité qui existe encore en italien et en espagnol):

demi-morte, mi-aveugles.

Avant la soudure complète, l'invariabilité a pu avoir ici un caractère adverbial, comme pour *tout*.

Chapitre IV: L'accord substantif-épithète.

Remarques préliminaires sur la fonction épithétique.

124. Les groupes de mots qui sont constitués par une détermination épithétique présentent une cohésion assez forte, pouvant aller jusqu'à l'unité complète. A part ce cas extrême, où l'accord peut être aboli, les groupes de détermination, qui constituent des prédications d'arrière-plan, réalisent normalement l'accord qui marque leur interdépendance prédicative. Dans les questions de détail, on retrouve un certain nombre de problèmes qui ont été déjà étudiés dans notre chapitre premier; nous les passerons en revue très brièvement.

125. *Adjectifs et mots apparentés.* Le groupe central des épithètes est formé par les adjectifs; l'ordre variable détermine une double réalisation de l'accord, avec un certain équilibre entre les accords persévérants et les accords anticipants. Aux adjectifs s'apparentent les participes, pour lesquels l'accord persévérant domine, et les adjectifs pronominaux, dans lesquels c'est l'ordre inverse qui l'emporte¹.

Pour les adjectifs, le seul problème important de délimitation préalable qui se pose, et qui affecte le problème de l'accord, est celui qui regarde la limite entre substantif partiellement ou complètement invariable et adjectif variable; nous traiterons de ce problème dans le paragraphe suivant.

¹ Nous mettons à part les déterminants les plus fortement unis à leurs substantifs, en première ligne les articles, mais aussi les adjectifs pronominaux possessifs et démonstratifs, dans la mesure où ils présentent des problèmes d'accord particuliers. Nous les étudierons dans notre dernier chapitre.

Quant au problème du caractère même de la fonction épithétique qui est soulevé par l'invariabilité de l'adjectif dans le groupe que voici:

un demi brune

nous renvoyons à l'Introduction¹. Cette construction brachylogique est en dehors du domaine de l'accord.

Plus près de la fonction normale, mais dévié cependant du sens de la détermination ordinaire, est le rapport qui existe entre les termes des groupes suivants:

les grands malades
les blessés légers.

Ces expressions sont calquées sur les déterminations tout à fait normales *grande maladie* et *blessure légère*; elles supposent une fonction substantive du déterminé; sinon, le déterminant sera remplacé par un adverbe, et l'accord sera ainsi éliminé: *grandement malade*, *légèrement blessé*. L'exemple constitue une illustration intéressante de la théorie de O. Jespersen sur «les trois rangs».

Pour les participes en *-ant*, nous avons déjà parlé de l'opposition entre les formes fléchies à fonction adjectivale et les formes invariables à fonction verbale (gérondive). La tendance à parfaire cette opposition est nette en français moderne; le mouvement se fait en dehors du domaine de l'accord; nous ne parlerons donc pas d'élimination de l'accord dans la variante sans signe de pluriel que nous trouvons dans un vers de Baudelaire (Don Juan aux Enfers, strophe 3):

... montrait à tous les morts
errant(s) sur les rivages.

C'est pour nous un cas de non-flexion dans un terme qui n'est pas épithétique, mais prédicatif. De même dans le type suivant:

*Jeune fille lisant*².

126. *Noms indifférenciés*. Nous nous sommes occupé des noms indifférenciés, que M. Høybye appelle «substantifs mo-

¹ v. § 6.

² v. Hb. §§ 79. 80. 82.

biles», dans notre Introduction. Quand ces noms se trouvent en fonction épithétique, leur valeur latente d'adjectifs semble leur enlever la possibilité de rester en opposition de forme avec le mot qu'ils déterminent, telle que la possibilité existe encore pour la fonction appositive. M. Høybye s'exprime sur ce point avec beaucoup de réserve: «les substantifs mobiles s'accordent d'ordinaire en genre»; mais il ne donne pas d'exemples contraires, et nous n'en connaissons pas:

un signe accusateur — une voix accusatrice
un arbre moteur — une roue motrice.

Les mots en *-teur* qui résistent à cet accord sont justement ceux qui sont restés des substantifs purs et invariables et qui appartiennent donc à une autre catégorie:

une femme auteur.

Il faut cependant se souvenir que les limites entre les deux catégories sont constamment sujettes à des fluctuations¹.

127. *Substantifs.* Les purs substantifs qui en position épithétique servent souvent à former des espèces de mots composés, s'accordent normalement en nombre avec le terme primaire:

la précieuse écrivain — les précieuses écrivains
une porte-fenêtre — des portes-fenêtres
*un chou-fleur — des choux-fleurs*².

Mais d'abord, le substantif épithétique peut avoir un sens collectif, et dans ce cas le pluriel du terme primaire n'influe pas sur le nombre de l'épithète:

... leurs menus chignons flasse tordus au niveau de la
nuque. (H. Lavedan: *Petites fêtes*, p. 228).

Et ensuite, la détermination opérée par le substantif épithète peut avoir un caractère plus libre et délié, parce qu'elle représente non pas une identification ou une comparaison directe, mais un rapport de sens plus compliqué, qui fait que l'accouple-

¹ v. ci-dessus, §§ 15 et 118 (note), et Hb. § 77.

² v. Hb. § 78.

ment des deux termes représente une brachylogie quelquefois assez hardie et, au moment de la création, forcément consciente. Ce caractère brachylogique, qui est évidemment de la même espèce que celle indiquée ci-dessus pour *un demi blonde*, exclut l'accord, du moins à la genèse des expressions, qui d'ailleurs restent parfois des hapax :

. . . deux exquisés mains comme il faut, deux loyales mains très honnête homme.

(H. Lavedan: Petites fêtes, p. 221).

Beaucoup sont devenus au contraire des combinaisons très usuelles, sans que pour cela l'accord en nombre n'intervienne, parce que le sens du rapport reste vivant :

des meubles-Renaissance, des trains-poste, des boutons-pression, des départements-frontière.

M. Høybye a l'air d'être surpris du pluriel de la combinaison :

mes impressions-femmes

qu'il fait rentrer dans cette catégorie « malgré l'orthographe »¹; il n'a donc pas vu que le singulier serait absurde; le fait que nous sommes ici en dehors du domaine de l'accord entre les termes n'exclut naturellement pas le pluriel, si l'accord direct avec le sens à exprimer, la construction purement « verticale », demande le pluriel, comme c'est ici le cas. De même, la différence entre les deux formes

des cafés-concerts — des cafés-concert

n'est aucunement une différence de catégorie, comme le dit M. Høybye, mais une simple variation dans le contenu du second terme; dans un cas comme dans l'autre, il n'est pas question d'accord ou de désaccord entre les termes; le problème est d'ordre sémantique.

Un accord entre les termes peut cependant intervenir, si les combinaisons en question se consolident, et que leur forme s'y prête. Ainsi, tandis que les termes doubles indiquant une couleur restent réfractaires à l'accord :

¹ v. Hb. § 78 (rem. 1).

des gants brun foncé, des étoffes rose tendre, une robe gris perle¹,

les termes de couleur simples hésitent entre l'invariabilité primitive et un alignement avec les adjectifs ordinaires; on a donc d'un côté:

des rubans céladon, des rideaux fraise, des cheveux acajou, des gants paille, des habits puce,

et de l'autre:

des rubans roses, des étoffes violettes, des cheveux châains².

Mentionnons enfin que tandis que les mots *canaille* et *flirt* restent encore invariables comme épithètes, le mot *farce* peut réaliser l'accord en nombre, et *chic* le fait assez régulièrement:

*des manières canaille, des jeunes filles très flirt,
des frisons tout à fait farce(s), des femmes très chic(s).*

On voit par les exemples comment ces épithètes, d'abord ajoutées de façon très relâchée, par brachylogie, aux termes primaires, peuvent s'acheminer vers la fonction adjectivale normale et prendre la flexion plus ou moins complète qui permet un accord normal entre les termes.

A. Accord normal.

I. Terme primaire simple.

128. Pour la documentation de l'accord normal entre une épithète et le mot qu'elle détermine, chaque page de français en offre à volonté. Les exemples que nous donnons montrent que l'unité des composants peut être assez forte sans que pour cela l'accord ne soit aboli:

Accord persévérant:

des manières élégantes — des pages entières — des nou-

¹ v. Hb. § 70.

² On dit *une femme châain* ou *une femme châaine*, la dernière forme montrant l'assimilation complète du mot avec les adjectifs ordinaires, le féminin étant formé évidemment sur *châain*, tiré d'abord de *châaigne*. Voir les remarques concernant ces épithètes dans l'Introduction, § 6. Sur l'utilisation de l'invariabilité des expressions doubles de couleur pour établir une distinction de sens, v. ci-dessous, § 136.

*velles certaines — les cartes postales — les états-majors
— des eaux-fortes.*

Accord anticipant :

*de grands garçons — de belles pages — certains soirs —
des blancs-becs — les basses-cours — les rouges-gorges —
les mortes-saisons.*

Accord complet :

les beaux garçons — les belles filles.

Accord avec le sens :

Grande enfant que tu es!

Elle est partisan déterminée du gouvernement.

Madame X, professeur agrégée au lycée Y.

Madame X, grande médecin (à côté de: grand médecin).

Une seule médecin-chef¹.

*Chère maître! (par plaisanterie plutôt, à côté de cher
maître!).*

Tout Picardie (o: tout le régiment de Picardie).

Accord purement formel :

Un conte amusant — une histoire amusante.

J'ai lu cette passionnante Cousine Bette.

129. *Chaque et quelque.* C'est un accord évident avec le sens que nous avons dans l'emploi de *chaque* devant un pluriel:

chaque dix jours,

le nombre de jours étant pris ici sous l'aspect du moment ou de la durée. Il faut interpréter de la même façon l'emploi invariable de *quelque* dans

quelque 20 francs,

où «20 francs» est vu sous l'aspect de la somme². Si dans une telle combinaison on trouve *quelques* au pluriel, c'est qu'il s'agit justement de plusieurs sommes ou quantités; ainsi dans:

¹ Cf.: *Etudiantes, c'est-à-dire futures professeurs, futures avocats, futures médecins.* (Cf. Hb. §§ 31 sqq. et Stehli, op. cit., passim).

² On dit bien: *les quelque 20 francs que je lui dois*; cela semble prouver que *quelque* peut être interprété par métanalyse dans le sens de *environ*.

quelques deux sous de pain à distribuer,

le pluriel de *quelques* indique que la quantité *deux sous de pain* est distribuée plusieurs fois, bon exemple d'un pur accord avec le sens¹.

130. *L'accord entre le nom de nombre et le substantif.* Il y a accord normal en nombre dans ces groupes, et en genre pour le seul mot *un*. Quant au nombre, le français interprète *zéro* comme un singulier :

zéro degré.

De même, *un* suivi d'une fraction détermine le singulier :

1.5 milliard².

II. Terme primaire composé.

1. Groupes de coordination.

131. *Accord persévérant.* Les groupes de coordination dans les termes primaires créent pour l'accord des épithètes des problèmes qui s'apparentent de très près à ceux qui existent pour le groupe sujet-prédicat. Nous renvoyons donc pour les remarques générales à ce chapitre et surtout à l'Introduction. Ici comme là, c'est l'accord avec le sens qui détermine en général la forme dans laquelle se réalise l'accord; notons cependant que la plus grande cohésion du groupe épithétique peut donner une dominance suffisante au terme le plus rapproché pour que celui-ci détermine l'accord contre le sens global. On ne saurait cependant affirmer que les deux accords se tiennent en équilibre; c'est l'accord avec le sens qui reste la tendance la plus forte en français moderne. Mais le contact direct entre déterminé et déterminant peut créer des oppositions de forme très vivement senties, lorsque les deux termes coordonnés sont de genre différent et que le dernier est un féminin; et la tension de forme entre le mot féminin et l'épithète, qui dans le cas d'un accord global résulterait de l'emploi

¹ v. Hb. §§ 47. 48.

² v. Hb. §§ 9. 10. Pour les numéraux composés qui se terminent en *et un*, v. ci-dessous, § 137.

du masculin agénérique, est souvent évitée, plus ou moins consciemment, par un accord avec le terme le plus rapproché. Comme cet accord n'a pas le même caractère exceptionnel que pour d'autres groupes, nous enregistrons ce type ici parmi les accords normaux.

a) *Epithète au pluriel (par addition des contenus):*

et: le sceptre et le bandeau royaux — la famille et la cour royales — le sceptre et la couronne royaux — un courage et une foi nouveaux — le pied et puis la main droits — la couronne et le sceptre royaux — une foi et un courage nouveaux — la conscience et le talent administratifs — la main et le pied droits.

ou: un homme ou une femme âgés; à croire que dormait dessous le mastodonte ou le mégathérium disparus¹.

asyndète: toute peinture, toute musique originales; ô ésotérisme, ô administration . . . internationaux.

Pour d'autres exemples, nous renvoyons à la riche documentation réunie par M. Høybye dans les chapitres qu'il consacre à la coordination²; on trouve résumée aussi dans ces pages la longue discussion sur les cas de tension de forme auxquels nous avons fait allusion ci-dessus. Il est certain que les écrivains soigneux de leur style chercheront souvent à sauver en même temps l'accord global que demande la stricte logique et à éviter le choc d'un pluriel masculin après un mot féminin, par exemple en changeant l'ordre des deux termes coordonnés. Mais M. Høybye a raison de souligner qu'une telle manipulation n'est pas toujours possible, et il donne l'exemple suivant d'un ordre non-inversible:

Dès lors, le cancer (tumeur maligne) est constitué envahissement et destruction progressifs des tissus avoisinants.

¹ Excellent exemple, bien analysé par M. Høybye; il s'agit d'un double accord avec le sens qui explique aussi bien le singulier du verbe que le pluriel de l'épithète. (v. Hb. § 329).

² v. Hb. §§ 240 sqq.; cf. spécialement §§ 257—60. 323. 303.

b) *Epithète au singulier (par unité de conception, choix ou substitution, ou par simple accord avec le terme le plus rapproché):*

et: un point et virgule mal placé — l'ami et collègue déjà mentionné — un tour et un ton bien différent — le sceptre et le bandeau royal — l'esprit et le caractère national — le sceptre et la couronne royale — les cheveux et la barbe blanche — la couronne et le sceptre royal.

ou: la main ou le pied droit — le bras ou la jambe cassée — les cheveux ou la barbe blanche — un député ou un sénateur absent.

ni — ni: ni la jambe ni le bras blessé.

asyndète: une minutie, une exactitude de dessin et de couleur extraordinaire — un sentiment, une passion, une rage inouïe — un brio, un esprit, une virtuosité extravagante — une reculade, un effarement général¹.

Les exemples avec *et* se répartissent nettement entre l'accord avec le sens (les deux premiers exemples cités) et l'accord avec le terme le plus rapproché (les cinq derniers exemples). Si quelques grammairiens conseillent de dire *il a soulevé le rire et le mécontentement général*, M. Høybye a raison de voir dans ce conseil le souci d'éviter le choc entre un singulier et un pluriel nettement différenciés. Cela fait comprendre combien fort est resté ici l'accord avec le terme le plus rapproché. Les écrivains s'en écartent et préfèrent l'accord global plus logique, mais ils le font surtout, lorsqu'il s'agit d'un pluriel qui ne se distingue que par l'orthographe du singulier.

Pour les exemples avec *asyndète* nous retrouvons la difficulté de tenir nettement séparés l'accord par substitution et l'accord avec le terme le plus rapproché dont nous avons déjà parlé. Dans le premier exemple cité, on peut supposer une synonymie entre *minutie* et *exactitude de dessin et de couleur* qui a eu pour conséquence la substitution d'un terme à l'autre. Mais la notion de synonymie admet bien des dégradations qui ne sont pas faites pour rendre une telle analyse bien précise. Les deux exemples

¹ v. Hb. §§ 257. 259—60. 323. 331. 305.

suivants sont plus nets, il y a un climax sensible. Enfin, dans le dernier exemple cité, nous concluons plutôt à un simple accord avec le terme le plus rapproché. Dans l'exemple suivant :

Le mot d'ordre gouvernemental, à l'heure actuelle, en politique extérieure, est de croire à la vertu, à la justice, à la générosité, à la bonne foi, à la bonne volonté universelle,

M. Høybye propose d'interpréter l'épithète comme déterminant seulement les deux derniers membres, qui sont presque synonymes; il s'agirait ainsi d'un singulier par substitution¹. En veine d'interprétations, on pourrait proposer de rattacher « universelle » au dernier substantif seulement, accord normal avec un terme primaire simple, ou bien à toute la série, par un accord relâché avec le dernier terme de l'asyndète. La forme grammaticale plurivalente laisse le champ libre à ces interprétations, qui seront ainsi du domaine d'une exégèse du texte reposant sur des critères internes seulement.

132. *Accord anticipant.* Cet accord est réduit à un domaine très étroit, un terme primaire double amenant normalement en français moderne la répétition des épithètes antéposées accompagnées des articles, devant chaque membre du groupe coordonné :

à mon grand étonnement et à ma grande joie.

Ce trait de syntaxe est d'ailleurs en pleine conformité avec toute l'évolution syntactique du français depuis le XVI^e siècle en ce qui concerne les termes coordonnés et les mots qui forment groupe avec ces termes, pronoms conjoints, verbes auxiliaires, articles et autres déterminants. De plus en plus, le zeugme est évité; et les expressions dont nous nous occupons ici forment un domaine restreint où survivent quelques-uns des restes d'une syntaxe plus libre, plus négligente aussi. Les groupes étudiés dans le paragraphe précédent peuvent se dissoudre eux aussi, mais restent cependant plus solides.

Il n'y a guère que les groupes de coordination les plus fortement unis, précédés d'adjectifs pronominaux indéfinis et de

¹ v. Hb. § 258, b.

quelques rares adjectifs qui admettent encore le zeugme; et le style châtié n'en admettra qu'un nombre extrêmement réduit.

a) *Epithète au pluriel:*

chers père et mère — chers Monsieur et Madame — lesdits villes et pays — tous les journaux et revues du monde — toutes les lettres et écrits rédigés par lui.

b) *Epithète au singulier:*

cher ami et collègue — chaque erreur, faute ou péché — tout le charme et l'ironie dont elle dispose — telle profession, art ou métier qu'elle trouvera bon — certificat de bonne vie et mœurs — ma chère sœur et enfants¹.

Le dernier exemple du groupe a) montre un double accord avec le terme le plus rapproché; «rédigés» peut cependant être interprété comme un accord global. L'exemple avec *telle* du groupe b), cité d'après M. Høybye, date du XVIII^e siècle, et M. Høybye regarde cette syntaxe comme vieillie; il est certain que normalement, *tel* se répète devant chaque membre coordonné; mais dans un groupe fortement uni par le sens comme celui-ci, nous ne pensons pas que l'ancienne forme serait exclue de nos jours.

Les deux derniers exemples, dont l'un constitue une formule figée et l'autre une construction très négligée, sont des accords très nets avec le terme le plus rapproché.

2. Groupes de subordination.

133. L'existence d'un groupe de subordination dans le terme primaire ne change rien à l'accord normal, qui se conforme exactement au sens à exprimer:

les dix fûts d'amandes expédiés — le nombre de soldats tués².

La distinction de sens peut être insignifiante; dans ce cas on préférera l'accord avec le terme le plus rapproché:

une robe de velours vert.

¹ v. Hb. §§ 250, 254, 252 (rem. 1).

² v. Hb. § 66. Cf.: . . . *tout juste ce qu'il en fallait pour être comprise de l'une de ses filles sourde-muette, ma tante Loulou.* (J. Chardonne: Chronique privée, p. 167).

III. Epithète composée.

1. Coordination conjonctive.

134. *Accord persévérant.* L'existence d'une épithète double indique normalement que deux qualités sont attribuées au même sujet; l'unité de ce dernier n'est donc pas en jeu, et l'accord qui y correspond, substantif au singulier accompagné d'un groupe d'épithètes coordonnées, est un accord normal avec le sens:

une maison propre et agréable — une ville grande et belle.

Mais cette construction peut admettre un contenu différent qui en fait un zeugme plus ou moins nettement caractérisé; dans ce cas les deux épithètes ne s'appliquent pas globalement au sujet, mais elles y établissent une subdivision qui malgré ce qu'en dit M. Høybye peut établir réellement une pluralité dans le terme primaire. Il est vrai que les deux types de prédication contenus ainsi dans la même forme ne sont pas toujours très nettement séparés. Si l'on essaie d'analyser le premier exemple que donne M. Høybye:

l'art ancien et moderne

la distinction entre un sens global: *l'art tant ancien que moderne* et un sens séparatif *l'art ancien* et *l'art moderne* peut être très subtile et tendre vers zéro. On la sentira cependant dans les deux phrases que voici:

J'ai étudié l'art ancien et moderne. — J'ai confronté l'art ancien et moderne

et l'on se rendra compte que le sens de la seconde phrase amènerait facilement un autre type de phrase écartant le zeugme:

J'ai confronté l'art ancien et l'art moderne.

Dans ces autres exemples, cités par M. Høybye d'après Plattner:

la loi divine et humaine — la diplomatie russe et allemande

il paraît difficile de maintenir l'unité du concept que représenterait le terme primaire; le zeugme nous paraît ici évident, et en effet, le substantif se mettra facilement au pluriel:

les diplomaties russe et allemande.

Et dès que la nature même du concept contenu dans le terme primaire se prête plus facilement à l'idée d'une pluralité, c'est la construction avec un pluriel global dans le terme primaire qui, sans l'emporter définitivement sur la construction à accord partiel, sera préférée, du moins dans le style châtié:

*les langues française et italienne — la langue française et italienne*¹.

135. Si les deux épithètes sont coordonnées à l'aide de *ou*, la valeur disjonctive de cette conjonction donne une prépondérance à l'idée de singulier du sujet; dans ce type le zeugme est normal:

*une maison grande ou petite — une notion claire ou confuse — une conduite bonne ou mauvaise — l'art ancien ou moderne — la langue française ou italienne*².

Le pluriel ne paraît cependant pas exclu dans le dernier cas:

les langues française ou italienne.

C'est la même addition de possibilités que nous avons constatée ailleurs comme une des réalisations possibles amenées par l'emploi de *ou*.

136. Dans les épithètes qui désignent des couleurs, un doublement ne comporte pas d'ordinaire de problème spécial:

une ombrelle verte et jaune — un drapeau blanc et bleu.

Mais dès qu'il s'agit d'un terme primaire au pluriel, la même forme comportera deux interprétations:

des drapeaux blancs et bleus.

Dans ce cas il y a unité de conception ou zeugme, donc deux sens nettement séparés: des drapeaux qui sont chacun blanc et

¹ v. Hb. §§ 278. 280. — Si la seconde épithète est ajoutée après coup, il va sans dire que seul le singulier est possible dans le substantif: *la langue française, et italienne.*

² v. Hb. § 333.

bleu, ou bien des drapeaux dont quelques-uns sont blancs et d'autres bleus. Et il est intéressant de constater que pour le premier sens une forme particulière a été créée, utilisant l'invariabilité qui est normale pour les expressions de couleurs composées; on dira donc avec une clarté parfaite:

des drapeaux blanc et bleu

et ce type de construction est solidement constitué en français moderne:

Les rideaux bleu et blanc, autour du lit, formaient un nuage clair dans la petite pièce obscure.

(J. Chardonne: Les Varais, p. 113).

Les exemples réunis par M. Høybye comportent aussi des cas où un adjectif de couleur est coordonné avec un substantif ayant une fonction apparentée:

*des salons blanc et or*¹.

137. *Accord anticipant.* Si les deux épithètes déterminent ensemble le même sujet, l'accord est en tout point normal:

*une longue et pénible journée — une large et droite avenue*².

Mais comme pour l'accord persévérant, il peut y avoir zeugme, et le zeugme se distingue de la fonction globale des épithètes par la répétition presque généralisée de l'article devant chaque épithète. Les deux sens se distinguent ainsi par la forme de l'expression, et l'emploi du zeugme est très courant. Normalement le substantif se met au singulier, il y a accord avec le terme le plus rapproché:

le bon et le mauvais côté — l'Ancien et le Nouveau Testament — les voyageurs de première et de seconde classe — le XIII^e et le XIV^e siècle — une grande ou une petite maison — ma bonne ou ma mauvaise conduite — à la troisième ou quatrième audience — le XIX^e ou le XX^e siècle.

¹ v. Hb. §§ 72. 73. Cf. ci-dessus, §§ 6 et 127.

² Cf. ci-dessus, § 134.

Beaucoup moins souvent, et très rarement avec *ou*, le substantif se met au pluriel, en accord avec le sens :

le XIII^e et le XIV^e siècles — la mauvaise et la bonne nouvelles — une grande et une petite portes — l'un et l'autre facteurs — le XIII^e ou le XIV^e siècles.

Le même accord global peut se refléter en même temps dans l'emploi de l'article au pluriel placé devant les deux épithètes :

les XIII^e et XIV^e siècles — au nom des 14^e et 17^e commissions.

Si de telles combinaisons sont accompagnées d'une épithète postposée, celle-ci peut se mettre également au singulier ou au pluriel, d'après le schéma suivant qui résume les variations possibles :

le XIII^e et le XIV^e siècle architectural
 - — — — — *architecturaux*
 - — — — — *siècles* —
les XIII^e et XIV^e — —

Notons pour finir que les numéraux composés terminés par «et un» présentent régulièrement en français moderne un accord global, après une longue lutte entre cet accord et l'accord partiel avec le terme le plus rapproché; le substantif se met donc toujours au pluriel :

vingt et un chevaux — vingt et une dames¹.

2. Coordination asyndétique et subordination.

138. Deux épithètes peuvent se coordonner de façon à former des groupes très serrés, qui sont caractérisés le plus souvent dans l'orthographe par l'emploi du trait d'union, mais qui gardent cependant l'accord normal :

une fille sourde-muette — des hommes ivres-morts — des paroles aigres-douces.

Un certain nombre de ces groupes sont d'un caractère un peu moins stéréotypé; ils appartiennent surtout au langage familier ou vulgaire :

¹ v. Hb. §§ 274. 275. 276. 288.

une jeune fille amoureuse folle — une fille belle noire — une poire fine bonne — une soupe bonne chaude.

A côté de ces expressions il en existe d'autres, où les deux termes combinés ne sont pas coordonnés, mais ont constitué à l'origine une épithète précédée d'une apposition au terme primaire; les deux termes s'accordent encore normalement:

un enfant mort-né — une fille morte-née
son enfant premier-né — sa fille première-née.

Il existe enfin un troisième type d'épithètes doubles, dans lesquels le second terme, presque toujours un participe, est déterminé adverbialement par un adjectif non-fléchi, c'est-à-dire neutre:

une fille court vêtue — une fleur frais coupée¹.

Les trois types caractérisés ci-dessus ne sont pas maintenus nettement séparés; les passages qui peuvent avoir lieu ne s'expliquent pas seulement par une simple contamination qui se base sur le fait que les trois types ont une forme identique au masculin singulier:

un enfant sourd-muet
 - — *mort-né*
 - — *court-vêtu.*

La confusion entre les types repose aussi sur la possibilité d'une double analyse dans certains cas particuliers:

une fleur fraîche coupée — une fleur frais coupée.

Ce recouvrement partiel, joint à l'analogie qui peut en étendre le domaine naturel, mène à une fluctuation complète entre les deux formes possibles, avec accord ou non dans le premier terme du groupe. On aura ainsi:

une poire fin-bonne à côté de une poire fine bonne
des yeux rond-ouverts à côté de des yeux ronds ouverts

¹ La forme avec un adverbe normalement constitué existe aussi: *une porte franchement peinte.*

une fenêtre grand ouverte à côté de une fenêtre grande ouverte
une fille nouveau née à côté de une fille nouvelle née.

Toute la riche documentation réunie par M. Høybye¹ pourra servir de base non seulement à une analyse des différentes fonctions possibles, mais aussi et surtout à une interprétation du groupe dans son ensemble comme permettant une fusion de ces fonctions clairement analysables au début dans une double forme plurivalente qui fait disparaître le rapport fixe entre forme et fonction.

139. Des épithètes doubles d'un caractère particulier sont celles qui ont pour second terme un adjectif indiquant une qualité dérivée d'une notion géographique ou d'une dignité:

bas-allemand — haut-alpin — grand-prussien — grand-ducal — ancien-français — moyen-français.

Sauf les deux dernières combinaisons nommées, ces groupes sont des termes secondaires dérivés de groupes primaires:

Basse-Allemagne — Hautes-Alpes — Grande-Prusse — Grand-duché, grand-duc.

Il est assez naturel que de tels dérivés d'un groupe adjectif-substantif forment un groupe adverbe-adjectif. Du point de vue formel, bas- et haut- se prêtent d'avance à une double fonction. L'unité assez serrée des groupes y aidant, l'invariabilité du premier terme l'emporte généralement et nous la regardons comme la réalisation normale du type:

bas-allemande — haut-alpine — grand-prussienne — moyen française.

Dans la forme à double accord:

basse-allemande — basse-bretonne — petite-prussienne

nous voyons une forme secondaire, reposant sur la double analyse que permet le masculin singulier et sur la fluctuation générale

¹ v. Hb. §§ 220—237.

de la forme des épithètes doubles constatée dans le paragraphe précédent. On peut ajouter qu'il s'agit en grande partie d'expressions assez rares, pour lesquelles souvent il n'y a pas de norme fixe, de sorte que chaque nouvelle réalisation peut reposer sur des associations plutôt accidentelles. Le caractère peu populaire des combinaisons explique aussi que *nouveau* est souvent remplacé par *néo-*, ce qui en fait des mots composés nettement caractérisés. Pour les exemples, on se référera à la bonne documentation de M. Høybye¹.

B. Changement d'accord par métanalyse.

140. Nous avons déjà mentionné la métanalyse toute particulière, si analyse il y a, que représentent certains emplois de *tout* devant un substantif, traité comme épithète, bien qu'ayant à l'origine une fonction appositive:

*Il est toute légèreté française*².

C'est certainement d'une métanalyse qu'il s'agit et qui résulte en une fonction épithétique, lorsque la combinaison *soi-disant* devient variable. D'un point de vue historique il s'agit d'une fonction verbale de *disant* accompagné d'un nexus régime

le soi-disant duc.

La grammaire normative demande toujours au féminin

la soi-disant duchesse

mais une telle construction reste un phénomène tout à fait isolé en français moderne tant pour la fonction du premier pronom (démonstratif) que pour la forme du second. Il est compréhensible qu'en partant de la forme du masculin singulier, on soit amené facilement à conclure à une valeur épithétique de *soi-disant*, ce qui détermine un accord nouveau:

la soi-disante duchesse

¹ v. Hb. §§ 238. 239.

² v. ci-dessus, § 122.

par lequel l'expression est mise sur le même pied que *la prétendue duchesse*¹.

Notons pour terminer que les dénominations *Faubourg Poissonnière* et *Boulevard Poissonnière* sont formées sur *la rue poissonnière* devenue nom propre par une espèce de métanalyse du groupe.

C. Accord irrégulier avec le terme.

141. Nous avons donné plus haut dans ce chapitre des exemples d'accords avec le terme le plus rapproché, à savoir dans les sections des termes primaires et des épithètes composées. On doit les regarder en effet comme des accords normaux, vu leur emploi fréquent et parfois recommandé par les grammairiens puristes. La distinction entre accord régulier et irrégulier devient ainsi très difficile, et l'intérêt porte ici justement sur l'enchevêtrement des accords différents et sur l'effet particulier de la forte cohésion entre substantif et épithète dans le sens de l'affermissement de l'accord avec le terme au détriment de l'accord avec le sens. Nous renvoyons donc pour toute cette question à la section A de ce chapitre.

D. Elimination de l'accord.

142. On trouvera mentionnés dans l'Introduction des cas d'élimination de l'accord normal entre le substantif et l'épithète dus à la forte unité conceptuelle des deux composants du groupe². Dans l'ensemble du vocabulaire français, certains groupes anciens se sont soudés à une date si ancienne que seule l'analyse de l'historien révèle l'ancien composé, surtout si l'un des composants ne vit que dans le mot composé; c'est le type:

aubépine — *aubépines*, *raifort* — *raiforts*

et à un degré moindre:

bonheur — *bonheurs*, *malheur* — *malheurs*, *vinaigre* — *vinaigres*, *midi* — *midis*, *minuit* — *minuits*.

¹ Pour le type de construction *jeune fille lisant*, v. ci-dessus, § 125.

² v. Introduction, § 8.

L'invariabilité peut s'introduire même dans certains cas où les deux composants restent bien vivants et peuvent former des groupes moins denses:

demi-heure.

Certains mots hésitent entre la soudure complète et l'accord maintenu par tradition:

bonhomme — $\begin{cases} \textit{bonshommes} \\ \textit{bonhommes.} \end{cases}$

D'autres enfin gardent toujours l'accord, malgré des signes évidents de syntaxe figée, comme par exemple l'ordre des composants:

blanc-bec — *blancs-becs.*

Les composés avec *grand* précédant un mot féminin représentent comme on le sait un ancien accord complet, puisque *grand* était une forme bigénérique. Mais cette survie d'une ancienne forme féminine est liée à un nombre limité de composés, et en outre les pluriels ne prennent plus l's du pluriel; il faut donc ranger aussi parmi les cas d'élimination de l'accord par soudure les mots du type:

grand'mère — *grand'mères*, *grand' route* — *grand' routes*,
grand' croix — *grand' croix*¹.

143. Les épithètes doubles du type *sourd-muet* peuvent se souder également au point d'éliminer l'accord de l'épithète; mais cet usage n'a pas pénétré dans la langue écrite:

*une fille sourdmuette*².

144. Pour le mot *gens*, on constate une variation curieuse entre le genre des épithètes antéposées et postposées:

les vieilles gens doux et risibles.

¹ *Le Larousse du XX^e siècle* indique que *grand-croix* au masc. employé elliptiquement en parlant de la personne décorée de la g.-c. fait au pluriel *des grands-croix*. Cette distinction est arbitraire.

² v. Hb. § 220.

M. Høybye accepte, d'une façon un peu incertaine, l'explication de Tobler qui regarde le mot *gens* comme étant resté féminin, et qui doit donc expliquer comme un accord avec le sens l'emploi du masculin dans les attributs et dans les épithètes postposées. Il nous semble plus naturel de partir du fait que les cas d'accord les plus simples, comme

Ces gens sont heureux. — Ce sont des gens heureux,

qui forment la grande majorité des réalisations actuelles, présentent toujours en français moderne le masculin; il est donc préférable de trancher la question — arbitraire au fond — en disant que *gens* est devenu masculin en français moderne. Dans ce cas, il faudra regarder *bonnes gens, vieilles gens, petites gens, certaines gens* comme des groupes figés, des survivances syntactiques¹.

145. Le mot *feu* (= défunt) peut rester invariable devant le mot qu'il détermine:

feu la reine — la feue reine.

La règle indiquée par les deux exemples date de Vaugelas, mais elle n'est pas strictement observée. Si l'on ne veut pas expliquer simplement l'absence d'accord par la faiblesse de l'accord anticipant, on peut penser à une influence de [*fuit] sur [*fatus], donc à une hésitation dans l'interprétation de la fonction du mot, due à une double étymologie réelle ou à une métanalyse assez ancienne; c'est donc un problème historique.

Les emplois de *défunt* sans accord dérivent évidemment de l'emploi double de *feu*².

146. Nous ne pensons pas que M. Høybye ait raison d'expliquer l'emploi de *tout court* invariable après un substantif comme dû au fait que ce substantif serait employé matériellement:

*non la religion de la beauté, mais la religion tout court.
musiciens d'église, ou simplement musiciens tout court.*

(Hommage à Vincent d'Indy, 1932, p. 36)

¹ v. Hb. §§ 29. 83.

² v. Hb. § 74 (1—2).

Les exemples mêmes de M. Høybye montrent que les mots qu'il suppose employés matériellement n'ont pas l'article au masculin qui accompagne régulièrement la neutralisation. L'emploi « matériel » serait donc ici un emploi tout à fait exceptionnel, pour la forme comme pour le fond. Si l'on se rappelle que *tout court* peut s'employer en fonction adverbiale, comme dans l'exemple que voici :

. . . *pourrait-on dire tout court,*

on penchera plutôt à expliquer l'emploi de *tout court* après un substantif comme une extension par brachylogie de la fonction adverbiale, et non pas comme une épithète réalisant un accord au masculin¹.

147. Nous rappelons pour terminer que nous regardons les emplois de *neuf*, *sec*, etc. de la langue vulgaire déterminant des substantifs féminins :

une robe neuf — une boisson sec

comme relevant de la flexion et non de l'accord des épithètes. Nous renvoyons à nos remarques sur le problème flexion-accord dans l'Introduction².

¹ v. Hb. § 27.

² v. Introduction, § 40.

Chapitre V: L'accord substantif-article.

Remarques préliminaires sur la fonction de l'article.

148. Un substantif et l'article qui le précède forment ensemble le groupe le plus solidement uni que connaisse la langue actuelle. Le rapport entre les deux composants du groupe est en effet si intime qu'il est nécessaire de se demander dès l'abord si l'on a raison de parler ici d'un groupement purement syntactique ou si au contraire l'union entre article et substantif relève plutôt de la morphologie.

Du point de vue historique, le rapport entre les deux composants est celui d'un substantif accompagné d'un déterminant. Seulement, l'évolution phonétique du français a affaibli à ce point les oppositions morphologiques qu'elles ne constituent, depuis longtemps déjà, que des caractéristiques intermittentes¹.

Pour *la catégorie du nombre*, les oppositions continuent à exister dans la langue écrite, sauf dans les mots terminés en -s, -x et -z et dans certains mots composés. La langue parlée au contraire ne connaît que très peu d'oppositions régulières, auxquelles s'ajoutent les cas somme toute peu fréquents de liaisons entre le substantif et l'épithète. La caractéristique est ainsi non seulement intermittente, mais extrêmement rare, statistiquement parlant. C'est l'emploi des articles et des adjectifs démonstratifs et possessifs qui y supplée.

L'expression de *la catégorie du genre* présente un tableau assez varié qu'on peut résumer ainsi:

¹ Cf. chap. I, §§ 45—47.

1) *absence de toute caractéristique*: quelques noms de personnes (*Camille, Claude, Dominique, Marie*)¹, la plupart des noms de lieux, et les pluriels des mots du groupe (4) ci-dessous.

2) *caractéristique par la seule variation de la terminaison*: quelques noms de personnes (*François — Françoise, Jean — Jeanne*).

3) *caractéristique par la variation de la terminaison appuyée le plus souvent sur la variation de l'article* (et des adjectifs démonstratifs et possessifs): un grand nombre de substantifs désignant des êtres vivants (*le paysan — la paysanne, le laitier — la laitière, le chat — la chatte*). Au pluriel, ces mots entrent dans le groupe précédent, par l'absence d'opposition de forme dans le pluriel des articles.

4) *caractéristique par la seule variation de l'article*: un certain nombre de mots désignant des êtres vivants (*le/la camarade, le/la secrétaire, le/la concierge, le/la journaliste, un/une enfant*)², et l'absolue majorité des mots désignant des choses ou des idées. Au pluriel, ces mots entrent dans le groupe (1).

On voit par cet aperçu rapide à quel point la caractéristique du genre est déficitaire. Ayant perdu en outre dans la plus grande partie du vocabulaire toute signification sémantique, cette opposition y est maintenue comme une simple tradition, une survivance morphologique.

Mais on voit également par notre aperçu dans quelle mesure les oppositions de forme qui existent dans les articles (caractéristique intermittente, là encore, qui fait défaut au singulier devant voyelle dans l'article défini, au pluriel devant consonne dans les deux articles) participent au maintien de ce système d'oppositions morphologiques.

La langue parlée est obligée parfois de recourir à des moyens thérapeutiques particuliers pour maintenir la différenciation de nombre, toujours essentielle, et celle de genre, qui peut l'être également, s'il s'agit de préciser le sexe. Voici quelques exemples qui illustrent comment on peut sauver la clarté par des moyens de fortune:

¹ Dans la langue parlée, ce groupe comprend en outre: *Daniel — Danièle, Frédéric — Frédérique, Joseph — Joséphe, Michel — Michèle*.

² Dans la langue parlée, ce groupe est augmenté de tous les mots à terminaison vocalique: *un ami — une amie, le marié — la mariée*, etc.

Il n'y a plus là-bas de «question sociale» au singulier.
(Article de journal).

Du reste il faudrait surveiller même et surtout vos camaraderies. Ayez des maîtresses, si votre famille n'y voit pas d'inconvénient . . . Mais le choix des amis hommes a une autre importance.
(Proust: III. I, p. 263—64).

Nos camarades femmes de la division faisaient un effort de solidarité admirable.
(Pierre Daix, dans *La Pensée*, avril—juin 1945, p. 14).

Abstraction faite de pareils cas, où des caractérisations toutes particulières entrent en jeu, l'emploi des articles a pris la fonction importante de participer à la caractéristique morphologique des substantifs; et il est extrêmement probable que cette fonction morphologique a été un facteur important dans l'extension de l'emploi des articles. On ne pourra pas dire que l'article soit seul à constituer les catégories morphologiques de nombre et de genre; mais on peut affirmer que dans de très nombreux cas particuliers, l'article constitue la seule différenciation quant aux catégories en question, et l'on peut ajouter, et c'est peut-être la preuve la plus concluante de la participation de l'article à la détermination du nombre et du genre, que dans tous les cas où il y a opposition de forme entre l'article et le substantif, c'est l'article qui est le critère décisif du nombre et du genre dans la combinaison donnée¹. L'accord avec le sens duquel dérive une grande partie de ces oppositions prend ainsi la valeur d'un changement de genre, lorsqu'il se généralise: fait de syntaxe qui devient un fait morphologique par une évolution glissante.

Les constatations précédentes nous paraissent mener à cette conclusion que la combinaison article + substantif ne constitue

¹ L'on peut rappeler ici que l'article constitue les adjectifs en tant que termes primaires: *le vrai, le beau, le bien; la petite, les malades*, et de même les phrases et groupes de mots: *le qu'en dira-t-on, un je ne sais quoi, des je ne sais plus quoi, des on-dit, un casse-pierre, un perce-bois, un sans-patrie*. Les mots du dernier type peuvent s'assimiler parfois aux substantifs normalement constitués; c'est ainsi qu'on trouve des pluriels en -s: *des sans-travails, des sans-culottes*. Remarquons que la valeur neutre de l'article devant les adjectifs cités au début de cette note: *le vrai*, etc., s'étend à des mots qui ont une autre origine, des substantifs qui peuvent être féminins dans leur acception primitive, ou des groupes de mots: *le canaille, un quelque-chose, le quelque-chose, le moutarde, le couleur de chair*.

ni un fait de syntaxe pure ni de morphologie pure; il y a recouvrement partiel des deux domaines, participation aux deux fonctions, de sorte que l'article, tout en restant un déterminant qui indique le champ de réalisation plus ou moins vaste de la notion contenue dans le substantif auquel il s'ajoute, précise en même temps, dans l'absence d'autres critères, le nombre et le genre du mot en question, remplaçant ainsi l'ancienne caractéristique morphologique devenue intermittente.

Ajoutons que non seulement par l'orthographe, mais aussi et surtout par la possibilité d'intercaler d'autres déterminants entre l'article et le substantif, l'article est maintenu jusqu'ici dans le champ des éléments autonomes de la phrase; l'article et le substantif forment un groupe de mots. Voilà pourquoi il faut examiner le problème de l'accord par rapport à ce groupe aussi, tout en se souvenant que nous sommes ici dans la zone-limite de la syntaxe.

On voit avec une netteté parfaite le caractère que garde encore le groupe article-substantif de constituer un libre rapport syntactique, lorsque l'article détermine dans des conditions particulières un nom de personne. Mais la tendance de certains patois à généraliser l'article devant ces noms aussi montre d'autre part la direction de l'évolution, telle que nous venons de l'esquisser.

A. Accord normal.

Règle et types principaux de l'accord normal.

149. Les articles, auxquels s'ajoutent ces autres déterminants d'un caractère très général, les adjectifs démonstratifs et possessifs, s'accordent normalement avec le substantif qu'ils déterminent; comme ces mots précèdent toujours le substantif, l'accord est invariablement un accord anticipant. Voici des exemples des types principaux de l'accord:

1) Accord complet:

le paysan — la paysanne, le cousin — la cousine, un couturier — une couturière, le petit — la petite, le Renan

des années quarante, la Corinne du Nord, les Corinnes d'Amiel;

une Corinne, une brune impérieuse et décidée.

(Thibaudet: Amiel, p. 134).

2) *Accord avec le sens:*

*le camarade — la camarade, le concierge — la concierge,
le malade — la malade.*

3) *Accord avec le terme*¹:

*le rétablissement — la guérison, le sermon — la leçon,
le débit — la débitrice, un aiguiseur — une affiloir.*

*Il a voulu écrire une M^{me} Bovary nouveau style*².

Problèmes particuliers.

1. Substantif simple.

a) Problèmes de nombre.

150. Lorsqu'un nom de famille est employé pour désigner plusieurs membres de la famille, seul l'article se met au pluriel; de même, le plus souvent, si les noms de personne désignent des types:

*les Leblanc, les Berthelot, les Amiel, il y a des M^{me} Marneffe partout*³.

151. Lorsqu'un nom de nombre exprime non pas une idée de pluralité, mais une place dans une série, un simple chiffre,

¹ Dans des paires de mots telles que *le livre — la livre, un aune — une aune* on voit très nettement l'article constituer le genre et par là le sens du mot, mais par détermination purement traditionnelle et formelle, c'est-à-dire vide de contenu «catégoriel».

² Lorsqu'on trouve à côté de ces accords purement formels avec le substantif d'un titre de livre des cas de désaccord du type que voici:

Il a écrit une Tite et Bérénice.

Avez-vous lu le Marie-Claire d'aujourd'hui

il s'agit d'accords avec un substantif supprimé par ellipse (cf. ci-dessous, § 152, et Hb. §§ 372. 379.)

³ Cf. ci-dessus: *Les Corinnes d'Amiel*, et l'exemple suivant: *M. Mireaux tient à l'existence de deux Homère*. Les noms de pays hésitent entre les deux solutions: *les deux France — les deux Frances*. Tous ces cas sont à la limite entre morphologie et syntaxe.

ou plus généralement une quantité vue sous l'aspect de l'unité, l'article se met au singulier, accord net avec le sens :

le neuf (p. ex. une ligne de tramway), *un six* *presqu'il-lisible*, *un cent d'épingles*, *le Deux-Cents* (ϖ: le Conseil des Deux-Cents, à Genève)¹, *le neuf* (sc. du jeu de quilles), *le onze de France* (ϖ: l'équipe française de football), *le 30 0/0 de ma commission*, *je lui ai donné le 10 0/0²*.

152. C'est également un accord avec le sens qui détermine l'emploi d'un article au singulier devant un pluriel désignant par ellipse un seul objet, ou inversement :

un deux-mâts, *une six cylindres*, *un deux-points* (à côté du pluriel: *les deux points annoncent une citation*), *un «Fleurs du Mal» relié en maroquin rouge*, *des Smyrne*, *des Vieux Japon*³.

b) Problèmes de genre.

153. Nous avons donné ci-dessus quelques exemples d'accord avec le sens dans des substantifs morphologiquement neutres du type

le camarade — *la camarade*.

Ce groupe de mots, qui n'est pas très nettement délimité, comprend entre autres :

acolyte, *apôtre*, *archiviste*, *artiste*, *camarade*, *collègue*, *comptable*, *concierge*, *dentiste*, *élève*, *enfant*, *journaliste*, *partenaire*, *secrétaire*, (*snob*, *diable*, *ange*).

Pour les mots *snob* et *diable*, on forme parfois des féminins caractérisés (*diabliesse*, *snobinette*), l'accord devenant ainsi un accord complet⁴. Le mot *ange* reste le plus souvent un masculin asexué: *Ma chérie*, *vous êtes un ange*.

¹ Le nom elliptique de ce conseil resta sans changement lorsqu'en 1738 le nombre des membres fut porté à deux cent cinquante.

² v. Hb. § 45; cf. ci-dessus, §§ 61—63.

³ v. Hb. § 46.

⁴ v. Hb. § 30; cf. ci-dessous, § 154.

Une série assez longue d'adjectifs appartient à la même catégorie indifférenciée :

un malade — une malade, le jeune — la jeune.

Dans la langue parlée, ces mots sont extrêmement nombreux.

154. Certains substantifs nettement caractérisés quant au genre peuvent réaliser exceptionnellement un accord avec le sens, malgré la tension qui en résulte entre les deux formes :

la sculpteur, une médecin.

Mais ces cas sont irréguliers et rares. D'autre part, une telle invariabilité accompagnée d'un accord avec le sens est normale dans les noms de famille qui se sont figés dès le moment où ils ont perdu leur signification de noms communs. Ils ne varient donc ni en nombre, ni en genre, et c'est l'article seul qui exprime la différenciation :

une Charpentier, une Leblanc.

Pour les noms communs qui ne varient pas en genre, l'emploi simplement asexué peut être senti comme insuffisant, et la solution du problème par un accord avec le sens, tel qu'il est réalisé dans les deux cas cités ci-dessus, n'est qu'un pis aller, la tension entre les formes étant très vivement sentie dans ce groupe dense. On peut sortir du dilemme en créant des féminins nouveaux :

la doctoresse, la générale, la colonelle, la soldate, la ministre.

Un procédé morphologique remplace ainsi le procédé syntactique d'accord avec le sens; l'accord devient par là même un accord complet. L'étude de détail de ce problème est une étude morphologique et lexicale¹.

155. Des mots désignant des choses ou des idées abstraites peuvent s'employer par différentes transpositions sémantiques pour désigner des personnes. Le résultat pour l'accord peut être une variation de genre, et une tension entre les formes des com-

¹ v. *M. Durand*: Le genre grammatical, et surtout *W. Stehli*: Die Femininbildung . . . (cit. ci-dessus, § 65); cf. Hb. §§ 31. 34. 63.

posants du groupe article-substantif. Si la nouvelle signification se généralise, l'opposition de genre, dorénavant régulière, prend un caractère lexical:

une garde — un garde, la garde française — (un garde française >) un garde français.

L'histoire de la langue offre une riche documentation de ces changements. Ici nous nous en tiendrons aux cas qui restent plus près de la libre variation syntactique, représentant ainsi, dans la perspective synchronique, des accords avec le sens; en voici quelques exemples, dont le dernier seulement, à base d'ellipse, est regardé comme correct:

un ordonnance (à côté de: une ordonnance), un sentinelle (à côté de: une sentinelle), un recru(e) (à côté de: une recrue), un deuxième-année (ϕ: un élève de d. a.).

La variation est très courante dans le cas des emplois «pars pro toto»:

un trompette, un Barbe-Bleue, un Peau-Rouge (ϕ: un Indien), une bonbec (ϕ: une bavarde).

Il n'est guère possible de distinguer ici nettement entre les deux concepts «accord avec le sens» et «accord avec un synonyme, accord par contamination».

L'accord avec le sens ne se réalise pas nécessairement; on garde normalement le féminin dans les mots suivants qui représentent le même emploi figuré:

une barbe grise, une vieille barbe, une chemise noire¹.

156. Des mots qui désignent des choses, ou qui sont des mots propres, peuvent changer de sens par ellipse: l'accord sera presque toujours dans ces cas un accord avec le terme que supprime la brachylogie:

un Hollande (ϕ: un fromage de Hollande), une Hollande (ϕ: une pomme de terre de Hollande), un pâte-bleue (ϕ: un fromage à la pâte bleue), un vapeur, le Normandie (ϕ:

¹ v. Hb. §§ 29. 57. 63.

un paquebot, un cinéma), *le France* (o: un café), *une pigeon* (o: une lampe Pigeon), *un rouge-gorge*, *un blanche-coiffe*, *un Terre-Neuve*, *le bourgogne*, *une pendule*, *une perce-neige*, *une perce-pierre*¹, *un deuxième-galerie*.

Dans certains cas, on parlera aussi bien de «pars pro toto» que d'ellipse (rouge-gorge, blanche-coiffe). M. Høybye se montre très réservé quant à l'explication par des ellipses des changements de genre dont nous venons de donner une série d'exemples; mais il ne donne pas lui-même d'explication plus nettement formulée, car en quoi «métonymie» constitue-t-il une explication? Il mentionne cependant, et avec raison, que c'est le genre de *chien* qui décide du genre dans *un Terre-Neuve*; mais il ne veut pas recourir à l'explication par une expression «complète» (les guillemets sont de M. Høybye) comme *un chien de Terre-Neuve*. A nous il paraît évident que la dénomination complète a dû exister au moment où cette race a été exportée de son pays d'origine; cette origine a fourni d'abord la désignation complète: *un chien de Terre-Neuve*, consacrée après, en raccourci elliptique, comme le nom même de la race. Il nous paraît qu'on peut exagérer la défiance devant les explications par ellipse. C'est même facile de le démontrer pour un autre des mots que mentionne M. Høybye: *une pigeon*. Ici la forme pleine *une lampe Pigeon* s'emploie encore tout à fait couramment². Une étude de détail fournirait sans aucun doute la même preuve pour d'autres mots des listes de M. Høybye.

2. Substantifs groupés.

157. Normalement, l'article est répété en français moderne devant chaque substantif d'un groupe, même assez fortement uni:

*le flux et le reflux, le pour et le contre, l'homme et la femme,
le père et la mère.*

¹ Tandis que ce synonyme de la christe-marine (ou du crithme marin) prend l'article au féminin, un autre synonyme pour désigner la même plante garde le masculin qui est le genre normal de ces composés d'un verbe + régime: *le casse-pierre*.

² v. Hb. §§ 59. 63. M. Høybye aurait pu trouver un exemple de la forme sans ellipse chez Sandfeld (Synt. du fr. cont. III, § 39), et à volonté dans toutes les quincaileries.

Il existe un petit nombre d'expressions figées qui admettent un article au pluriel devant deux substantifs accouplés (au singulier ou au pluriel):

les père et mère (et de même: *les père et mère*), *les oncle et tante*, *les lundi et mardi*, *aux jour et heure indiqués*, *les us et coutumes*, *les voies et moyens*, *les ponts et chaussées*, *les eaux et forêts*¹.

158. Si les substantifs accouplés forment ensemble une unité de sens complète, le même accord avec le sens qui dans les exemples du paragraphe précédent détermine un article au pluriel, amènera un singulier:

l'Autriche-Hongrie, *un point et virgule* (ou bien: *un point-virgule*), *un Paul et Virginie*, *la Phèdre et Hippolyte de Pradon*².

Et de même, par ellipse:

un riz-pain-sel.

B. Changement d'accord par métanalyse.

159. Nous avons examiné dans l'Introduction les cas de métanalyse qui peuvent faire accorder l'article avec le dernier substantif dans les expressions du type:

une espèce de fripouille — *un espèce de vaurien*
un diable d'homme — *une diable de femme*.

Nous renvoyons au paragraphe en question³.

160. Une autre métanalyse déjà mentionnée peut abolir l'accord de l'article avec un mot suivant qui en était solidaire au début, à savoir dans la combinaison *des plus*:

un accueil des plus aimables → *un accueil des plus aimable*⁴.

¹ v. Hb. § 251.

² v. Hb. § 308 (rem.). 378.

³ v. Introduction, § 37.

⁴ v. Introduction, § 36.

C. Accord irrégulier avec le terme.

161. Par le fait de la grande cohésion du groupe article-substantif un accord irrégulier est presque exclu. Tout au plus peut-on citer un cas d'accord avec le terme le plus rapproché tel qu'il peut se réaliser comme conséquence de la non-répétition occasionnelle de l'article :

la pommade, lotion ou liniment dont il m'avait parlé.

Avec les possessifs on trouve quelques cas d'accord avec le terme le plus rapproché, qui représentent une syntaxe figée ou une façon de parler négligente :

en son lieu et place, en mon nom et place, sur mon honneur et conscience, ton père et mère, votre linge et chaussures¹.

D. Elimination de l'accord.

162. Puisque nous avons dit que c'est la forme de l'article qui constitue le nombre et le genre du mot (ou groupe de mots) qu'il accompagne, et que le groupe article-substantif est très dense, il n'y a pas d'élimination de l'accord possible par relâchement du groupe. Mais on peut rappeler ici l'emploi neutre du masculin singulier, par exemple dans les mots employés matériellement :

le «Chérie» qu'il attendait — on y entendait tinter des «prince consort»²,

ou bien dans les indications de matière et de provenance, d'extraits d'un auteur, d'allure d'une voiture :

du Chine, du Saxe, du M^{me} de Staël, du 60 à l'heure.

L'article invariable a pris ici une fonction tout à fait particulière, qu'on peut d'ailleurs hésiter à ranger ici plutôt que parmi les accords avec le sens³.

¹ v. Hb. § 252.

² v. Hb. § 27.

³ Pour d'autres neutralisations, v. la note du § 148.

163. Il existe un cas bien caractérisé d'élimination de l'accord par soudure et extension analogique, à savoir dans le groupe *vers les* employé pour indiquer approximativement l'heure. On garde en effet cette forme même devant le singulier :

vers les une heure, vers les midi (à côté de : *vers le midi*)¹.

¹ v. Hb. § 50.

Conclusion

164. Dans l'Introduction de cette étude, nous avons essayé, en nous plaçant à un point de vue très général, de caractériser le fait syntactique de l'accord, dans le but d'en délimiter dès l'abord et aussi nettement que possible le domaine. En même temps d'ailleurs, nous avons souligné que c'est, à nos yeux, une erreur de méthode de vouloir regarder ce domaine comme une partie autonome de la description du fonctionnement du langage. Tout au contraire, nous avons insisté sur l'idée que les différents problèmes que pose la description complète d'une langue sont intimement liés les uns aux autres, et que les fonctions que nous essayons de soumettre à une analyse antithétique peuvent se transformer en d'autres fonctions par des glissements insensibles, par des dégradations à l'infini, de sorte que nous nous trouvons souvent en présence de limites imprécises, quand nous cherchons à établir, à l'aide d'une analyse méthodique, des domaines particuliers à l'intérieur du champ fonctionnel total: sémantique, syntaxe, morphologie, phonologie. Ainsi selon nous, les différents domaines principaux ou secondaires non seulement sont limitrophes, mais ils admettent entre eux bien des recouvrements réciproques qu'il est important de reconnaître pour se faire une idée exacte du langage en tant que fait dynamique plutôt que statique. Pour nous en effet, la notion statique de la langue demeure avant tout le fait d'une méthode de travail nécessaire, et nécessairement imparfaite, qui nous permet la création d'un modèle de pensée restant toujours en deçà du domaine mouvant, tout en actes, que nous explorons, et restant ainsi toujours sujet à révision. Dans l'élaboration d'une terminologie qui permettrait d'assouplir autant que possible la méthode descriptive pour arriver à mieux saisir le côté dynamique du fait linguistique, nous

avons proposé dans le cours de notre étude l'utilisation de définitions par approximation.

En ce qui concerne l'étude plus détaillée des limites du fonctionnement de l'accord, nous avons montré dans notre Introduction que ces limites peuvent trouver leur explication:

1) dans un accroissement de la cohésion du groupe syntactique qui finit par faire de celui-ci une unité complète; le groupe devient un mot, le fait syntactique devient un fait lexical.

2) dans une cohésion insuffisante qui correspond à un état inorganisé ou insuffisamment organisé du groupe syntactique, prédicatif ou déterminatif, comportant par exemple des termes ajoutés en parenthèse ou après coup, de façon plus ou moins déliée, quelquefois sous une forme brachylogique, ébauche d'une détermination plutôt que détermination régulièrement organisée. Un aspect important de ce problème de l'organisation et de la cohésion de la phrase est représenté par l'emploi de la construction thématique, phrase disloquée qui tend vers une nouvelle unité à cohésion normale. Dans les cas où la dislocation est accompagnée d'une neutralisation, le problème de l'accord se trouve posé d'une façon toute particulière, sur laquelle nous reviendrons à la fin de notre conclusion.

3) dans la nature même du prédicat ou du déterminant, c'est-à-dire dans le degré variable d'indépendance sémantique et morphologique des classes de mots impliquées dans la prédication ou la détermination: substantifs, noms indifférenciés, adjectifs. Ces variations dans l'adaptabilité à l'accord posent dans toute son acuité le problème du rapport entre la morpho-sémantique et la morpho-syntaxe.

4) dans la neutralisation des oppositions morphologiques, neutralisation qui peut comporter elle aussi des gradations, dont l'étape intermédiaire se trouve alors dans une phase de l'évolution des formes où les caractéristiques morphologiques deviennent intermittentes, c'est-à-dire n'affectent qu'une partie de la classe de mots impliquée dans l'accord.

165. A côté des limitations du domaine de l'accord que nous venons de caractériser sous leur aspect général et que nous avons précisées de façon plus détaillée au cours de notre étude, se trouvent certaines possibilités de perturbations du fonctionne-

ment normal de l'accord, des déviations plus ou moins fortuites et plus ou moins susceptibles de se régulariser. L'étude de ces perturbations forme également une partie importante de la description d'un état de langue donné.

Parmi ces perturbations, les plus irrégulières sont les simples lapsus d'élocution ou erreurs de plume, qui constituent des cas d'automatisme dérégulé, se présentant surtout dans des phrases un peu compliquées qui demandent à celui qui parle ou qui écrit un certain effort de synthèse. Assez souvent, la perturbation de l'accord consiste en ceci, que la place d'un terme donné prend le dessus dans la détermination de l'accord sur la fonction syntactique réelle de ce terme dans la phrase en question.

Plus régulières que les perturbations que nous venons de caractériser, et qui restent souvent des hapax, sont celles que d'après O. Jespersen nous nommons métanalyses et qui constituent des regroupements subconscients ou conscients des membres de la phrase. De telles métanalyses, qui sont à l'origine des erreurs de «déchiffrement», peuvent dans certains cas se régulariser.

Le groupe le plus important de perturbations de l'accord est cependant celui qui résulte de la lutte entre l'accord formel et l'accord avec le sens; l'explication de cette lutte se trouve dans les tensions sémantiques qui peuvent exister à l'intérieur du mot dont la forme et/ou le sens déterminent l'accord.

166. Une étude sur le problème de l'accord, tel qu'il se présente à l'intérieur d'un état de langue donné, doit avoir pour but de déterminer en même temps quels sont les groupes syntactiques qui présentent l'accord et quel est le degré d'exactitude avec lequel se réalise l'accord dans les différents groupes. Elle doit indiquer également à quel état d'équilibre plus ou moins stable aboutit la lutte entre l'accord formel et l'accord avec le sens, et enfin elle doit passer en revue les cas de perturbations dans le fonctionnement normal de l'accord, par changement ou élimination de celui-ci.

Dans les différents chapitres de notre étude, nous avons donc examiné le problème de l'accord en français moderne sous les points de vue indiqués ici. Résumées très brièvement, les constatations principales ont été les suivantes :

En français moderne, et plus particulièrement dans la langue des milieux cultivés, l'accord fonctionne régulièrement dans tous les groupes prédicatifs et déterminatifs: sujet-prédicat, groupes nexuels sans verbe fini, appositions, substantif-épithète, article-substantif. L'accord affecte les trois catégories morphologiques du nombre, du genre et de la personne. Le langage un peu négligé et à plus forte raison la langue vulgaire présente quelques fléchissements dans le fonctionnement régulier de l'accord, dus surtout à la caractéristique intermittente de certaines parties du système morphologique et à la formation de groupes figés.

Dans deux domaines particuliers: l'accord des participes passés combinés avec le verbe avoir, et celui de *tout* devant un adjectif, les irrégularités sont assez nombreuses, par le fait surtout d'une réglementation malencontreuse qui à un certain moment est intervenue au milieu d'une métanalyse en cours et qui a empêché jusqu'ici la victoire définitive du regroupement syntactique.

Ceci n'est cependant qu'un à-côté de ce grand mouvement de régularisation de l'expression qui est le résultat d'un travail conscient de près de quatre siècles et qui plus que toute autre chose caractérise le fonctionnement du français moderne en tant que grande langue de civilisation. Dans le domaine de la syntaxe et plus spécialement dans celui de l'accord, ce long travail conscient d'écrivains et de grammairiens et en général des milieux les plus cultivés de la société française a écarté en grande partie cette construction relâchée et souvent peu claire qu'est le zeugme. Et surtout, il a entravé l'ancienne tendance à réaliser un accord avec le terme le plus rapproché dans les groupes qui contiennent des termes coordonnés. Dans l'impossibilité de réaliser un accord complet avec le terme et le sens, exclu par la forme même de ces constructions, le souci de la clarté a fait préférer l'accord avec le sens à un accord formel partiel qui serait en désaccord avec le sens. Seul, le groupe très dense: substantif-épithète résiste encore aujourd'hui jusqu'à un certain degré à la prédominance de l'accord global avec le sens sur l'accord partiel avec le terme le plus rapproché. Un accord contre le sens avec le terme le plus rapproché s'est maintenu également pour la combinaison *moins de deux* (*jours*, etc.), qui est suivi normalement par un pluriel.

Partout ailleurs, le français moderne, dans sa forme la plus consciente, tend nettement à écarter les accords avec le sens qui présentent en même temps un désaccord formel; et c'est là un des traits importants qui caractérisent le style de l'époque moderne, que cette préférence très marquée pour les accords formels. Les collectifs constituent le champ le plus nettement circonscrit de la lutte entre la fixité de l'accord formel et la souplesse de l'accord avec le sens qui s'adapte aux aspects variables du contenu des mots. Les décisions de la grammaire normative ne vont pas sans quelque arbitraire, dû surtout au caractère invétéré et depuis longtemps généralisé de certains accords avec le sens. Ainsi, *beaucoup* est toujours, et *la plupart* presque toujours, suivi d'un prédicat au pluriel, reconnu par la norme, qui n'admet au contraire que le singulier après *le reste*, *bien du monde*, etc. Bien que les infractions à cette norme soient nombreuses, elle représente cependant une tendance caractéristique dans l'élaboration consciente des habitudes syntactiques du français moderne.

Sur un autre point important de la syntaxe, une lutte entre deux constructions oppose l'arrangement simple de la phrase, comportant un accord complet régulier, à la construction disloquée avec reprise du sujet sous forme neutre: *ce/cela*. Nous avons montré dans notre exposé que malgré son origine cette construction disloquée rentre dans le domaine de l'accord, tel que nous l'avons défini, par l'unité nouvelle qui peut résulter de la soudure des deux parties primitives de la construction. De ce fait, la langue est parvenue à une forme très particulière de l'accord, caractérisée par la neutralisation de l'accord normal entre sujet et prédicat. Si le souci conscient d'une construction régulière, appuyé sur la tradition pure et simple, maintient toujours en honneur le fonctionnement régulier de l'accord complet, la langue commune de tous les jours va cependant assez loin dans la voie nouvelle de la neutralisation de l'accord principal.

Dans ce dernier domaine comme dans celui des collectifs, des tendances contraires se trouvent donc en équilibre instable dans la langue de nos jours. Des flottements existent qui battent en brèche la régularité complète du fonctionnement de l'accord en français moderne. Le trait le plus général demeure cependant celui d'une tendance nette vers le maintien de l'accord formel.

INDEX ANALYTIQUE

(A compléter par la table des matières; les chiffres renvoient aux paragraphes).

- abstraction-concrétion: 117.
«actualité» (cf. prédication de premier plan): 20. 74. 102.
addition: 20. 22. 23. 25. 76. 77.
analyse antithétique: 8. 102. 106. (116). 164.
asyndète: 19. 27. 77. 131. 138.
automatisme, automatisation: 15. 32. 33. 83. 85. 165.

brachylogie: 118. 125. 127. 146. 156. 164.
Brøndal: 3. 6. 36.

caractéristique intermittente: 148. 164. 166.
cas-pivots: 35. 106.
chiffre: 31. 63. 151.
choix: 20. 23. 24. 25. 131.
climax: 20. 27. 78. 93. 131.
Cohen: 85 note. 102 note.
cohésion (cf. unité): 8. 41. 51. 123. 131. (142). 161. 164.
collectifs: 28. 60. 81. 95. 127. 166.
construction horizontale, c. verticale: (10). 16. 33. 83. 127.
construction thématique: 44. 53. 104. 105. 164.
contamination: 31. 32. 39. 74. 91. 117. 155.
copule: 35. 52. 74. 85. 87. 106.
couleurs, expressions de ~: 6. 127. 136.

Dauzat: 80 note.
définition de l'accord: 11 (cf. 4).
définitions par approximation: 36. 37. 164.
diathèses: 102. 109. 116.
dislocation: 44. (54). 103. 104. 105. 164. 166.
distributifs: 59.
dominance: 10. 15. 24. 53. 74. 93. 97.
dramatisation: 49. 50. 74.
dynamisme: 8. 36. 106. 164.

ellipse: 6. 54 note. 61. 152. 155. 156. 158.
équilibre-déséquilibre: 20. 22. 26. 76. 85. 102. 106.
état synthétique et analytique: 53.

flexion et accord: 40. 99. 147.
formule figée, groupe figé: 42. 74. 101.
Foulet: 102.
fractions: 61.

glissement: 44. 54 note. 65. 72. 73. 91. 104. 106. 118. 148. 164.
gradations: 8. 12. 17. 21. 41. 76. 92. 106. 131. 164.

Hasselrot: 79 note. 119 note.
heure: 63.
Høybye: 1 et passim.

- indice prédicatif «de»: (106). 108.
 intensificateurs: 36. 88.
- Jespersen: 34. 106. 125.
- langue et parole: 36.
- Littré: 37. 117.
- Ljunggren: 102.
- marche de la pensée: 85.
- Marouzeau: 3. 10. 74.
- matériellement: mots employés ~:
 44. 68. 113. 146. 162.
- Meillet: 85 note.
- membre de liaison «de»: 37.
- millésime: 63.
- morpho-sémantique et morpho-
 syntaxe: 8. 15. 16. 49. 65. 70.
 71. 83. 164.
- mot: 34. 36. 164.
- neutralisation et formes neutres:
 8. 12. 14. 15. 16. 32. 40. 44. 48.
 49. 51. 61. 62. 64. 83. 148 note.
 164. 166.
- nombre et quantité: 14. 31. 60. 62.
 151.
- noms de bateaux: 30.
- noms de lieux: 66.
- noms de nombre: 130. 137 (v. f.).
- noms indifférenciés: 15. 83. 126.
 164.
- Nyrop: 1. 7. 37. 74. 117.
- orthographe: 42. 46. 47. 109. 116.
 131. 148.
- paradigmes: 74.
- parenthèse: 20. 23. 27. 78. 164.
- pars pro toto: 155. 156.
- participation: 48. 117. 148.
- participes passés: 43. 109. 166.
- parties du discours: 6. 36. 37.
 43.
- pause: 6. 8. 20. 27. 41. 44. 76. 106.
 118.
- phrases à forme impersonnelle: 13.
 102.
- phrases à terme unique: 8. 53. 74.
- pluralis maiestatis: 74.
- plurivalence: 10. 12. 31. 55. 57.
 64. 73. 74. 131. 138.
- pourcentages: 61.
- prédication de premier plan, de
 second plan, d'arrière-plan: 106.
 118. 124.
- prédicats d'égalité: 85.
- prépositions: 43. 115. 117.
- pronoms personnels: 7. 10. 64. 71.
 74. 75. 99.
- recouvrement: 76. 138. 148. 164.
- résumé: 93.
- série: 31. 63. 151.
- spectre fonctionnel, s. sémantique:
 20. 21. 74.
- Spitzer: 44.
- substitution: 20. 23. 27. 78. 93. 131.
- système et fluctuation: 36.
- syllepse: 3. 60 (et passim).
- Tappolet: 74 note.
- tension: 12. 14. 16. 31. 33. 52. 55.
 57. 71. 131. 154. 165.
- thématization: 44.
- titres de livres: 30. 67.
- transposition de personne: 49. 50.
 69. 70. 71. 74.
- unité: (6). 8. 20. 21. 27. 34. 36. 44.
 54 note. 57. 60. 61. 78. 89. 94.
 104. 105. 106. (127). 131. 158.
 164.
- Wistrand: 102. 116.
- zéro: 58.
- zeugme: 29. 54 note. 82. 132. 134.
 136. 137. 166.
- zone-limite: 20. 83. 148. 164.
- zone périphérique: 36. 116. 117.

INDEX DES MOTS, LOCUTIONS ET PHRASES TYPES

(Les chiffres renvoient aux paragraphes.)

- acajou: 127.
accompagné de: 27. 77.
accusateur: 126.
agent: 83.
aigre-doux: 138.
Aigues-Mortes: 66.
ainsi que: 26. 77.
altesse: 72.
ambassadeur: 83.
ami: 15. 83.
amoureuse folle: 138.
ancien français: 139.
ange: 153.
à quoi bon: 44. 101.
artiste: 64. 83 note.
aubépine: 142.
aucun: 25. 58.
aussi bien que: 77.
auteur: 65. 126.
Autriche-Hongrie: 158.
avant tout: 20.
avec: 26. 77.
avoir l'air: 35. 87.
avons: 74.
- Barbe-Bleue: 155.
barbe grise: 155.
bas-allemand: 139.
bath: 99.
beaucoup: 14. 60. 166.
belle: se faire ~: 109.
 l'échapper ~: 109.
belle noire: 138.
Bibi: 50. 72.
- bien du monde: 60. 166.
blanc-bec: 142.
blessé léger: 125.
bleu pervenche: 6.
bonbec: 155.
bon enfant: 83.
bon garçon: 83.
bonheur: 8. 142.
bonhomme: 8. 142.
bonjour: 8.
bonne chaude: 138.
boutons-pression: 127.
brun foncé: 127.
brute: 65.
- ça: 44.
cafés-concert(s): 127.
camarade: 64. 83. 153.
canaille: 127.
ce: 44. 166.
cela: 44. 166.
céladon: 127.
ce que nous appelons, ce que vous appelez: 89.
cercle: 65.
ce rien de brise: 90.
c'est absurde, ces histoires: 104.
c'est moi qui suis là: 96 note.
chacun: 59.
chaque: 59. 129.
châtain, châtaigne: 6. 127.
chemise noire: 155.
chic: 83 note. 99. 127.
chou-fleur: 127.

ci-inclus: 120.
 ci-joint: 120.
 citoyen: 83.
 client: 83.
 collègue: 64.
 colonelle: 154.
 combien: 60.
 comme: 26. 77.
 comment va: 101.
 compagnon: 83.
 concierge: 64.
 concurrent: 83.
 court: 106. 138. 146.
 cousin: 83.

de: 37. 106. 108.
 défunt: 145.
 de même que: 77.
 demi-: 123. 142.
 demi blonde, d. brune: 6. 125.
 départements-frontière: 127.
 des plus: 36. 88. 160.
 deuxième-année: 155.
 deux-mâts: 152.
 doctoresse: 154.
 douzaine: 60.
 diable: 37. 153. 159.
 diablesse: 153.
 drôle: 37.
 dru: 106. 120.
 d'un: 36. 88.
 durant: 116.

électeur: 83.
 elle: 71.
 éminence: 72.
 enfant: 64.
 ennemi: 83.
 ensuite: 77.
 époux: 83.
 espèce: 37. 159.
 espion: 83.
 et: 20 sqq. 77. 131 sqq.
 étant donné: 116.
 et-et: 22. 77.
 être regardé comme: 87.

excellence: 72.
 excepté: 116.
 famille: 60.
 farce: 127.
 feu: 145.
 filasse: 127.
 fine bonne: 138.
 fini, les livres: 44. 103.
 fleuriste: 83 note.
 flirt: 83 note. 127.
 flou: 99.
 fort: se faire ~, se porter ~ 109.
 foule: 28.
 frais: 138.
 fraise: 127.
 franc de port: 120.
 franchi(e) l'enceinte: 116.
 furieux: 99.

garant: 83.
 garde: 31. 65. 155.
 générale: 154.
 gens: 65. 144.
 grâce: 72.
 grand'croix: 142.
 grand malade: 125.
 grand'mère: 142.
 grand ouvert: 138.
 gras comme un cochon: 99.
 gros comme ça: 99.

haut-alpin: 139.
 héritier: 83.
 Hollande: 156.
 honnête homme: 83. 127.

il: 71.
 il faut: 13.
 il pleut des balles: 102.
 impressions-femmes: 127.
 instituteur: 15. 83.
 interprète: 83.
 ivre-mort: 138.

j'avons: 74.
 je: 8. 64.
 joint à: 77.

- la colère, c'est idiot: 105.
 la femme du notaire et du premier
 président: 29.
 lampe Pigeon: 156.
 le pour et le contre: 20.
 les Cabannes: 66.
 les émotions, ça creuse: 105.
 le tout est: 13.
 linguiste: 83 note.
 l'un de nous: 83.
 l'un et l'autre: 20.
- maboul: 99.
 madame: 72.
 ma famille et la sienne: 20.
 maître: 83.
 majesté: 72.
 malheur: 8. 142.
 médecin: 154.
 même: 20. 23. 77.
 mère: 83.
 meubles-Renaissance: 127.
 mézigue: 50. 72.
 mi-: 123.
 midi: 63. 142.
 mieux vaut: 101.
 ministre: 154.
 minuit: 63. 142.
 moi, mentir: 8.
 moins de deux: 32. 95. 166.
 moniteur: 83.
 monsieur: 72.
 mort-né: 123. 138.
 moteur: 126.
- négociateur: 83.
 n'était: 101.
 neuf: 147.
 n'eût été: 101.
 ni-ni: 25. 77. 131.
 non seulement-mais (aussi): 26.
 77.
 Normandie: 30. 156.
 notamment: 77.
 nous: 8. 64. 71. 74.
 nous suis: 74 note.
 nouveau né: 138.
- on: 12. 71. 73.
 on ne peut plus: 36. 88.
 orateur: 14. 31. 65.
 ordonnance: 65. 155.
 ou: 23. 25. 77. 131.
 ou-ou: 24.
- paille: 127.
 parent: 83.
 partie: 14.
 pas plus que: 26. 77.
 passé: 42. 116.
 passer pour: 87.
 pas un: 58.
 Peau-Rouge: 155.
 pendant: 116.
 père: 83.
 personne: 25. 58. 65.
 peu: 60.
 pigeon: 156.
 plupart: 14. 60. 166.
 plus (encore, etc.): 20. 77.
 plus de deux: 95.
 plus d'un: 95.
 plutôt: 23.
 Poissonnière (Rue, etc.): 140.
 porte-fenêtre: 127.
 pour mieux dire: 20. 23.
 pousser: 106.
 premier-né: 83. 138.
 proche: 115 sqq.
 professeur: 65.
 protecteur: 83.
 puce: 6. 127.
 puis: 26. 77.
- qu'a: 100.
 quelque: 129.
 quelqu'un: 83.
 qu'est: 100.
 qui: 8. 64.
 qu'importe: 101.
 quitte à: 120.
- raifort: 142.
 recrue: 65. 155.
 reine: 83.

- rendre: 106. 112.
 reste (sbs.): 60. 166.
 reste (vb.): 101.
 rien: 25.
 rival: 83.
 riz-pain-sel: 158.
 roi: 83.
 rose: 6. 127.

 sauf: 115 sqq.
 sauf à: 120.
 savant: 83.
 sculpteur: 154.
 sec: 147.
 seigneurie: 72.
 sentinelle: 31. 65. 155.
 serviteur: 83.
 seul à seule: 84.
 snob, snobinette: 153.
 soi-disant: 140.
 soit: 42. 101.
 soldate: 154.
 sonner: 63. 101.
 sourd-muet: 138. 143.
 suivi de: 26. 77.
 surtout: 20. 23. 77.

 tantôt-tantôt: 77.
 tant-que: 77.
 tel: 91.
 tel que: 91.

 témoin: 114. 116.
 Terre-Neuve: 156.
 tézigue: 50. 72.
 -ti-: 34.
 tomber: 106. 120.
 tous: 53.
 tout: 27. 59. 121. 122. 140.
 166.
 tout cela: 27.
 tout ce qu'il y a de: 36. 88.
 tout court: 146.
 tout le monde: 60.
 tout seul: 121.
 trains-poste: 127.
 traître: 83.
 trésor: 65.
 trompette: 155.
 trouver (~ bon, ~ mauvais): 113.
 tu: 8. 64.

 vers les: 63 note. 163.
 victime: 65.
 vieille barbe: 155.
 vinaigre: 142.
 vingt et un: 137.
 violet, violette: 6. 127.
 vive: 42. 101.
 vous: 8. 64. 71. 74. 75.
 vu: 42.

 zéro: 129.
-

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.

	Page
I. Etat présent des études sur l'accord en français	7
II. Définition de l'accord. Discussion préalable	9
III. Le problème de l'accord pronominal	16
IV. Le problème de l'unité: l'accord comme expression d'une cohésion moyenne	17
V. Construction de terme à sens et construction de terme à terme. Rapport de ce problème avec la définition de l'accord.	19
VI. Rôle particulier des groupes de coordination et de subordination dans le fonctionnement de l'accord	27
A. Le sujet est un groupe de coordination	27
B. Le sujet est déterminé par une préposition avec régime	35
VII. Formes principales de l'accord	36
VIII. Changement d'accord par métanalyse	42
IX. Elimination de l'accord	48

Chapitre I: L'accord sujet-prédicat.

Remarques préliminaires sur l'état de la flexion en français moderne	56
Remarques préliminaires sur l'expression du rapport sujet-prédicat	60
A. Accord normal	64
Règle et types principaux de l'accord normal	64
Problèmes particuliers:	
I. Problèmes qui se rattachent à l'analyse du sujet	65
1. Sujet simple	65
a) Problèmes de nombre	65
b) Problèmes de genre	70
c) Problèmes de nombre et de genre	73
d) Problèmes de personne (et éventuellement de nombre et de genre)	74
2. Sujet composé	83
a) Le sujet est un groupe de coordination	83
b) Le sujet est un groupe de subordination	88
II. Problèmes qui se rattachent à l'analyse du prédicat	89
1. Prédicat simple	89
2. Prédicat composé	94
III. Problèmes qui se rattachent à l'analyse du rapport entre le sujet et le prédicat	94
B. Changement d'accord par métanalyse	96
I. Métanalyse ayant le groupe sujet-prédicat comme résultat	96
II. Métanalyse ayant le groupe sujet-prédicat comme point de départ	98
C. Accord irrégulier avec le terme	99
I. Accord avec le terme le plus rapproché	99
II. Accord avec le premier terme de la phrase	104
III. Accord avec le terme primaire d'un groupe de subordination	104
D. Elimination de l'accord	104

Chapitre II: L'accord dans les nexuses sans verbe fini.

Problèmes de délimitation de la fonction nexuelle	110
A. Accord normal	114
B. Changement d'accord par métanalyse	115
I. Métanalyse ayant un groupe nexuel comme résultat	115
II. Métanalyse ayant un groupe nexuel comme point de départ	116
C. Accord irrégulier avec le terme	121
D. Elimination de l'accord	121

Chapitre III: L'accord dans les appositions.

	Page
Problèmes de délimitation de la fonction appositionnelle.....	128
A. Accord normal.....	129
B. Changement d'accord par métanalyse.....	130
C. Accord irrégulier avec le terme.....	132
D. Elimination de l'accord.....	132

Chapitre IV: L'accord substantif-épithète.

Remarques préliminaires sur la fonction épithétique.....	134
A. Accord normal.....	138
I. Terme primaire simple.....	138
II. Terme primaire composé.....	140
1. Groupes de coordination.....	140
2. Groupes de subordination.....	144
III. Epithète composée.....	145
1. Coordination conjonctive.....	145
2. Coordination asyndétique et subordination.....	148
B. Changement d'accord par métanalyse.....	151
C. Accord irrégulier avec le terme.....	152
D. Elimination de l'accord.....	152

Chapitre V: L'accord substantif-article.

Remarques préliminaires sur la fonction de l'article.....	156
A. Accord normal.....	159
Règle et types principaux de l'accord normal.....	159
Problèmes particuliers.....	160
1. Substantif simple.....	160
a) Problèmes de nombre.....	160
b) Problèmes de genre.....	161
2. Substantifs groupés.....	164
B. Changement d'accord par métanalyse.....	165
C. Accord irrégulier avec le terme.....	166
D. Elimination de l'accord.....	166
 <i>Conclusion</i>	 168
 <i>Index analytique</i>	 173
 <i>Index des mots, locutions et phrases types</i>	 175
 <i>Table des matières</i>	 179

Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab

Historisk-filosofiske Meddelelser
(Hist. Filos. Medd. Dan. Vid. Selsk.)

Bind 38 (kr. 105.—)

- | | kr. ø. |
|--|--------|
| 1. BLINKENBERG, ANDREAS: Le problème de la transitivité en français moderne. Essai syntacto-sémantique. 1960 | 60.— |
| 2. DIDERICHSEN, PAUL: Rasmus Rask og den grammatiske tradition. Studier over vendepunktet i sprogvidenskabens historie. Med tillæg fra Rasks og N. M. Petersens papirer. Mit einer deutschen Zusammenfassung. 1960 | 45.— |

Bind 39 (kr. 97.—)

- | | |
|--|------|
| 1. NEUGEBAUER, O.: A New Greek Astronomical Table (P. Heid. Inv. 4144 + P. Mich 151). 1960 | 3.— |
| 2. ASMUSSEN, JES PETER: The Khotanese Bhadracaryādeśanā. Text, Translation, and Glossary, together with the Buddhist Sanskrit Original. 1961 | 18.— |
| 3. HJELHOLT, HOLGER: On the Authenticity of F. F. Tillisch' Report of November 24th, 1849, Concerning Conditions in Slesvig under the Administrative Commission. 1961 | 3.— |
| 4. JOHANSEN, K. FRIIS: Ajas und Hektor. Ein vorhomerisches Heldenlied? 1961 | 11.— |
| 5. JØRGENSEN, SVEN-AAGE: Johann Georg Hamann »Fünf Hirtenbriefe das Schuldrama betreffend«. Einführung und Kommentar. 1962 | 26.— |
| 6. HAMMERICH, L. L.: Zwei kleine Goestudien. I. Der frühe West-östliche Divan. - II. Grossherzogin Louise von Sachsen-Weimar - eine politische, keine schöne Seele. 1962 | 9.— |
| 7. HOLT-HANSEN, KRISTIAN: Oscillation Experienced in the Perception of Figures. 1962 | 9.— |
| 8. SØRENSEN, HANS CHRISTIAN: Ein russisches handschriftliches Gesprächsbuch aus dem 17. Jahrhundert. Mit Kommentar. 1962 | 18.— |

Bind 40 (kr. 99.—)

- | | |
|--|------|
| 1. HANNESTAD, KNUD: L'évolution des ressources agricoles de l'Italie du 4 ^{ème} au 6 ^{ème} siècle de notre ère. 1962 | 18.— |
| 2. BRØNDUM-NIELSEN, JOHS.: Viggo Stuckenbergs-Sophus Claussen. En Brevvexling. Med Indledning og Noter. 1963 | 16.— |
| 3. MØRKHOLM, OTTO: Studies in the Coinage of Antiochus IV of Syria. 1963 | 20.— |
| 4. BECH, GUNNAR: Die Entstehung des schwachen Präteritums. 1963 | 8.— |
| 5. RIIS, P. J.: Temple, Church and Mosque. 1965 | 22.— |
| 6. GERLACH-NIELSEN, MERETE: Stendhal théoricien et romancier de l'amour. 1965 | 15.— |

Bind 41 (kr. 96.—)

kr. ø.

- | | |
|---|------|
| 1. HJELHOLT, HOLGER: British Mediation in the Danish-German Conflict 1848-1850. Part One. From the March Revolution to the November Government. 1965 | 40.— |
| 2. BUKDAHL, ELSE MARIE: Diderot est-il l'auteur du «Salon» de 1771? 1966 | 30.— |
| 3. JONES, SCHUYLER: An Annotated Bibliography of Nuristan (Kafiristan) and the Kalash Kafirs of Chitral. Part One. With a Map by LENNART EDELBERG. 1966 | 18.— |
| 4. HAMMERICH, L. L.: An Ancient Misunderstanding (Phil. 2,6 'robbery'). 1966 | 8.— |

Bind 42

(uafsluttet/in preparation)

- | | |
|---|------|
| 1. HJELHOLT, HOLGER: British Mediation in the Danish-German Conflict 1848-1850. Part Two. From the November Cabinet until the Peace with Prussia and the London Protocol (the 2nd of July and the 2nd of August 1850). 1966 | 40.— |
| 2. JONES, SCHUYLER: The Political Organization of the Kam Kafirs. A Preliminary Analysis. 1967 | 16.— |
| 3. BIRKET-SMITH, KAJ: Studies in Circumpacific Culture Relations. I. Potlatch and Feasts of Merit. 1967 | 18.— |
| 4. RUBOW, PAUL V.: Shakespeares Sonetter. 1967 | 12.— |

From Vol. 37, No. 1, 1957 the designation *Historisk-filologiske Meddelelser* is changed into *Historisk-filosofiske Meddelelser*. The numbering of the volumes will continue regardless of the change of name. The publications will besides the subjects treated up till 1957, include papers on Philosophy, Archeology, and Art History.

On direct application to the agent of the Academy, MUNKSGAARD, Publishers, 47 Prags Boulevard, Kōbenhavn S., a subscription may be taken out for the series of *Historisk-filosofiske Meddelelser*. This subscription automatically includes the *Historisk-filosofiske Skrifter* in 4to as well, since the *Meddelelser* and the *Skrifter* differ only in size, not in subject matter. Papers with large formulae, tables, plates, etc., will as a rule be published in the *Skrifter*, in 4to.

For subscribers or others who wish to receive only those publications which deal with a single group of subjects, a special arrangement may be made with the agent of the Academy to obtain the published papers included under the head: *Archeology and Art History*, only.